

DOUCE...
O'Keefe's

LA TRIBUNE

ALSCO
ALUMINIUM
FENÊTRES ET PORTES
3157 ouest, rue King — Tél. LO 7-5122

45e ANNEE No 282

DERNIERE EDITION

SHERBROOKE, VENDREDI, 21 JANVIER 1955

5 CENTS LE NUMERO

UNE RÉVOLTE ÉCLATE AU GUATEMALA

Pierre Mendès-France remanie son cabinet

PARIS, (PC) — Le président du Conseil français, M. Pierre Mendès-France, a abandonné, hier, le ministère des Affaires étrangères dans un remaniement de son cabinet destiné à se rallier de nouveaux partisans au Parlement.

Alors que M. Edgar Faure, le nouveau ministre des Affaires étrangères, est membre du parti radical-socialiste de Mendès-France, le nouveau cabinet de 37 membres réunit des éléments qui ont combattu le président du Conseil sur la question controversée du réarmement allemand.

Une réconciliation

Maurice Bourges-Maunoury, un autre radical-socialiste, est revenu dans le cabinet en tant que ministre des Forces armées. C'est une réconciliation apparente à la suite de la dissension causée par la défaite du projet de la CED l'an dernier. Ardent partisan de la CED, Bourges-Maunoury démissionna après la défaite du projet pour protester contre l'attitude neutre adoptée par Mendès-France à ce sujet.

Un autre important nouveau venu dans le cabinet est Raymond Schmitte, un partisan du général Charles de Gaulle, qui s'est opposé au réarmement allemand sous toutes ses formes. Sa nomination comme ministre de la marine marchande est considérée comme une tentative d'obtenir l'appui des gaullistes dans les débats économiques à venir.

Le poste de ministre des Finances, précédemment détenu par Faure, est assumé par Robert Furon, du Mouvement républicain populaire, un parti qui s'est vigoureusement opposé à Mendès-France sur la question du réarmement allemand depuis la défaite de la CED qu'il appuyait. Furon, qui agit souvent indépendamment de son parti, occupait le poste ministériel important de ministre de la France d'Outre-mer dans l'ancien cabinet.

Le cabinet est augmenté

Le nouveau cabinet, comprenant six membres de plus que son prédécesseur, est composé de 13 indépendants, de l'esprit conservateur, de 12 radicaux-socialistes, de neuf gaullistes et de trois membres du MRP, la représentation des radicaux s'est accrue de deux, celle des gaullistes de trois et celle du MRP d'un nouveau ministre.

Bien que Faure assume le poste de ministre des Affaires étrangères, on prévoit que M. Mendès-France prendra charge personnellement du prochain débat sur le réarmement allemand à la Chambre haute, le mois prochain, comme il l'a fait à l'Assemblée nationale en décembre.

Projet de loi de Mégantic à Québec

QUÉBEC, (De notre courriériste parlementaire) — La ville de Mégantic demande certains pouvoirs d'un bill qui est présenté, au nom du gouvernement, par l'hon. Tancrède Labbé, ministre d'État et député du comté de Mégantic. Le projet de loi portant le numéro 35 comporte les deux articles suivants:

1. L'acte de vente passé devant M. Paul Veilleux, notaire, le quatorze juin 1954, sous le numéro 3659 des minutes, entre Lake Mégantic Pulp Company et la ville de Mégantic, est déclaré légal et exécutoire.

2. Les règlements d'embarras numéros 210 et 211 adoptés par le conseil municipal de la ville de Mégantic, le deuxième jour de novembre 1954, sont déclarés légaux et exécutoires, nonobstant toute disposition législative inconciliable.

Ottawa est invité à garantir les obligations de la T. C. Pipe Lines

OTTAWA, (PC) — Une société privée a invité le gouvernement fédéral à garantir une importante émission d'obligations lancée par une compagnie privée.

Trans-Canada Pipe Lines Ltd. a prié le Trésor de garantir les obligations — dont la valeur totale dépasse \$200,000,000 — et dont cette compagnie éprouve le besoin pour financer un pipeline de gaz naturel qui s'étendrait sur une distance de 2,200 milles, entre l'Alberta et l'est du Canada.

La nouvelle, qui s'est accréditée hier, n'a pas été confirmée officiellement, et le gouvernement a fait preuve d'un mutisme complet, se refusant même à révéler cette affaire lorsqu'une question a été posée aux Communes.

C'est par suite des obstacles auxquels elle a dû faire face dans l'établissement des contrats de fourniture et de ventes que la compagnie a formulé cette proposition au gouvernement la semaine dernière.

Semblable à l'histoire du rail

C'est la phase préliminaire de toutes entreprises de ce genre, en particulier de celle-ci qui comporte la tâche considérable de recueillir des fonds.

Au cours des quelques semaines écoulées, le gouvernement a consenti à

L'antenne de TV de "La Tribune" sera érigée sur le mont Orford

QUÉBEC (De notre courriériste parlementaire) — Le journal "La Tribune", de Sherbrooke, a obtenu du gouvernement provincial un amendement à la loi des parcs nationaux de la province de Québec pour établir un poste de télévision sur le mont Orford.

L'hon. Maurice Duplessis l'a annoncé, hier après-midi, en faisant adopter, en première lecture, par l'Assemblée législative, une loi qui amènera la loi des Parcs nationaux de manière à permettre à "La Tribune" d'établir son poste de télévision et les antennes de ce poste sur le mont Orford qui s'élève à l'extrémité nord-est de la péninsule de la Gaspésie, le mont Orford étant le plus propice à une installation de ce genre pour donner un meilleur service aux citoyens de Sherbrooke et des Cantons de l'Est.

Le premier ministre a annoncé la nouvelle au commencement de l'ordre du jour, hier après-midi: "A la demande de l'honorable Jacob Nicol et du journal "La Tribune", a dit M. Duplessis, cette loi amènera la loi des Parcs nationaux de façon à permettre au gouvernement de louer une partie du mont Orford pour l'établissement d'un poste de télévision."

La loi, dont le parrain est l'hon. J. S. Bourque, ministre des Terres et Forêts et des Ressources hydrauliques, depuis de Sherbrooke, était inscrite, hier, comme avis de motion, mais l'hon. Maurice Duplessis lui a fait franchir rapidement un stage additionnel pour la présenter en première lecture. Cette formalité a été accomplie à l'unanimité de la Chambre basse.

Le Nautilus fait sa 1ère plongée admise en Suisse

GROTON, Conn., (PA) — Le Nautilus, ce premier sous-marin à moteur atomique, a plongé sous les flots de l'Atlantique, jeudi, accomplissant ainsi un fait encore sans précédent.

Le submersible est demeuré une heure sous l'eau. La mer était grosse et les vents violents. Le sous-marin Skylark, qui accompagne le Nautilus dans tous ses essais, était fortement secoué.

La plongée se fit au sud de la pointe Montauk, à l'extrémité de la surface avant, un lien dans les eaux relativement peu profondes du détroit de Long Island.

Le Nautilus doit effectuer d'autres plongées aujourd'hui, première annivérinaire de son lancement à la mer. L'annonce que le Nautilus avait réussi sa première plongée ne survint que 10 heures après l'exploit.

Un bref communiqué ne dit rien de la façon dont le premier sous-marin à moteur atomique a réussi sa première plongée.

Le navire avait quitté Groton jeudi matin à 8 heures. La marine avait refusé de dire où se dirigeait le submersible et pour combien de temps.

Une heure de l'après-midi, le Nautilus, commandé par le commandant Eugene Wilkinson, revint à son port d'attache après 50 heures d'absence.

(A suivre en page 2)

Fillette de 14 ans martyrisée par son père

MONTREAL, (PC) — Un homme et une femme se sont vus refuser tout cautionnement par le juge T.-A. Fontaine, après qu'ils eurent comparu sous l'accusation d'avoir battu une jeune fille de 14 ans, de l'avoir forcée à avoir des relations sexuelles avec eux et de l'avoir obligée à manger comme un chien.

Le juge Fontaine a fixé l'enquête préliminaire au 28 janvier en disant qu'il s'agissait de l'un des pires cas de mauvais traitements jamais présentés devant les tribunaux canadiens.

Les accusés sont François Desnoyers, 44 ans, et Thérèse Combe-Desnoyers, 23 ans.

La police a révélé que les accusés vivaient en concubinage depuis quatre mois et que l'enfant qu'ils ont maltraitée est la fille de la première femme de Desnoyers.

Les détectives Roland Courtemanche et Paul Drollet ont déclaré qu'ils étaient horrifiés

Une zone-tampon neutre érigée entre le Nicaragua et Costa Rica

SAN JOSE, Costa Rica, (PA) — Le Costa Rica et le Nicaragua ont accepté, hier, de circonscrire les hostilités qui se déroulent au Costa Rica en créant une zone-tampon neutre à cheval sur leur frontière commune au nord-ouest de l'actuelle zone de combats. L'annonce de l'accord a été faite par la commission de paix de l'Organisation des Etats d'Amérique.

Officiers observateurs

L'OEAE dit qu'elle a posté 14 officiers observateurs du côté du Nicaragua et neuf du côté de Costa Rica.

La commission cherche à neutraliser la région frontalière pour éviter la répétition d'un récent incident.

Un communiqué de l'état-major costaricien dit que deux de ses quatre chasseurs Mustang furent récemment par les Etats-Unis, ont, hier, mitraillé La Cruz, base principale des rebelles dans le secteur nord-ouest, et bombardé un convoi sur la route pan-américaine, lui infligeant de lourdes pertes.

Accusation nicaraguayenne

Le Nicaragua a formellement accusé deux des quatre chasseurs F-51 que le Costa Rica vient d'acheter aux Etats-Unis d'avoir traversé la frontière, mercredi, alors qu'ils étaient engagés pour la première fois

Otto Strasser, admis en Suisse

BERNE, Suisse, (PC) — Otto Strasser, rival exilé d'Hitler, qui vit au Canada, depuis 1941, pourra entrer en Suisse sous condition, a annoncé jeudi le gouvernement.

La décision d'accepter Strasser semble avoir été prise après que l'ancien chef politique allemand eut promis de s'abstenir de toute activité politique durant son séjour en Suisse.

La voie semble maintenant ouverte au retour en Europe de Strasser. Il attend avec impatience, à son domicile de Paradis, N.-E., que le gouvernement de Bonn, après lui avoir rétabli sa citoyenneté, lui accorde le passeport qu'il a sollicité depuis quelque temps.

Un porte-parole de Bonn dit que la question du passeport est encore à l'étude.

Enchanté de la décision

A Ottawa, les autorités disent que Strasser a reçu, l'an dernier, une carte d'identité dont il peut se servir pour obtenir un visa étranger. En tant qu'exilé politique, il ne peut obtenir de passeport canadien.

Depuis des années, Strasser tente de rentrer en Allemagne, mais on ne semblait guère y tenir à Bonn. Toutefois, on lui a rétabli sa citoyenneté à la fin de 1954.

L'exilé prétend que des influences communistes et autres travaillent contre lui. Après avoir collaboré avec Hitler au début, Strasser forma le "Front Noir" et cela lui valut l'exil.

A Paradis, N.-E., Strasser s'est dit enchanté de la décision suisse. Il est convaincu qu'il pourra bientôt rentrer en Allemagne, où il se propose de diriger un nouveau parti d'opposition au chancelier Adenauer.

Il espère enfin se réunir à sa famille, qui vit en Suisse, à ce qu'on dit.

9 Esquimaux, saufs après 16 jours sur un îlot de glace à la dérive

HALIFAX, (PC) — Les équipes de recherches et de secours du CARC ont fait savoir aujourd'hui que les neuf Esquimaux, isolés sur un îlot de glace qui flottait à la dérive sur la baie d'Hudson depuis 16 jours, ont regagné leur village de Povungnituk, sud-est de la Baie, après avoir été secourus.

Les neuf Esquimaux, âgés de 14 à 17 ans, habitaient avec leur père et sa concubine.

Les détectives ont ajouté que la jeune adolescente a dû lutter à plusieurs reprises les bottes et les caoutchoucs des visiteurs enivrés de ses bourreaux.

La jeune fille était aussi obligée, certains soirs, de passer la veille à genoux dans un placard. On l'obligeait alors à tenir un bâton de saulière avec ses dents et on la battait si elle ne laissait tomber un...

La police a révélé que la jeune martyre portait au moins 20 marques de brûlures de cigarettes lorsqu'elle a été enlevée aux accusés.

L'enfant était également obligée de manger à quatre pattes, comme un chien. On lui servait d'ailleurs de la viande à chien en conserve et on la forçait à manger dans une écuelle de fer blanc.



L'EST ET L'OUEST SE TENDENT LA MAIN. — Les spécialistes en énergie atomique de l'Est et l'Ouest ont convenu, au début de la semaine, de tenir une conférence scientifique internationale sur l'atome en août prochain, à Genève. Cette décision a été prise après que Moscou ait annoncé qu'elle allait partager ses connaissances nucléaires ainsi que du matériel fissile, à fins pacifiques, avec la Chine communiste, l'Allemagne de l'Est, la Pologne, la Roumanie et la Tchécoslovaquie. A la requête des photographes qui désiraient souligner cet événement, le savant russe Dimitri V. Skobeltsyn (à droite) que l'on croit être l'un des principaux instigateurs de cette initiative, serre la main au scientifique américain L. L. Higgins (à gauche), sous l'oeil approbateur du délégué britannique, le Dr J. V. Dunworth.

Le plan de l'OEAE

Le plan de la commission de l'OEAE, soumis hier dans des télégrammes identiques à Managua et San José, prévoit la création d'une zone tampon de 18 milles de long sur six milles de large sur la frontière du Nicaragua et du Costa Rica, entre le Pacifique et le lac Nicaragua. C'est dans cette région que se livra, semble-t-il, la bataille décisive.

Dans une conférence de presse tenue hier matin, M. Figueres a déclaré que ses troupes effectuaient un mouvement tournant pour prendre les rebelles de flanc près de La Cruz et que la bataille approchait de son dénouement.

Violent débat, à la Législature, autour de l'hon. Gerald Martineau

QUÉBEC, (PC) — La personnalité de l'hon. Gerald Martineau, conseiller législatif, a fait l'objet hier d'un violent débat à l'Assemblée législative.

M. Raymond Bélanger (N.-Lib.), accusé de gouvernement d'avoir violé la loi provinciale en nommant un fournisseur du gouvernement au Conseil législatif. Il apparaît aux comptes publics, a dit le député libéral, un certain R. Martineau a vendu au gouvernement des machines à écrire et des fournitures de bureau pour une valeur de \$2,750,000.

Furieux, le premier ministre Duplessis a répondu que ce n'est pas M. Gerald Martineau, mais son fils R. Martineau, qui a été nommé à ce poste.

Critère du premier ministre

M. Georges Lapalme, chef de l'opposition libérale, a exhibé des boîtes de papier carbone sur lesquelles appaurent des machines à écrire et disparaissent le nom de Gerald Martineau.

Le pape n'assiste pas à une bénédiction rituelle

ROME, (Reuter) — Le pape, toujours sur l'ordre de ses médecins d'éviter toute fatigue, n'a pas assisté aujourd'hui à la traditionnelle bénédiction de deux agneaux, en la fête de sainte Agnès, martyre romaine.

La coutume veut que le chapitre de Saint-Jean-de-Latran présente ces agneaux — symboles de chasteté — au saint Père, avant de les porter au monastère de Sainte-Cécile.

Aujourd'hui, c'est un membre de la maison du pape qui a transporté les agneaux de l'église de Sainte-Agnès hors-murs, où eut lieu la bénédiction, jusqu'au monastère.

Les religieux de Sainte-Cécile utilisent la laine de ces agneaux pour en faire des palmiers. Ce sont des vêtements en forme d'étoile que portent les gouverneurs pontificaux et les hauts dignitaires de l'Eglise comme symbole de la plénitude épiscopale. La bénédiction de ces palmiers se fait par le saint Père en la fête des saints Apôtres Pierre et Paul, le 29 juin.

On croit savoir, cependant, que la lettre que le premier ministre St-Laurent vient d'adresser à M. Duplessis est semblable à celles que le chef du gouvernement canadien a fait tenir à tous les autres premiers ministres des provinces du pays pour les informer de la décision d'Ottawa.

9 Esquimaux, saufs après 16 jours sur un îlot de glace à la dérive

Ces Esquimaux chassaient le phoque au large de l'île du Cap Smith, non loin des côtes, à quelque 200 milles au nord de Port Harrison, lorsqu'une section de l'île s'est rompue et fut emportée dans la baie. Ainsi, les chasseurs se sont trouvés isolés, loin de leurs traîneaux, de leurs chiens et de leur équipement. On croyait qu'ils avaient péri par la suite, victimes des intempéries.

Le surintendant Larsen a précisé que le vent, dans cette région, a soufflé en direction du rivage depuis quelques jours. "Partout les glaces dérivantes ont regagné le rivage maintenant."

On lui servait avec ce hachis à chien des pelures des légumes que mangeaient les autres membres de la famille.

Desnoyers avait deux garçons de son premier mariage. Ces derniers, qui sont âgés de 14 et 17 ans, habitaient avec leur père et sa concubine.

C'est une tante de la jeune fille qui a signalé le cas à la police.

L'un des frères de la jeune martyrisée lui avait téléphoné le 4 janvier pour l'informer des tortures infligées à sa sœur cadette.

La tante a réussi à rejoindre la jeune fille par téléphone alors que ses parents étaient absents. Elle avait alors dit à la jeune fille de s'en aller vivre chez elle, et c'est à ce moment qu'elle a prévenu la police.

On a par la suite enlevé les autres enfants aux accusés.

C'est après les avoir questionnés que la police a arrêté les parents.

Le président Carlos Armas proclame l'état de siège

GUATEMALA, (PA) — Le gouvernement ramasse aujourd'hui, à plein filet, communistes et partisans de l'ex-président Jacobo Arbenz Guzman, après avoir écrasé un soulèvement contre le président anticommuniste du Guatemala, Carlos Castillo Armas. Au moins cent personnes ont déjà été arrêtées.

Les troupes du gouvernement occupent la ville de Guatemala et autres centres stratégiques. Castillo Armas dit que 10 personnes ont été tuées et nombre d'autres blessées, au cours de la brève escarmouche entre les loyalistes et les rebelles. Ces derniers tentent de s'emparer d'une base aérienne, non loin de la capitale. Castillo Armas attribue le soulèvement aux communistes et aux partisans d'Arbenz.

ETAT DE SIEGE

Le gouvernement anticommuniste, dont l'existence ne remonte qu'à sept mois, s'empresse de proclamer l'état de siège. Il est demeuré maître de la situation dans tout le pays, disent les autorités.

Des soldats, armés de mitrailleuses, ont monté la garde toute la nuit. Le couvre-feu fut imposé dans la capitale. Personne ne put circuler dans la rue sans autorisation, après 10 heures du soir.

Le décret présidentiel dit que l'état de siège a pour but d'éteindre les "groupements subversifs" qui "de concert avec des éléments communistes, ont troublé la tranquillité publique, et qui, par les armes, ont tenté de renverser le gouvernement légalement constitué".

La censure est en vigueur, mais elle n'a pas encore été imposée pour les dépêches des correspondants étrangers.

Plusieurs conspirations

Personnellement populaire, Castillo Armas a cependant été l'objet de maintes conspirations. Au cours des dernières semaines, le ressentiment envers son gouvernement s'est accru. On trouve le coût de la vie trop élevé, l'administration farcie de bureaucrates et les autorités locales trop promptes à jeter les gens en prison.

Cet incident est apparemment le plus fort coup tenté contre le gouvernement de Castillo Armas depuis que ses troupes irrégulières ont chassé le gouvernement de l'ancien président Jacobo Arbenz Guzman, en juin dernier.

Des rapports non confirmés voulaient que le chef de la révolte soit le colonel Francisco Cosenza, ancien ambassadeur au Guatemala, qui est revenu récemment et fut emprisonné. Il fut libéré il y a quelques jours seulement.

Permission de la Chine

SIEGE DES NATIONS UNIES, N. Y. (Reuter) — La Chine communiste offre de permettre aux parents des 11 aviateurs américains qu'elle détient de les visiter, annonce-t-on officiellement aujourd'hui aux Nations Unies.

Cette offre a été faite à M. Hammarskjöld, lors de son récent voyage à Pékin, pour obtenir la libération de ces aviateurs.

Le gouvernement américain a été mis au courant de l'offre.

La même permission serait accordée aux parents de deux civils américains, emprisonnés en même temps que les aviateurs pour espionnage, et à ceux de quatre pilotes américains d'avions à réaction.

Le gouvernement de Pékin dit que les parents seront sous la protection de la Croix Rouge chinoise, s'ils veulent visiter les prisonniers.

Depuis le retour de M. Hammarskjöld à New York, il y eut une tentative pour Pékin pour que la nouvelle soit rendue publique simultanément en Chine et à l'ONU.

On comprend que le gouvernement chinois a donné des assurances quant à la sécurité des visiteurs éventuels et à leur liberté de quitter la Chine à leur gré.

Kurt Meyer aurait repoussé une offre de se rallier aux Rouges

MONCTON, Nouveau-Brunswick, (PC) — Selon un ami qui lui a rendu visite récemment en Allemagne, l'ancien major-général nazi Kurt Meyer a repoussé une invitation des communistes de se joindre à leurs forces armées.

M. Fritz Lichtenberg, entrepreneur de Moncton d'origine germanique, a rencontré Meyer en Rhénanie ou il s'est réfugié en septembre dernier après avoir été libéré de la prison britannique de Werl en Allemagne.

Meyer avait purgé auparavant un emprisonnement de sept ans au pénitencier Dorchester du Nouveau-Brunswick. On lui avait imputé, en sa qualité de commandant, la responsabilité du meurtre de prisonniers canadiens par ses troupes.

M. Lichtenberg a déclaré que Meyer lui a révélé avoir reçu un message du général allemand Von Paulus qui s'est rangé du côté de la Russie après la défaite des nazis à Stalingrad.

Von Paulus a invité l'ancien commandant de division blindée à conquérir un "avenir splendide" en Allemagne orientale. Von Paulus aurait ajouté que "Adenauer est en train de préparer un second Stalingrad qu'un vœux militaire comme vous peut le prévenir".

Meyer aurait nié avoir quelque ambition politique. "Mon principal désir, aurait-il déclaré, est de demeurer avec ma famille afin de lui procurer les choses essentielles dont elle a été privée durant mon emprisonnement".

Actuellement représentant d'une brasserie, Meyer demeure en Rhénanie avec son épouse et ses quatre enfants.

M. Lichtenberg dit que l'ancien major-général n'entretient aucune animosité à l'endroit de ses anciens ennemis du temps de guerre.

Température

On prévoit un temps clair et froid devenant nuageux vers la fin de l'après-midi dans les Cantons de l'Est. Le mercure marquera 2 sous zéro à Sherbrooke la nuit dernière. Maximum prévu aujourd'hui, 18 au-dessus.

Des perceurs de coffres recherchés à Cowansville

RETRAITES FERMÉES
A LA VILLA NOTRE-DAME
Du 17 au 20 janvier, pour dames de partout; par le Père Carnevale, s.d.b. — Du 21 au 23 janvier, pour filles âgées; par le Père Carnevale, s.d.b. — Du 24 au 26 janvier, pour étudiantes; par le Père Carnevale, s.d.b. — Du 28 au 30 janvier, pour dames; par le Père Carnevale, s.d.b. — Du 31 janvier au 3 février, pour dames; par le Père Carnevale, s.d.b. — Du 4 au 6 février, pour la J.A.C.F.; par le Père Carnevale, s.d.b. — Du 8 au 10 février, pour étudiantes; par le Père Carnevale, s.d.b. — Du 11 au 13 février, pour dames; par le Père Carnevale, s.d.b. — Les personnes désirant faire une retraite à la Villa Notre-Dame du Sacrement, devront donner leur nom au moins 3 ou 4 jours à l'avance à 580, rue Dufferin, Sherbrooke. T.É. LO 2-0626.

Le sénateur Macdonald propose une enquête sur les narcotiques

COWANSVILLE (PC) — La police recherche hier les perceurs de coffres-forts qui ont été dérobés mercredi soir par effraction dans une épicerie de Cowansville et se sont enfuis avec 5900 en espèces et en chèques. Plusieurs des papiers qui se trouvaient dans le coffre ont été retrouvés sur la route près de Farnham Centre, à quelques milles de Cowansville.

Conférence sur l'Incarnation

Très nombreux comme à l'ordinaire, les Français ont entendu hier soir M. l'abbé Raoul Brunau, animateur spirituel du club, parler de l'Incarnation de l'Église et de ses intentions que les Pères de l'Église ont présentés à Dieu dans l'accomplissement de ce grand mystère.

Hier soir, plusieurs membres ont été victimes du "brouillard" du club. M. Bruno Pigeon qui en repassant les "actualités de la semaine" chez les Français a distribué maintes et maintes amitiés. Le président lui-même, le Dr Léo Blais a payé chez lui la semaine dernière une distinction de la semaine dernière sur les ondes de CHLT. Jusqu'à M. l'abbé R. Brunau, animateur du club, qui a dû payer une amende double. Les autres victimes de ces enquêtes hebdomadaires furent MM. Alphonse Bédard, Yvon Landry, Edmond Bergeron, Gérard Lafort, Paul-Emile Cloutier, Laurent Blais, Willie St-Laurent, Charles Vincent, Roland Cloutier, Jules-Marie Leblanc, J. M. Jeanson qui a payé le maximum pour des motifs d'élection. De plus l'excusé en bloc a été mis à l'amende pour avoir fait paraître une photo dans le journal. Il s'agit de MM. Dr Léo Blais, Gilles Daigneault, Roger Frisette, Adrien Dupont, Alphonse Pigeon, ancien président, Roger Martin, François Vaillancourt, Marcel Therrien, Edmond Bergeron, Eugène Thérien et Martial Bédard.

Les directeurs des différents comités ont fait rapport de leurs activités, entre autres MM. Gilles Daigneault, président des comités, Eugène Thérien, apostolat, Adrien Dupont, réception et Roger Martin, membres.

Les épouses des membres et tous les petits enfants seront les hôtes du club la semaine prochaine à l'occasion du souper de famille annuel du club qui aura lieu à 8 h. 30 à l'hôtel Sherbrooke. C'est M. Adrien Dupont, directeur du comité de réception qui est en charge de l'organisation de ce souper qui promet d'être intéressant pour les petits et les grands.

La retraite fermée annuelle du club aura lieu à la Villa St-Alphonse les 18, 19 et 20 février prochain. C'est ce qu'a annoncé M. Gabriel Racine.

M. Bérubé a donné aux membres des nouvelles d'un autre membre actuellement en Californie et qui a subi un accident au cours de régates près de Hollywood. Il s'agit de M. Camille Dufresne qui a subi plusieurs brûlures lorsqu'un bateau de course a pris feu. Un journal de l'endroit donnait le titre de Révérend à M. Dufresne et ce titre lui vaudra sûrement la taguierie des membres du club à son retour.

Le chant et la musique furent donnés par MM. Gérard Normandin, chanteur du club, et Jules Clément, directeur de l'orchestre. Dans sa causerie, M. l'abbé Brunau s'est employé à démontrer la situation du monde avant l'Incarnation et il a parlé des intentions qu'a eu le Christ en s'incarnant. Ces intentions, par le Christ, de glorifier son Père, le bien infini, de racheter le monde et nous communiquer la vie divine, faire de nous des enfants de Dieu. "Notre sanctification", a dit M. l'abbé Brunau, c'est l'Incarnation continuée. C'est que Dieu fait dans la grande mystère, il le fait sur cette terre à travers les hommes, et dans tout ce qui concerne notre salut. Pour comprendre la volonté de Dieu dans les grands mystères, et afin de comprendre ainsi sa volonté dans nos vies il faut prier l'Esprit Saint, les lumières nécessaires. Il faut donc nous adresser du fond du cœur à l'Esprit Saint dans un cri de confiance à la Vierge pour comprendre le Christ.

La Russie demande des détails au sujet de Kuc

MOSCOU (PA) — Les autorités soviétiques ont révélé hier avoir écrit à la U.S. Amateur Athletic Union pour demander des détails au sujet d'une invitation faite à Vladimir Kuc, fameux coureur russe, de visiter les États-Unis en février. Les Russes ont dit que l'invitation américaine était plutôt vague et ils demandent plus de détails. Si la situation peut être clarifiée, Kuc ira aux États-Unis.

Le Parlement de Bonn retarde le vote définitif sur le réarmement

BONN, Allemagne (PA) — Les espoirs que nourrissait le chancelier Konrad Adenauer de voir l'Allemagne de l'Ouest ratifier rapidement les traités qui autorisent à réarmer se sont évanouis hier quand le vote définitif du Parlement de Bonn sur cette question a été remis au moins jusqu'au mois de mars.

Dans une décision qui a surpris le comité directeur du Bundestag (Chambre basse) à fixé au 24 février l'ouverture du débat sur le principe des traités de Paris. La date maintenant prévue était le 9 février.

Les dirigeants parlementaires disent qu'il est maintenant impossible que les traités de Paris soient ratifiés par la Chambre haute. En France et en Italie, les Chambres basses ont également approuvé la ratification et les Chambres hautes examinent actuellement les traités. L'approbation parlementaire est définitive en Grande-

Une coopérative très active à Disraéli

Ces jours derniers avait lieu l'assemblée générale et annuelle des membres de la Société Coopérative agricole de Disraéli, sous la présidence de M. L. Paré. La presque totalité des 188 sociétaires, la plupart accompagnés de leur épouse, ainsi qu'un certain nombre d'invités d'honneur étaient présents.

Cette société fut fondée en 1934. Les dix premières années, elle a opéré une heure sur le plan local. En 1944, un service de meunerie et entrepôt a été ajouté. Ce service est maintenant dans 5 paroisses environnantes, lesquelles groupent environ 500 cultivateurs.

M. Jules Pichette, agronome-inspecteur des coopératives agricoles au Service de l'Économie Rurale, présentera le rapport financier et des opérations de la Société. Il révèle que le chiffre d'affaires total de l'exercice se terminant le 31 octobre 1957 s'élève à \$535,404.47 en regard de \$473,477.14 l'an dernier, soit une augmentation de \$61,927.33. La coopérative a augmenté sa production de 49,083 livres pour porter son total à 277,836 livres de blé. Les trop-perçus sont de \$22,850.08. L'actif net de cette société est de \$119,000. M. L.-E. Boutin, agronome du comté de Wolfe, ajouta quelques explications concernant l'achat et l'emploi des engrais chimiques.

Les dirigeants actuels sont le président, Léon Paré, vice-président, A. Laprise, directeurs, E. Turgeon, G. Mercier, J. Bédard; directeurs consultants, R. Lambert, D. Marchand; secrétaire, Edgar Bellavance.

Mésentente dans la Ligue arabe à la suite d'une campagne de l'Irak

LE CAIRE (PA) — La campagne entreprise par le premier ministre Nuri Said de l'Irak pour amener les États arabes hésitants à participer à un pacte de défense pro-occidental au Moyen-Orient suscite peut-être une scission au sein de la Ligue arabe.

Nuri Said est un ennemi acharné du communisme et il n'a pas hésité en certains cas à faire pendre des propagateurs du marxisme dans les rues de Bagdad.

La majorité des premiers ministres des pays membres de la Ligue se réunissent samedi à Caïre pour discuter les vieilles querelles qui sont remontées en surface la semaine dernière quand l'Irak a annoncé son intention de signer un pacte de défense mutuelle avec la Turquie, un État musulman mais non arabe.

Nuri n'assistera pas à la conférence. Il a adressé un message disant que sa santé ne lui permet pas de participer à cette réunion d'urgence.

Les journaux égyptiens croient à une dérobade et affirment dans leurs manchettes que Nuri est atteint de maladie diplomatique.

L'Égypte a accusé Nuri d'avoir trompé la Ligue arabe en signant un pacte avec une puissance de l'extérieur. Les Égyptiens veulent que les pays membres de la Ligue ne comptent seulement sur le pacte arabe de sécurité mutuelle. Signé en 1950, il n'a jamais été mis à contribution.

Un jury, composé exclusivement d'hommes, a rendu un verdict de culpabilité contre William Byers et Theresa Gresh, auteurs de l'assassinat de Mme Anna Gresh, le 4 mars dernier. Mme Gresh défavorable à l'idée des jeunes gens, fut assommée à coups de marteau et poignard. Son corps fut ensuite enterré dans une cave et recouvert de plâtre.

Le jeune couple, qualifié d'"amis passionnés" par la poursuite, a continué à se courir et à donner de réceptions.

Le jury a délibéré durant 712 heures. Il n'a pas recommandé la clémence dans le cas de Byers. Ce dernier sera forcément condamné à passer sur la chaise électrique de la prison de Sing-Sing.

Theresa, qui pèse 170 livres, est la plus jeune fille à être jamais traduite devant les tribunaux du Manhattan pour répondre à une accusation de meurtre. Trouvée coupable au deuxième degré, sa sentence maximum peut varier entre 20 ans et la vie.

La poursuite avait réclamé la peine de mort pour les deux.

Le juge John J. Goldstein prononcera les sentences le 10 février. Les procédures en appel sont obligatoires dans l'état de New York dans les cas de condamnation à mort.

Byers a chancelé et a fermé les yeux quand le porte-parole des jurés a annoncé le verdict. Theresa a baissé la tête.

Une ville minière jadis prospère devient ville fantôme en Alberta

NORDEGG, Alberta (PC) — Les queues du Canadien National emmènent le licenciement de 240 hommes. Depuis lors, la population de Nordegg est passée de 1,100 à 650 personnes.

Sur les 130 hommes licenciés la semaine dernière, 75 environ ont plus de 50 ans. Les renvois suivent l'ordre inverse d'ancienneté, les plus jeunes ayant pour la plupart été renvoyés les premiers.

Plusieurs familles ont laissé entendre qu'elles continueraient à occuper leurs maisons, mais cesseraient de payer leur loyer à la compagnie. L'assurance-chômage commencera à couvrir les prestations en avril. Le service d'autobus, qui desservait Nordegg a été supprimé et les trains ne s'arrêtent plus qu'une fois par semaine.

Le directeur de la mine a dit que les services publics seraient assurés jusqu'en avril, après quoi il faudrait peut-être les arrêter si la population ne peut plus payer.

Pour que la ville survive, il faudrait trouver un débouché pour les 800 tonnes de briques qui sont produites par la compagnie en attendant des temps meilleurs.

Le directeur de la mine a dit que les services publics seraient assurés jusqu'en avril, après quoi il faudrait peut-être les arrêter si la population ne peut plus payer.

Pour que la ville survive, il faudrait trouver un débouché pour les 800 tonnes de briques qui sont produites par la compagnie en attendant des temps meilleurs.

Le directeur de la mine a dit que les services publics seraient assurés jusqu'en avril, après quoi il faudrait peut-être les arrêter si la population ne peut plus payer.

Pour que la ville survive, il faudrait trouver un débouché pour les 800 tonnes de briques qui sont produites par la compagnie en attendant des temps meilleurs.

Le directeur de la mine a dit que les services publics seraient assurés jusqu'en avril, après quoi il faudrait peut-être les arrêter si la population ne peut plus payer.

Pour que la ville survive, il faudrait trouver un débouché pour les 800 tonnes de briques qui sont produites par la compagnie en attendant des temps meilleurs.

Le directeur de la mine a dit que les services publics seraient assurés jusqu'en avril, après quoi il faudrait peut-être les arrêter si la population ne peut plus payer.

Pour que la ville survive, il faudrait trouver un débouché pour les 800 tonnes de briques qui sont produites par la compagnie en attendant des temps meilleurs.

Le directeur de la mine a dit que les services publics seraient assurés jusqu'en avril, après quoi il faudrait peut-être les arrêter si la population ne peut plus payer.

Pour que la ville survive, il faudrait trouver un débouché pour les 800 tonnes de briques qui sont produites par la compagnie en attendant des temps meilleurs.

Le directeur de la mine a dit que les services publics seraient assurés jusqu'en avril, après quoi il faudrait peut-être les arrêter si la population ne peut plus payer.

Pour que la ville survive, il faudrait trouver un débouché pour les 800 tonnes de briques qui sont produites par la compagnie en attendant des temps meilleurs.

Le directeur de la mine a dit que les services publics seraient assurés jusqu'en avril, après quoi il faudrait peut-être les arrêter si la population ne peut plus payer.

Pour que la ville survive, il faudrait trouver un débouché pour les 800 tonnes de briques qui sont produites par la compagnie en attendant des temps meilleurs.



Le docteur Marcel PELLERIN, médecin-vétérinaire, désire annoncer l'ouverture de son bureau, à 169, rue King, Sherbrooke, (près du monument). Le numéro de téléphone est LO 2-1295 — Si l'on ne répond pas, veuillez signaler LO 7-4695 (r).

En discutant cet item, un membre a demandé que l'explication du restaurant de l'Aréna soit au profit de l'ETAA. Aucune décision n'a cependant été prise à cet effet. Un autre membre a appris que l'inactivité de la ligue de hockey senior du Québec, à Sherbrooke, se traduit cet hiver par une perte de revenus assez élevée pour la société d'agriculture.

Enfin, l'exposition d'hiver a rapporté \$12,670 de profit à la société.

Les membres ont confié encore cette année à la firme McDonald Currie le soin d'effectuer la vérification des finances de l'ETAA pour la saison d'été. Le rapport annuel, le qui sera tenu l'an prochain, le 2 de l'après-midi d'un jour qui sera déterminé plus tard.

Plusieurs comités chargés de veiller principalement au bon fonctionnement des diverses activités de la semaine de l'exposition seront formés dans quelques semaines. C'est de moins la décision qui a été prise hier après-midi, à la suite d'une proposition dans ce sens par le sénateur Howard.

Il y aura deux bills... (Suite de la page 3) ployés nommés par lui, mais tous les salaires et les émoluments excédant 1000 \$ par an, c'est-à-dire plus de 80 \$ par semaine, devront être approuvés par le conseil. S'ils ne sont pas approuvés, la municipalité ne sera pas tenue de les payer.

5. Faire tous les achats des articles et effets nécessaires pour le fonctionnement ordinaire de tous les services municipaux, mais jusqu'à concurrence seulement des sommes mises à sa disposition par le conseil. Cependant, aucun contrat d'achat concernant des effets ou marchandises nécessitant une dépense de plus de mille cinq cents dollars ne pourra être fait à moins d'avoir été préalablement approuvé par le conseil. Tout contrat ou achat de cette catégorie passé ou fait par le gerant sans cette approbation, sera nul.

6. Prendre connaissance de tous les contrats et conventions passés avec la municipalité et vérifier s'ils sont conformes aux résolutions du conseil les autorisant.

7. Examiner et signer, si elles sont exactes, les listes de paie hebdomadaires ou mensuelles et en approuver le paiement par le trésorier.

8. De concert avec les chefs de département, préparer pour chaque assemblée mensuelle du conseil, le rapport complet des travaux faits pendant le mois précédent, avec les suggestions qu'il juge utile de faire pour l'avenir, et entreprendre au cours du mois suivant.

9. De concert avec les chefs de département et le trésorier préparer ou faire préparer le budget annuel et faire rapport à cet égard au conseil et à chacun des comités.

10. De concert avec les chefs de chaque département ou l'officier en charge de tout service de l'administration, préparer ou faire préparer et approuver les plans et les devis pour les travaux qui doivent être donnés à l'entreprise, rédiger les appels d'offres et soumissionner et les faire publier par l'acheteur municipal.

11. Contrôler suivant la procédure établie par le conseil, l'ouverture des soumissions reçues pour les travaux à l'entreprise ou pour achat de matériaux, et recommander celles des soumissions qu'il croit devoir être acceptées par le conseil.

12. Étudier les projets de règlements, y compris les règlements d'emploi et les faire connaître au conseil, et en faire connaître les suggestions relatives aux dépenses et aux autres questions relatives à ces projets de règlements.

13. Aider le conseil sur les mesures à prendre pour exécuter les règlements et les ordonnances du conseil et les faire observer.

14. Convier avec le trésorier, voter à ce que les sommes d'argent votées par le conseil soient employées aux fins auxquelles elles ont été votées.

15. Examiner avec soin les plaintes et les réclamations faites contre la municipalité, ainsi que les rapports faits sur celles-ci et faire connaître son opinion au conseil et aux comités qui doivent les prendre en considération avec l'avis de l'acheteur municipal.

16. Étudier les besoins de la municipalité et tout ce qui peut être fait pour améliorer toutes les mesures qu'il conviendrait de prendre pour administrer avec efficacité et économie et pour augmenter le prestige de la municipalité et le bien-être des citoyens.

17. Faire convoquer une séance spéciale d'un comité par le greffier, chaque fois qu'il croira la chose nécessaire.

18. Assister aux séances du conseil et des comités, y donner son avis et faire les observations qu'il jugera à propos, sur les matières qui y sont discutées, mais sans avoir le droit de voter.

19. Préparer les agendas des assemblées et des comités en coopération avec le trésorier et le greffier.

20. Remplir les autres devoirs qui lui seront assignés par le conseil.

L. Frenette, de Windsor, décédé

WINDSOR MILLS (DNC) — M. Louis Frenette, époux de Virginia Guilbert, est décédé hier, à l'hôpital St-Louis de Windsor Mills, à l'âge de 71 ans et quatre mois.

Né à Windsor Mills, M. Frenette avait travaillé à l'usine de la compagnie Canada Paper durant 49 ans. Il avait été ses noces d'un en septembre dernier.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil deux fils, Paul-Emile, de Toronto; Alcide et Antoine, de Windsor Mills; Charles-Henri, de Weedon; Florien, de Windsor Mills; et Lucien, de Weedon, sa fille, Mlle Florence Frenette, de Windsor Mills; deux frères, Joseph et Alfred (de Montréal); sept sœurs: Mme John Farrel (Edwidge), Mme J. M. Downing (Claudia), Mme Charles Demers (Marie-Anne), toutes trois de Montréal; Mme Desjardins Tremblay (Josephine), de Chambly; Mme M. Wilfrid Blais (Clara) et Mme George Desrochers (Constance), toutes deux de St-Jean; P. Q.; et Mme Charles Boudet (Bernadette), de Caplan, Gaspésie; ses petits-enfants: Normand et Pauline, de Toronto; Michel, Richard et Jocelyne, de Murielle, Guy et Claude, de Windsor Mills; et Marcel, de Weedon. Il laisse aussi de nombreux autres parents.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires de la maison Antonio Bonetti, 3e Avenue, à Windsor Mills.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures, en l'église St-Philippe de Windsor Mills.

La TRIBUNE offre ses plus sincères condoléances à la famille éplorée.

Le R. P. W. Dufault en visite à Beauvoir

Le T. R. P. Wilfrid Dufault, a.a., supérieur général de la Congrégation des Assomptionnistes, était à Beauvoir dernièrement, afin d'y faire la visite canonique de cette maison de la Congrégation. C'est le Père Dufault qui était Supérieur provincial des Assomptionnistes lorsque cette congrégation fut invitée par Mgr Desrueille à prendre la direction du Sanctuaire du Sacré-Cœur de Beauvoir, en 1948. En décembre dernier, il était à Worcester, Mass., pour les fêtes du cinquantenaire du Collège de l'Assomption, fondé par les Assomptionnistes pour l'éducation secondaire et universitaire de la jeunesse franco-américaine.

Grave accident à Jean...

(Suite de la page 3)
Jeux jusqu'à l'épave, est tombé dans les bras de son sauveteur.

D'autres ouvriers sont vite accourus et M. François Boissonneault s'est empressé de faire manœuvrer les lieux le médecin de la compagnie. Le docteur Fontaine a prodigé les premiers soins au blessé et a ordonné que celui-ci soit transporté à l'hôpital St-Vincent-de-Paul de Sherbrooke.

Les autorités de l'hôpital ont déclaré, hier soir, que l'état de M. Jean était satisfaisant et que la victime avait subi des radiographies dont on n'avait pas encore le résultat.

Le Parlement de Bonn retarde le vote définitif sur le réarmement

BONN, Allemagne (PA) — Les espoirs que nourrissait le chancelier Konrad Adenauer de voir l'Allemagne de l'Ouest ratifier rapidement les traités qui autorisent à réarmer se sont évanouis hier quand le vote définitif du Parlement de Bonn sur cette question a été remis au moins jusqu'au mois de mars.

Dans une décision qui a surpris le comité directeur du Bundestag (Chambre basse) à fixé au 24 février l'ouverture du débat sur le principe des traités de Paris. La date maintenant prévue était le 9 février.

Les dirigeants parlementaires disent qu'il est maintenant impossible que les traités de Paris soient ratifiés par la Chambre haute. En France et en Italie, les Chambres basses ont également approuvé la ratification et les Chambres hautes examinent actuellement les traités. L'approbation parlementaire est définitive en Grande-

Antonio Boivert
FRENETTE — Est décédé à l'hôpital St-Louis de Windsor, à l'âge de 71 ans et 4 mois, Louis Frenette, époux de Virginia Guilbert. Les funérailles auront lieu samedi le 22 janvier 1958. Le convoi funéraire quittera la maison funéraire Antonio Bonetti, 3e Avenue, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Philippe de Windsor Mills, où le service sera chanté à 9 heures.

Le R. P. W. Dufault en visite à Beauvoir

Le T. R. P. Wilfrid Dufault, a.a., supérieur général de la Congrégation des Assomptionnistes, était à Beauvoir dernièrement, afin d'y faire la visite canonique de cette maison de la Congrégation. C'est le Père Dufault qui était Supérieur provincial des Assomptionnistes lorsque cette congrégation fut invitée par Mgr Desrueille à prendre la direction du Sanctuaire du Sacré-Cœur de Beauvoir, en 1948. En décembre dernier, il était à Worcester, Mass., pour les fêtes du cinquantenaire du Collège de l'Assomption, fondé par les Assomptionnistes pour l'éducation secondaire et universitaire de la jeunesse franco-américaine.

Grave accident à Jean...

(Suite de la page 3)
Jeux jusqu'à l'épave, est tombé dans les bras de son sauveteur.

D'autres ouvriers sont vite accourus et M. François Boissonneault s'est empressé de faire manœuvrer les lieux le médecin de la compagnie. Le docteur Fontaine a prodigé les premiers soins au blessé et a ordonné que celui-ci soit transporté à l'hôpital St-Vincent-de-Paul de Sherbrooke.

Les autorités de l'hôpital ont déclaré, hier soir, que l'état de M. Jean était satisfaisant et que la victime avait subi des radiographies dont on n'avait pas encore le résultat.

Le Parlement de Bonn retarde le vote définitif sur le réarmement

BONN, Allemagne (PA) — Les espoirs que nourrissait le chancelier Konrad Adenauer de voir l'Allemagne de l'Ouest ratifier rapidement les traités qui autorisent à réarmer se sont évanouis hier quand le vote définitif du Parlement de Bonn sur cette question a été remis au moins jusqu'au mois de mars.

Dans une décision qui a surpris le comité directeur du Bundestag (Chambre basse) à fixé au 24 février l'ouverture du débat sur le principe des traités de Paris. La date maintenant prévue était le 9 février.

Les dirigeants parlementaires disent qu'il est maintenant impossible que les traités de Paris soient ratifiés par la Chambre haute. En France et en Italie, les Chambres basses ont également approuvé la ratification et les Chambres hautes examinent actuellement les traités. L'approbation parlementaire est définitive en Grande-

Le Parlement de Bonn retarde le vote définitif sur le réarmement

BONN, Allemagne (PA) — Les espoirs que nourrissait le chancelier Konrad Adenauer de voir l'Allemagne de l'Ouest ratifier rapidement les traités qui autorisent à réarmer se sont évanouis hier quand le vote définitif du Parlement de Bonn sur cette question a été remis au moins jusqu'au mois de mars.

Dans une décision qui a surpris le comité directeur du Bundestag (Chambre basse) à fixé au 24 février l'ouverture du débat sur le principe des traités de Paris. La date maintenant prévue était le 9 février.

Les dirigeants parlementaires disent qu'il est maintenant impossible que les traités de Paris soient ratifiés par la Chambre haute. En France et en Italie, les Chambres basses ont également approuvé la ratification et les Chambres hautes examinent actuellement les traités. L'approbation parlementaire est définitive en Grande-

Le Parlement de Bonn retarde le vote définitif sur le réarmement

BONN, Allemagne (PA) — Les espoirs que nourrissait le chancelier Konrad Adenauer de voir l'Allemagne de l'Ouest ratifier rapidement les traités qui autorisent à réarmer se sont évanouis hier quand le vote définitif du Parlement de Bonn sur cette question a été remis au moins jusqu'au mois de mars.

Dans une décision qui a surpris le comité directeur du Bundestag (Chambre basse) à fixé au 24 février l'ouverture du débat sur le principe des traités de Paris. La date maintenant prévue était le 9 février.

Le Parlement de Bonn retarde le vote définitif sur le réarmement

BONN, Allemagne (PA) — Les espoirs que nourrissait le chancelier Konrad Adenauer de voir l'Allemagne de l'Ouest ratifier rapidement les traités qui autorisent à réarmer se sont évanouis hier quand le vote définitif du Parlement de Bonn sur cette question a été remis au moins jusqu'au mois de mars.

Dans une décision qui a surpris le comité directeur du Bundestag (Chambre basse) à fixé au 24 février l'ouverture du débat sur le principe des traités de Paris. La date maintenant prévue était le 9 février.

Les dirigeants parlementaires disent qu'il est maintenant impossible que les traités de Paris soient ratifiés par la Chambre haute. En France et en Italie, les Chambres basses ont également approuvé la ratification et les Chambres hautes examinent actuellement les traités. L'approbation parlementaire est définitive en Grande-

Le Parlement de Bonn retarde le vote définitif sur le réarmement

BONN, Allemagne (PA) — Les espoirs que nourrissait le chancelier Konrad Adenauer de voir l'Allemagne de l'Ouest ratifier rapidement les traités qui autorisent à réarmer se sont évanouis hier quand le vote définitif du Parlement de Bonn sur cette question a été remis au moins jusqu'au mois de mars.

Dans une décision qui a surpris le comité directeur du Bundestag (Chambre basse) à fixé au 24 février l'ouverture du débat sur le principe des traités de Paris. La date maintenant prévue était le 9 février.

Les dirigeants parlementaires disent qu'il est maintenant impossible que les traités de Paris soient ratifiés par la Chambre haute. En France et en Italie, les Chambres basses ont également approuvé la ratification et les Chambres hautes examinent actuellement les traités. L'approbation parlementaire est définitive en Grande-

Le Parlement de Bonn retarde le vote définitif sur le réarmement

BONN, Allemagne (PA) — Les espoirs que nourrissait le chancelier Konrad Adenauer de voir l'Allemagne de l'Ouest ratifier rapidement les traités qui autorisent à réarmer se sont évanouis hier quand le vote définitif du Parlement de Bonn sur cette question a été remis au moins jusqu'au mois de mars.

Dans une décision qui a surpris le comité directeur du Bundestag (Chambre basse) à fixé au 24 février l'ouverture du débat sur le principe des traités de Paris. La date maintenant prévue était le 9 février.

Les dirigeants parlementaires disent qu'il est maintenant impossible que les traités de Paris soient ratifiés par la Chambre haute. En France et en Italie, les Chambres basses ont également approuvé la ratification et les Chambres hautes examinent actuellement les traités. L'approbation parlementaire est définitive en Grande-

Le Parlement de Bonn retarde le vote définitif sur le réarmement

BONN, Allemagne (PA) — Les espoirs que nourrissait le chancelier Konrad Adenauer de voir l'Allemagne de l'Ouest ratifier rapidement les traités qui autorisent à réarmer se sont évanouis hier quand le vote définitif du Parlement de Bonn sur cette question a été remis au moins jusqu'au mois de mars.

Dans une décision qui a surpris le comité directeur du Bundestag (Chambre basse) à fixé au 24 février l'ouverture du débat sur le principe des traités de Paris. La date maintenant prévue était le 9 février.

Les dirigeants parlementaires disent qu'il est maintenant impossible que les traités de Paris soient ratifiés par la Chambre haute. En France et en Italie, les Chambres basses ont également approuvé la ratification et les Chambres hautes examinent actuellement les traités.



ORGANISATEURS DU FESTIVAL DES ÉCOLIERS — Cette photographie a été prise hier soir à l'école Supérieure à l'occasion de la formation d'un comité d'organisation pour le festival annuel des écoles catholiques de Sherbrooke qui aura lieu cette année le 20 février. Assis, de gauche à droite: R. F. Arsene, MM. Gérard Samson, secrétaire du comité d'organisation, Nelpha Laprise, Paul-E. Delorme, président du comité, Eugène Roy, président de la Fraternité des amicales de Sherbrooke, Roland Robert, Lorenzo Couture et le R. F. Aldé. Debout, même ordre: MM. Jean-Paul Huot, Roger Gingués, R. F. Pierre-Eugène, Guy Fréreau, G. Trudeau, Maurice Maltais, Roland Hamel et le R. F. Florentin. (Photo La Tribune)

Il y aura deux bills de Sherbrooke

Désiré Dubé est condamné par la Cour pour conduite dangereuse

Un chauffeur de taxi de Sherbrooke, M. Désiré Dubé, demeurant maintenant à Montréal depuis trois mois, vient d'être condamné par le juge W. Redmond Hayes à une amende de \$200 et les frais ou, à défaut de payer, à un mois de prison. Il a été trouvé coupable, hier matin,

de conduite dangereuse le soir du 22 août 1953 sur le chemin qui mène au lac Brompton. Son permis de conduire a également été révoqué pour une période d'un an.

Absence de l'inculpé

Cette sentence fut imposée à la suite d'un procès par conviction sommaire au cours duquel l'accusé ne s'est pas présenté. Me Armand Nadeau, c.r., qui jusqu'ici agissait en qualité de procureur de l'accusé, demanda la permission de se retirer du dossier avant que les procédures ne débutent, une permission que la Cour lui accorda.

Le soir du 22 août 1953, il y eut un accident entre l'auto que conduisait M. Dubé et celle qui conduisait le Dr J.-A. Landry, dentiste bien connu. Des suites de cet accident, Mme Landry est décédée à l'hôpital quelques heures après la tragédie.

De l'ensemble des témoignages, il ressort que M. Désiré Dubé conduisait son automobile à sa gauche du chemin et qu'il frappa l'auto que le Dr Landry conduisait, à quelque 500 yards de la maison de M. Georges Brûlée, de St-Denis de Brompton, vers 7 heures 55 le soir du 22 août 1953.

Un des témoins de la Couronne, M. Wilfrid Pelletier, un cultivateur de St-Denis de Brompton, âgé de 60 ans, raconte ainsi les péripéties de l'accident:

"Comme je suis un homme qui travaille fort durant le jour, je m'étais couché de bonne heure. La fenêtre de ma chambre donnait sur le chemin de St-Denis de Brompton. Vers 8 heures, j'ai entendu venir le taxi. On le voyait toujours monter, le samedi soir, à une allure un peu effarouchée. J'ai remarqué le taxi, pour le sûr, c'est lui qui nous faisait manger le plus de poussière. J'ai dit en moi-même: ça va finir par faire un accident un de ces jours. Un peu (A suivre en page 2)

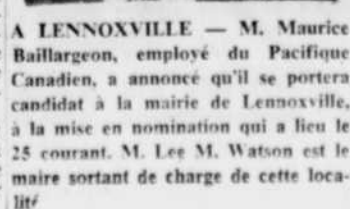
Un anniversaire pour les policiers

L'Association des policiers de Sherbrooke soulignera par une fête intime, dimanche prochain, le 10e anniversaire de la séparation des départements de la police et des incendies.

Le matin, à 9 h. 45, un groupe de policiers, en costume officiel, se formera en ordre de parade, en face de la station, rue Marquette, et défilera sur la rue Belvedere jusqu'au manège des Fusiliers de Sherbrooke, où une messe sera chantée à leur intention, à 10 heures, par M. l'abbé Léon Drapeau, curé de Lennoxville et aumônier de l'Association, qui prononcera le sermon de circonstance.

La cérémonie religieuse terminée, le retour s'effectuera de la même manière. Les membres du groupement seront ensuite conviés à un banquet, qui sera servi dans la salle de garde.

L'organisateur, M. Maurice Houle, président de l'Association, invite tous les policiers à prendre part aux différentes manifestations de cette journée commémorative.



A LENNOXVILLE — M. Maurice Houle, président de l'Association des policiers de Sherbrooke, annonce qu'il se portera candidat à la mairie de Lennoxville, à la mise en nomination qui a lieu le 25 courant. M. Lee M. Watson est le maire sortant de charge de cette localité.

Les membres du Jeune Commerce, à la Sherbrooke Paper Products

Une vingtaine de membres du Jeune Commerce local, pour la plupart accompagnés de leurs épouses ou de leurs amis, ont visité, hier soir, la manufacture de la Sherbrooke Paper Products, 515 boulevard Queen-Nord, sur l'invitation expresse des autorités de la compagnie.

Les visiteurs furent chaleureusement accueillis à leur arrivée par MM. W. F. Barr, gérant général de la compagnie, E. E. Loughhead, gérant d'usine, B. C. Westgate, gérant des ventes, et T. D. Thorpe, comptable en chef de la Richmond Pulp and Paper de Bromptonville. Les invités, divisés en deux groupes, ont fait ensuite la tournée des différents départements, pilotés par les autorités de la maison, qui se sont fait un plaisir d'expliquer les procédés utilisés dans la fabrication des boîtes en carton.

Avec un effectif de plus de 60 employés, la Sherbrooke Paper Products produit environ 500,000 boîtes de travail et le rendement mensuel est approximativement de 10 millions. Le carton qui sert à la fabrication des boîtes provient de la combinaison d'une feuille de papier épaisse et ondulée recouverte de deux côtes d'une autre feuille de papier plus mince et collée. Le travail s'accomplit à l'aide d'une machine de 200 pieds de longueur et de 62

Voici quels seront les devoirs du gérant, sous la direction du conseil municipal:

1. Exécuter ou faire exécuter tous les règlements et toutes les résolutions et ordonnances du conseil;
2. Surveiller, diriger et contrôler les opérations de tous les départements de la cité et de tous les officiers et employés nommés par lui et par le conseil, à l'exception du trésorier qui contrôle la finance mais qui doit coopérer avec lui;
3. Nommer, suspendre et démettre à sa discrétion, tous les employés municipaux, autres que le greffier, le trésorier, l'assistant-trésorier, l'assistant-greffier, l'avocat de la cité, l'ingénieur de la cité, l'ingénieur en chef et le surintendant du service de l'électricité, le chef de police, le directeur des incendies, les vérificateurs et les estimateurs. Tous les officiers et les employés nommés par le gérant, resteront en fonction durant son bon plaisir;
4. Fixer les salaires et les émoluments de tous les officiers et employés. (A suivre en page 2)

Prédicateur français attendu à Sherbrooke

Le R. P. Ammon-Marie Roguet, dominicain français attendu en fin de semaine au Canada, où il prêchera un carême à Québec ainsi que la retraite des étudiants de l'Université Laval et donnera nombre de cours et conférences à Ottawa, Montréal et Sherbrooke, a réalisé une œuvre imposante dans le domaine du renouveau liturgique. Il a notamment animé nombre d'émissions radiophoniques, fondé le Centre de Pastoralité liturgique de Paris dont il est encore le directeur, publié plusieurs volumes et prêché nombre de carêmes.

Le thème du carême qu'il prêchera à la paroisse St-Dominique de Québec sera "le mystère pascal". La ville de Sherbrooke apparaît sur la liste des endroits où le distingué visiteur donnera des cours et conférences sur la liturgie. Le R. P. Roguet viendra à Sherbrooke vers la fin de février.

A la Cour municipale

Deux jeunes hommes de Sherbrooke, appréhendés par un constable, mercredi soir, alors qu'ils étaient en état d'ébriété sur les rues St-François et King-Ouest, ont comparu, hier avant-midi, à la Cour municipale, pour répondre à une accusation d'ivresse. Ils ont plaidé coupable et le juge Richard Crépau leur a accordé une sentence suspendue.

Mme Grégoire n'avait que trois ans lorsqu'elle accompagna à Scottstown, ses parents qui venaient de la Patrie. Elle avait épousé François-Xavier Grégoire le 10 septembre 1900. Son époux l'avait précédée dans la tombe il y a six ans. La défunte laisse six filles et un fils. Ce sont Mme J. J. Côté, (Yvonne), de Sherbrooke, Mlle Lucie Grégoire, secrétaire au bureau provincial de l'Agriculture, édifice Dion, Mme Auguste Brouillard (Rachel), de Scottstown, Mme Alexandre Letourneau (Gabrielle), d'East Angus, Mme Cuthbert Jones (Thérèse), de Sherbrooke, ainsi que Mlle Marie-Anne et Paul, de Scottstown; un fils, M. Raymond Grégoire, de St-Christophe.

Elle laisse aussi deux frères, MM. Arthur Brouillard, de Cochrane, Ont., et Albert Brouillard, de Hearst, Ont.; quatre sœurs, Soeur Hélène de Jésus, supérieure de l'Hôpital Ste-Thérèse à Shawinigan Falls, Soeur Saint-Jean, supérieure de l'Hôpital de Ville-Marie, Mme Armand Rivest, de Ville-Marie, et Mlle Cécile Brouillard, d'Ottawa. Elle laisse aussi ses gendres, MM. J.-J. Côté, de Sherbrooke, Auguste Brouillard, de Scottstown, Alexandre Letourneau, d'East Angus et Cuthbert Jones, journaliste au "Sherbrooke Daily Record", de même que plusieurs petits-enfants, un grand nombre de neveux et nièces et autres parents.

Les funérailles auront lieu en l'église de St-Paul de Scottstown lundi prochain à dix heures et l'inhumation aura lieu dans le lot de la famille au cimetière paroissial.

A tous les membres de la famille Grégoire, la TRIBUNE offre l'expression de ses bien vives condoléances dans ce deuil.

Le Dr L.-A. Gendreau a été réélu hier, à la présidence de l'ETAA

Le Dr L.-A. Gendreau a été réélu président de l'ETAA pour un deuxième terme hier après-midi, à l'issue de l'assemblée générale annuelle de cet organisme, tenue à l'aréna de Sherbrooke.

La société d'agriculture des Cantons de l'Est a également discuté de certains projets qui seront mis en oeuvre au cours de l'année 1955 en vue d'assurer le succès des saisons d'été et d'hiver aux terrains de l'exposition régionale.

Le Dr Gendreau sera secondé dans sa tâche par MM. C. L. Campbell et Emile Levesque, qui agissent respectivement comme premier et second vice-président. Un comité exécutif de douze membres a également été élu, il sera composé de l'hon. C. B. Howard, MM. L.-F. Codère, D. G. Ross, E. E. Spafford, M. T. Stenson, R. A. Webster, W. W. Nichol, J. P. Mullins, W. G. MacDougall, J.-A. Ste-Marie, Everett Nicol et Eric T. Webster.

Dix-sept autres directeurs ont aussi été élus et seront appelés à partager les responsabilités des 29 comités spéciaux de la société. Ce sont: MM. V. R. Beattie, Ted Bennett, Harry J. Blue, Hector Codère, Ivan Dugré, Alphonse Gauthier, Maurice Gingués, B. N. Holham, Bud C. Howard, colonel B. D. Lyon, D. J. MacMillan, Hugh McClary, Gordon McElrea, Leonard E. O'Donnell, W. S. Richardson, Alex C. Ross, J.-E. R. Ste-Marie, et F. W. Webster.

Grave accident à Jean St-Laurent

WINDSOR MILLS, (DNC) — Sans l'intervention rapide d'un compagnon de travail, M. Jean St-Laurent, âgé de 23 ans, de Windsor Mills, aurait sans doute perdu la vie, hier après-midi, lors d'un accident de travail survenu au moulin St-François de la compagnie Canada Paper, où il travaillait.

A l'hôpital St-Vincent-de-Paul, où il a été transporté d'urgence, on nous apprendait, tard hier soir, que son état est satisfaisant.

Mgr E. Larochelle, au sacre de Mgr Thibault

MONTREAL, (C.C.C.) — Mgr Edgar Larochelle, P.A., supérieur général de la Société des Missions-Étrangères du Québec, se rendra à Davao, Philippines, en vue d'assister à la consécration épiscopale de S. Exc. Mgr Clovis Thibault, P.M.E., originaire de St-Anne de Davelle, P.Q., élu le 30 décembre évêque titulaire de Canata et prélat nullius de Davao.

Mgr Larochelle prendra l'avion d'Air-Canada à Dorval le 29 janvier. L'avion fera escale à New-York, Seattle, Anchorage et Tokyo, puis arrivera à Manille le 1er février.

Le supérieur général sera accompagné de MM. les Abbés Gérard Dubé et Bernard Giraldeau, P.M.E., missionnaires aux Philippines depuis 10 ans, qui abrègeront leur congé au pays pour prendre part à la consécration de leur évêque.

La cérémonie aura lieu à Davao le 11 février. Mgr Larochelle sera absent environ un mois et demi.

21 sous zéro

On a enregistré ce matin le plus gros froid de l'hiver, alors que le thermomètre est descendu à 21 degrés au-dessous de zéro dans le cours de la nuit. Dans le cours de l'avant-midi, il était à quinze sous zéro.

L'église de N.-D. des Bois détruite au cours de la nuit

NOTRE-DAME DES BOIS, (DNC) — Un incendie, qui a menacé de se développer en conflagration, a détruit tôt ce matin l'église de Notre-Dame des Bois, comté de Frontenac, vieille de 45 ans.

Le feu, qu'on n'a pu maîtriser que vers 6 heures ce matin, a complètement ravagé l'intérieur de l'église. De l'édifice de pierre, qui avait été construit en 1910, il ne reste plus maintenant que les quatre murs. L'intérieur de l'église était en bois et en plâtre.

Un voisin a constaté l'incendie vers 2 h. 30 et il a alerté immédiatement le curé de Froidmont, M. l'abbé Emery Picard. Le feu avait déjà pris des proportions considérables à ce moment-là et le groupe de volontaires rassemblés par le curé ne put faire mieux que de maîtriser les flammes avant qu'elles ne s'attaquent aux maisons voisines.

Un couvent et quatre maisons entourant l'église ont dû être évacués.

Le Dr L.-A. Gendreau a été réélu hier, à la présidence de l'ETAA

Congrès annuel des Sociétés St-Jean-Baptiste à Valleyfield

La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec tiendra son prochain congrès annuel à Valleyfield, les 11 et 12 juin 1955. Ces assises, qui grouperont au moins trois cents personnes venues de tous les coins de la province de Québec, porteront sur la nécessité d'une éducation nationale équilibrée dans les écoles et au foyer.

Le choix de la date et du lieu du congrès fut arrêté par les membres du conseil général de la Fédération, à une assemblée régulière tenue au Mouvement National de Montréal. On fixa à la même occasion le thème de ce grand rassemblement.

Bien que le programme du congrès ne soit pas encore arrêté, on s'attend à ce qu'un grand nombre de projets de résolutions soient soumis par les treize Sociétés diocésaines ou régionales affiliées à la Fédération. Des conférenciers de grande valeur seront aussi invités pour la circonstance.

Au cours de la réunion, les directeurs généraux ont en outre chargé leur exécutif d'étudier les possibilités de transformer en organisation provinciale l'oeuvre du "Prêt d'Honneur". Nombre de sections ont en effet commencé à distribuer des bourses ou d'accorder des prêts à des étudiants, ceci pour faciliter à des jeunes peu fortunés l'accès à des positions lucratives ou à des postes de commandes. L'étude de l'exécutif vise à uniformiser les méthodes de travail.

Les directeurs ont enfin renouvelé leur désir de participer à l'organisation d'une souscription patriotique annuelle, destinée à aider les groupes canadiens-français des autres provinces du pays. Une souscription en ce sens est à l'organisation sous l'égide du Conseil de la Vie française en Amérique et de la Fédération des SSJB du Québec.

Assistaient à la réunion: MM. Gérard Turcotte, de Sherbrooke, président général; Louis Beauré, de (A suivre en page 2)

Mgr E. Larochelle, au sacre de Mgr Thibault

MONTREAL, (C.C.C.) — Mgr Edgar Larochelle, P.A., supérieur général de la Société des Missions-Étrangères du Québec, se rendra à Davao, Philippines, en vue d'assister à la consécration épiscopale de S. Exc. Mgr Clovis Thibault, P.M.E., originaire de St-Anne de Davelle, P.Q., élu le 30 décembre évêque titulaire de Canata et prélat nullius de Davao.

Mgr Larochelle prendra l'avion d'Air-Canada à Dorval le 29 janvier. L'avion fera escale à New-York, Seattle, Anchorage et Tokyo, puis arrivera à Manille le 1er février.

Le supérieur général sera accompagné de MM. les Abbés Gérard Dubé et Bernard Giraldeau, P.M.E., missionnaires aux Philippines depuis 10 ans, qui abrègeront leur congé au pays pour prendre part à la consécration de leur évêque.

La cérémonie aura lieu à Davao le 11 février. Mgr Larochelle sera absent environ un mois et demi.

21 sous zéro

On a enregistré ce matin le plus gros froid de l'hiver, alors que le thermomètre est descendu à 21 degrés au-dessous de zéro dans le cours de la nuit. Dans le cours de l'avant-midi, il était à quinze sous zéro.

L'église de N.-D. des Bois détruite au cours de la nuit

NOTRE-DAME DES BOIS, (DNC) — Un incendie, qui a menacé de se développer en conflagration, a détruit tôt ce matin l'église de Notre-Dame des Bois, comté de Frontenac, vieille de 45 ans.

Le feu, qu'on n'a pu maîtriser que vers 6 heures ce matin, a complètement ravagé l'intérieur de l'église. De l'édifice de pierre, qui avait été construit en 1910, il ne reste plus maintenant que les quatre murs. L'intérieur de l'église était en bois et en plâtre.

Un voisin a constaté l'incendie vers 2 h. 30 et il a alerté immédiatement le curé de Froidmont, M. l'abbé Emery Picard. Le feu avait déjà pris des proportions considérables à ce moment-là et le groupe de volontaires rassemblés par le curé ne put faire mieux que de maîtriser les flammes avant qu'elles ne s'attaquent aux maisons voisines.

Un couvent et quatre maisons entourant l'église ont dû être évacués.

Jean Béliveau au festival des écoles catholiques de Sherbrooke

Le 2e festival annuel des écoles catholiques de Sherbrooke aura lieu dimanche, le 20 février prochain. C'est la décision prise hier soir par les membres du comité d'organisation qui se sont réunis à l'école Supérieure de la rue King-Ouest.

Ce festival, qui débutera à 1 h. 30 pour se terminer à la fin de l'après-midi, est organisé sous le patronage de la Fraternité des amicales de Sherbrooke. Tous les élèves des écoles catholiques de Sherbrooke sont invités à y participer.

Jean Béliveau, la fabuleuse étoile des Canadiens de Montréal, de la ligue Nationale de hockey, sera au festival de cette année. L'idole de tous les jeunes Canadiens français arrivera à Sherbrooke à bonne heure, le matin du 20 février et sera l'objet d'une réception civique à l'hôtel de ville. Il sera ensuite l'invité d'honneur à un dîner servi à l'hôtel Sherbrooke et auquel seront également conviés les patrons honoraires du festival.

Après-midi, Jean Béliveau se rendra à l'aréna de l'avenue du Parc où il agira comme juge des différents événements du festival. Durant la semaine qui précèdera le festival, les élèves de toutes les écoles catholiques de Sherbrooke participeront à un concours de dessin. Le sujet de chaque dessin devra

concerner le festival et l'évêque qui aura réussi le mieux dessin se verra récompenser le 20 février. Le directeur de chacune des écoles se chargera de mener à bonne fin ce concours.

Comité d'organisation
Au début de l'assemblée d'hier soir, on a procédé à l'élection des présidents des comités d'organisation. M. Eugène Roy, président de la Fraternité des amicales de Sherbrooke, a été nommé à la présidence honoraire du comité général tandis que M. Paul-Emile Delorme a été élu président du comité du festival. Voici les noms des présidents de chaque comité: MM. Roland Robert, comité sportif; Lorenzo Couture, jeux sur glace; Nelpha Laprise, réception; Gerald Trudeau, billets; et Roger Gingués, Maurice Maltais et Roland Hamel, aréna.

M. Gérard Samson a été nommé secrétaire du comité général tandis que M. Hector Siméon agira comme trésorier. Les directeurs sont MM. Valérie Vachon, de l'école Racine, Guy Fréreau, de l'école Larocque; Jean-Louis Blanchard, de l'école Supérieure; Jean-Paul Huot, de l'école Ste-Thérèse; Guy Lebrun, de l'école Notre-Dame du Rosaire; Laureat Baillargeon, de l'école du Centre; et André Lefebvre, de l'école St-Jean-Baptiste.



VISITE INDUSTRIELLE A LA SHERBROOKE PAPER PRODUCTS. — Une imposante délégation du Jeune Commerce local s'est rendue, hier soir, à la Sherbrooke Paper Products, boulevard Queen-Nord, pour y faire une visite industrielle. On voit ici le groupe qui semble vivement intéressé au travail d'une jeune fille dont l'occupation est de plier le carton prêt à prendre la forme d'une boîte avant l'expédition. On remarque dans le groupe: MM. W. F. Barr, gérant général de la manufacture, E. E. Loughhead, gérant d'usine, B. C. Westgate, gérant des ventes, T. D. Thorpe, comptable en chef de la Richmond Pulp and Paper de Bromptonville, et M. Roland Lortie, président de la Chambre des jeunes, et Mme Lortie, M. Jacques Brisson, président du comité des visites industrielles, et Mme Brisson, MM. Gérard Gauthier, président ex-officio du Jeune Commerce, Lucien Robert, Fernand Groleau, Robert Parent, Yvan Castonguay, Gilbert Lemay, Martial Gertin, M. et Mme Paul-André Vincent, M. André Philippon et Mlle Suzanne Bonin, M. André Bouchard et Mlle Marielle Gaudette, et Lucien Perron, un employé. N'apparaissent pas sur cette photo: MML Guy Côté, secrétaire de la Chambre locale, et "Tony" Bégin, sénateur à la Fédération provinciale des Chambres de commerce des jeunes. (Photo La Tribune)

LA TRIBUNE

Fondée en 1910

Pour tous services :
Téléphone LO 9-2525

221, rue Dufferin
Sherbrooke

Rédacteur en chef : Louis-Philippe ROBIDOUX

Services des nouvelles :
La Presse Canadienne, La Presse Associée, (E.-U.)
L'Agence Reuter

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que la Tribune publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières de la Tribune sont réservés. (Autorisation comme matière postale de seconde classe par le ministère des Postes).

Représentants :
Aux E.-U. : Gilman, Nicoll & Ruthman, New York
Chicago, Philadelphie, Boston et San Francisco.
Au Canada : A.-H. Toppin, 53 Yonge Street, Toronto.

Toute réclamation concernant la publication d'une annonce devra être faite dans les trois jours qui suivent et la responsabilité de l'éditeur pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

VENDREDI 21 JANVIER 1955

Au Salon de l'Agriculture

Le Salon National de l'Agriculture qui se tiendra pour la deuxième fois, à Montréal, le mois prochain, ne manquera pas d'attirer pour tous, si l'on en croit les organisateurs. Il y aura de quoi, dit-on, satisfaire non seulement les cultivateurs, mais aussi les citadins.

L'an dernier, le Salon National de l'Agriculture comportait une ménagerie réduite où l'on pouvait voir des spécimens de nos magnifiques races laitières, des races ovines et porcines, de même que des oiseaux de basse-cour. Dix jours durant, des milliers de citadins ont défilé devant ces "nobles conquêtes de l'homme", témoignant un intérêt soutenu, surtout les enfants. C'est ce qui a décidé les organisateurs du prochain Salon, qui se tiendra du 17 au 24 février, au palais du Commerce de Montréal, à répéter cette expérience éducative en y ajoutant cette fois des représentants de nos superbes races chevalines : belge, percheronne, canadienne et thoroughbred, auxquelles les misérables attelages affectés à la livraison, en ville, sont loin de rendre justice...

Ces exhibits d'animaux seront présentés par la Société des Éleveurs d'animaux de race pure de la province de Québec, en collaboration avec le ministère provincial de l'Agriculture, les associations d'éleveurs de bovins de races Jersey, Ayrshire, Holstein, Canadienne et Suisse brune, et aussi les associations d'éleveurs de chevaux, de porcs et de moutons. Les exhibits avicoles seront présentés par le ministère fédéral de l'Agriculture, la Coopérative avicole du Québec, et diverses associations d'éleveurs de gallinacés.

La pension aux invalides

On sait, depuis le début de la session fédérale, que le gouvernement canadien, avec l'assentiment de toutes les provinces, versera, cette année, une allocation de \$40 par mois aux invalides âgés de 18 ans et plus. C'est une nouvelle mesure sociale, qui complète pour ainsi dire celles des pensions de vieillesse, celle des allocations familiales et celle de l'aide aux mères nécessiteuses et aux aveugles.

L'hon. Paul Martin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être, dans une causerie récente à la radio, a fourni, sur la nouvelle législation, des explications que ne contenait pas le discours du Trône, à l'ouverture du Parlement fédéral. Dans cette causerie, M. Martin déclare, entre autres choses :

"Les provinces se chargeront d'administrer les nouvelles allocations aux invalides et en partageront le coût, à parts égales, avec le Gouvernement fédéral. Cette loi fédérale est maintenant en vigueur et toutes les provinces ont manifesté leur intention de participer au programme prévu. Il appartient, cependant, aux autorités provinciales de déterminer la date à laquelle, dans chacune d'elles, ces allocations seront payables. Nous prévoyons que, une fois que chacune des provinces aura pris les dispositions nécessaires pour mettre le programme en pleine vigueur, de 25,000 à 35,000 invalides canadiens bénéficieront de la loi et que le coût total de ces allocations s'élèvera à 16 millions de dollars par année.

Au Canada, on a déjà fait beaucoup pour satisfaire aux besoins sociaux et économiques des personnes que la maladie ou un accident ont rendus invalides. À l'heure actuelle, des milliers de Canadiens invalides bénéficient de la sécurité de la vieillesse, de l'assurance-vieillesse, des pensions et allocations aux anciens combattants, des allocations aux aveugles, des indemnités pour accidents du travail et de diverses mesures provinciales relatives aux mères et aux veuves nécessiteuses. Mais il y a des Canadiens dont l'invalidité est telle que l'on ne peut guère compter sur leur réadaptation. C'est à ces invalides dont les programmes actuels ne prévoient pas le cas que les nouvelles allocations d'invalidité apporteront une mesure si heureuse d'assistance financière."

Ce nouveau programme est la plus récente des nombreuses mesures humanitaires que les gouvernements libéraux ont présentées, au cours des quinze dernières années, et il sera d'un grand secours à plusieurs milliers de citoyens dans le besoin, qui méritent l'assistance de l'État.

FEUILLES VOLANTES

La grande vie elle-même est très courte...

L'imitation ne doit jamais aller jusqu'à la singularité.

Cela va de soi que cela ne va pas toujours avec autrui.

Mais avec de l'habileté il est des accommodements avec tout le monde.

On n'est jamais trop conformiste dans la pratique de la vertu.

Le risque donne du prix à la réussite, et parfois même à l'échec.

Hier et Demain sont, pourrait-on dire, proches parents... éloignés...

Il y a des vérités hors de propos, comme il y a des proverbes hors de saison.

On se ferait beaucoup moins aux apparences si l'on prenait soin de les démasquer.

TRISTAN

L'opinion des autres

Avec le permis...

Avec le nouveau permis de conduire, on pourrait donner aux chauffeurs d'automobiles les règlements de la route... et, à quelques-uns, un manuel de politesse.

(La Terre de Chez Nous)

Règlement d'hygiène

Dans les maisons et les logements bien chauffés de Québec, la ventilation fait défaut, en hiver. Cet inconvénient devient un défaut, lorsqu'un appartement ou une chambre n'assure pas un cubage d'air suffisant à ses occupants. L'administration municipale serait donc dans l'exercice d'un devoir et d'un droit si elle imposait aux constructeurs un règlement les obligeant à donner le cubage d'air indispensable à la santé des occupants des petits appartements dont le nombre augmente à Québec. À ce propos, il est utile de signaler au maître et aux éleveurs que les lois élémentaires de l'hygiène sont trop ignorées par leurs administrés.

(L'Événement-Journal — Québec)

Les vols à Ottawa

Il faudrait dire : les vols à Ottawa, à Hull et à Eastview, car ces trois villes ne connaissent pas de sécurité absolue. L'hiver est une saison favorable aux vols de tout acabit. Ce qui est certain, c'est que l'hiver 1954-1955 laissera de mauvais souvenirs à certains propriétaires qui ont reçu deux fois la visite de ces oiseaux de nuit. Le vol est-il assez puni par les cours de justice? Le chômage est-il la première cause de tant d'attaques à la propriété et à la personne? Autant de questions à connaître, comme moyen de combattre le mal. Mais s'il y avait plus d'œuvres de jeunesse, est-ce qu'on ne trouverait pas au moins une solution? — F. R.

(Le Droit — Ottawa)

Lourd fardeau pour les États-Unis

On relève une certaine compression des dépenses, ce qui correspond certainement aux desirs des masses américaines, dans le budget fédéral que le président Eisenhower a présenté au Congrès de Washington pour l'exercice fiscal 1955-1956, dans lequel la diminution de l'ordre d'un milliard environ, laisse les prévisions de dépenses à un très haut niveau encore, à \$62,400,000,000.

Il faut noter que le total demeure aussi fort parce que le gouvernement des États-Unis doit faire face à de très lourdes obligations pour ce qui regarde la sécurité nationale, frais d'armement et assistance militaire accordée aux nations alliées. Le montant prévu à cet égard dépasse les quarante milliards; cela forme soixante-cinq pour cent des dépenses envisagées pour l'ensemble des douze mois; c'est une bien grosse proportion.

On peut la considérer comme la rançon de la position qu'occupent les États-Unis dans le monde depuis la fin de la dernière guerre. Ils sont incontestablement les chefs de file de la politique de résistance à l'expansion communiste. Ils n'ignorent pas que leur faiblesse encouragerait l'U.R.S.S. à profiter de nouvelles aventures, tandis que leur force tend, au contraire, à éloigner les pensées d'agression.

(La Presse — Montréal)

LES BEAUX VERS

Le droit chemin

Où bien loin de la voie
Où marche le pêcheur,
Cheminé où Dieu tenvoie
Enfant, garde ta foi,
Lis, garde ta blancheur.

Sois humble. Que l'importe
Le riche et le puissant?
Un souffle les emporte,
La force la plus forte,
C'est un cœur innocent.

Bien souvent Dieu repousse
Du pied les fautes tours;
Mais dans le nid de mousse
Où chante une voix douce,
Il regarde toujours!

Reste à la solitude,
Reste à la pauvreté,
Vis sans inquiétude
Et ne te fâche plus
Que de l'étérité!

Victor HUGO

Progrès dans les Caraïbes

par Charles H. ARCHIBALD

Deux groupes d'îles de la mer des Caraïbes, ou la princesse Margaret se rendra au cours de son prochain voyage, ont occupé la vedette à la fin de l'année passée alors qu'on annonçait à Londres des projets de modifications constitutionnelles pour certains d'entre elles. Ces changements ont pour objet de mettre ces territoires sur un pied politique de par avec celui de leurs voisins britanniques de la région, afin de leur donner leur part de l'autonomie qui est à un tel point la particularité des événements d'après-guerre dans les Caraïbes britanniques.

Les deux groupes sont les îles du Vent et les îles Sous-le-Vent. Les îles qui les forment, bien que comptant au nombre des plus petits territoires britanniques d'outre-mer, ont une histoire plus longue et plus pittoresque que la plupart pendant une période considérable du passé, elles ont joué un rôle de premier plan dans les rivalités et conflits de l'Europe et dans les rapports de l'Europe avec les Amériques.

Les îles du Vent, auxquelles on songe en vue des modifications constitutionnelles, sont la Grenade, Saint-Lucie et Saint-Vincent; les îles Sous-le-Vent sont, à l'égard d'Antigua et Saint-Christophe, Nevis et Anguilla. Avec leurs camarades, la Dominique des îles du Vent et Montserrat des îles Sous-le-Vent, elles élaborent des plans en vue de se joindre à la Fédération proposée des Antilles britanniques, qui semble près de se réaliser.

Prêts et octrois de l'Angleterre

Si la Fédération se réalise, les îles du Vent et les îles Sous-le-Vent auront une population de près de 400,000 au total, soit environ le huitième de la population totale de la Fédération. En outre, elles apporteront à la Fédération une riche variété de vie locale, produit autant de la signification communale actuelle que de leur passé coloré. Les îles du Vent et Sous-le-Vent, en effet, ont pleinement participé au programme de mise en valeur lancé dans toute cette région par le gouvernement du Royaume-Uni sous le régime de sa politique qui consiste à aider les territoires dépendants à se diriger eux-mêmes d'affaire.

L'agriculture est le pilier de leur économie, le sucre domine dans les îles Sous-le-Vent, mais la culture est plus variée dans les îles du Vent. Au cours des dix dernières années, on s'est fort occupé de l'amélioration des services sociaux : enseignement, habitation et santé publique, mais on reconnaît qu'on ne saurait le maintenir au niveau élevé qui s'impose sans une expansion de l'économie des îles.

Pour la réaliser, le gouvernement anglais a consenti des prêts et octrois en vertu des lois relatives à la mise en valeur et au bien-être, d'avril 1946 à mai 1954, au montant de £1,478,649 aux îles Sous-le-Vent et de £2,346,416 aux îles du Vent.

Progrès dans plusieurs domaines

On a eu un exemple du progrès, réalisé dans les îles du Vent, dans le succès qu'a remporté l'expansion de l'industrie de la banane. Les îles du Vent ont, en outre, mesuré on a été prise à la Dominique, mais on a été prise à Saint-Lucie et Saint-Vincent la campagne en vue de la culture d'une plus grande quantité de bananes pour l'exportation. Des associations de producteurs de bananes se sont formées dans ces îles en 1953, année particulièrement réussie à Saint-Lucie quant à la culture de ce fruit.

Dans un autre domaine, c'est-à-dire celui de la santé publique, le Contrôle de la mise en valeur et du bien-être des Antilles, — principal représentant du gouvernement anglais quant au programme de mise en valeur de la région, — a pu annoncer à la fin de 1954 la réalisation, complète à Montserrat et Saint-Christophe-Nevis, de plans tendant à l'établissement de centres ruraux d'hygiène qui devaient être réalisés pendant la décennie d'années 1946-1956. Il a pu faire connaître en outre que, dans les îles de Saint-Christophe, de Nevis et d'Anguilla, — le nombre des futures mères inscrites en vue des soins pré-nataux équivalait aux quatre cinquièmes du nombre annuel de naissances.

De telles indications du ferme progrès réalisé pour renforcer les fondements économiques et sociaux sont communes parmi les territoires britanniques des Caraïbes. Les îles du Vent et les îles Sous-le-Vent sont jointes à l'effort grand tendant à la plus grande amélioration possible. Les deux groupes participent énergiquement au travail de la Commission économique régionale, organisme créé en 1954 à la suite des négociations qui avaient trait au projet de fédération. A une échelle moindre, elles sont associées de la Trinité et de la Barbade, deux de leurs grandes voisines britanniques, en vue d'établir à la Trinité l'Institut agricole des Caraïbes de l'Est, centre d'instruction au niveau intermédiaire pour les étudiants en agriculture.

Rapports du passé

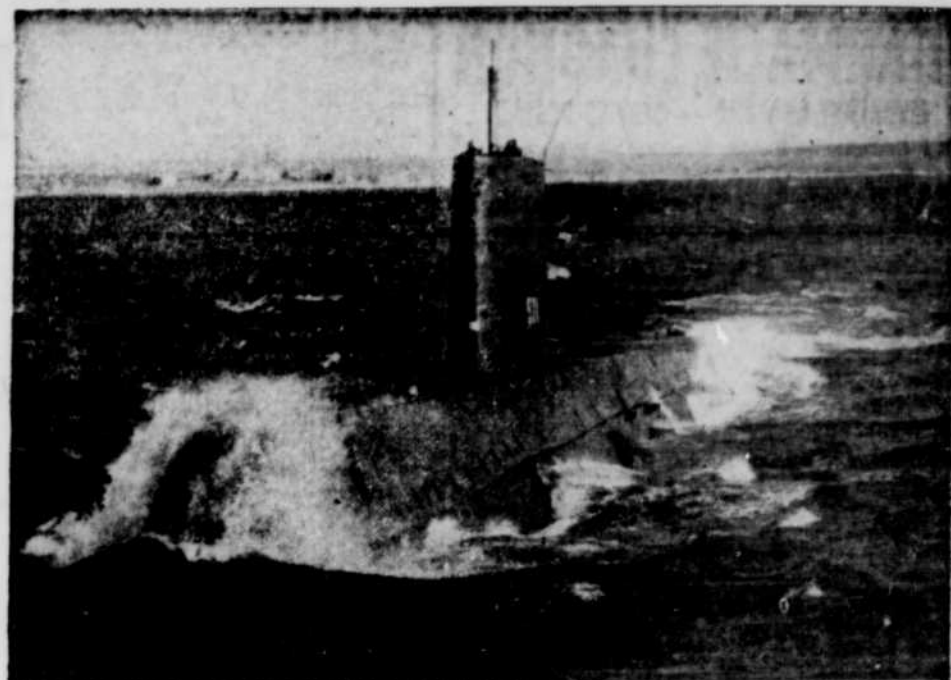
La connaissance la plus superficielle de l'histoire des Caraïbes suffit pour savoir comme il convient que les îles du Vent et Sous-le-Vent participent pleinement à l'effort d'ordre régional, économique et politique. L'une des îles Sous-le-Vent, Saint-Christophe (ou St. Kitts), peut à bon droit réclamer le titre de première colonie britannique de la région. Saint-Christophe a été colonisée en 1623 par des gens des îles britanniques, qui se livraient de la à des sorties sur les autres îles dans les années qui ont suivi.

Une autre des îles Sous-le-Vent

Notre Reine, dites à votre Fils que vous nous voulez avec vous au paradis. O Marie, notre vie, notre joie, notre espérance, priez Jésus pour nous. St. Alphonse DE LIGUORI

GRAIN DE SAGESSE

O notre Reine, dites à votre Fils que vous nous voulez avec vous au paradis. O Marie, notre vie, notre joie, notre espérance, priez Jésus pour nous. St. Alphonse DE LIGUORI



NOUVEAU PROGRES DE L'ENERGIE ATOMIQUE. — Le nouveau sous-marin américain "Nautilus" poursuit sa route sous l'eau. Ces simples mots marquent le succès d'années d'efforts et de réalisations pour harnacher la force motrice de l'énergie atomique. Les essais du "Nautilus" viennent à dix années près du lancement de la première bombe atomique sur Hiroshima, en 1945.

Les écrivains sportifs en France

par Marcel BERGER

Chaque fois qu'il m'arrive de traiter de sport en dehors de nos frontières et qu'une allusion soit faite à l'Association des écrivains sportifs de France, je constate une surprise. Ce sont des questions :

Pas chez nous. Et pourtant nous sommes...

Nous sommes une nation éminemment sportive...

Sous la courtoisie, je sentais même cette conviction fondée. "Encore plus sportive que la vôtre". Et comment, vrai, s'agissant de la Grande-Bretagne, berceau et initiative de presque tous les sports modernes.

Il en est cependant ainsi. Toujours, nous autres, diables de Français, nous sommes, diables de Français, moins nombreux, moins riches, moins "sérieux" que d'autres, nous lançons de petits défis, de petites initiatives (jadis celles des Jeux Olympiques) qui, au fait, ne peuvent aboutir — mais aboutissent souvent — qu'à la sympathie enthousiaste de nos amis de l'univers entier.

Pourquoi, dans toute nation de cette époque, devrait-il s'imposer l'existence d'un groupement d'écrivains sportifs?

D'abord pour préserver, autant que possible, certaine élite d'une obésité précoce, d'une dégénérescence physique, qui, sous tous les ciels, obère part de la vie de certains leaders de professions libérales. Continuons à "faire du sport" — oh, pas de "grande compétition" — entre camarades du même bord, se retremper de temps en temps dans l'atmosphère sportive de l'été, c'est un moyen privilégié de lutter contre le "mal de siècle" physique et moral dont nous menaçent l'excès de civilisation.

Continuer aussi de garder ces écrivains en contact — au titre d'écrivains — avec ces manifestations grandioses — les plus précieuses de notre temps — que sont les événements majeurs en tous sports : c'est les entretenir dans une sorte d'exaltation chevaleresque et de lutte pour l'effort humain et pour la "lettre sans haine". Enfin... Enfin... Se figure-t-on bien que le sport est — ou devrait être — une merveilleuse école de toutes les vertus modernes, de la sorte de super-moralité et de quasi-religion. Il devrait l'être. Il ne l'est que rarement. Le sport est sans doute comme la langue d'Esopo, la pire et la meilleure des choses, la "pire" s'il enseigne la brutalité, le mercantilisme, le chauvinisme, la haine, le mépris, le fait de discipline, de faire plaisir, de camaraderie interregionale et internationale.

Sans compter que, sur un autre terrain, la littérature et l'art sportif peuvent être considérés comme des éléments souverains de culture et de beauté, le dit parfois — en souriant — que je connais le moyen de "fabriquer" presque à coup sûr des "chefs-d'œuvre" : c'est de mettre un "écrivain sportif" en présence d'un grand fait sportif, match international de football, de hockey, de basketball, de tennis, de l'ordre de Coupe-Dixie, et de lui demander de transcrire simplement ses impressions. D'un coup, il retrouve le ton épique, le souffle qui a de tout temps inspiré les récits de combats, mais sans que le récit soit cette fois avili par la tristesse et l'horreur guerrières.

Et voilà pourquoi les "écrivains sportifs de France" qui prospèrent et travaillent, publient des livres dont certains font le tour de la terre, se livrent en juin, chaque année, à d'innombrables confrontations athlétiques, et patronnent des prix littéraires, souhaitent tant que se fonde — il en est question — des associations semblables dans d'autres nations du monde et demandent à les "rencontrer" joyeusement, fraternellement. Non seulement sur les aires et courts, mais bras sous bras, sous le signe de l'esprit et du muscle réconciliés, comme aux temps heureux de Platon. (S.I.F.) Marcel BERGER.

Protection à un adolescent

TORONTO. (P.C.)

L'ordre donné par un magistrat de traduire un adolescent de 15 ans en cour de police sous l'accusation de vol à main armée avec violence a été annulé par un juge de la Cour supérieure, mardi, parce que le jeune homme n'avait pu confier sa cause à un avocat.

M. le juge E.-G. Moorehouse, de la Cour supérieure de l'Ontario, a déclaré : "Aucun homme, spécialement un adolescent, ne doit être privé du droit de recourir à un procureur."

Il a ordonné que l'adolescent, natif de Glace Bay, en Nouvelle-Ecosse, subisse plutôt son procès en cour juvénile.

Le jeune homme a été arrêté le 10 décembre sous l'accusation d'avoir volé un porte-monnaie contenant \$40 ainsi qu'une montre de \$80. Il est emprisonné depuis 40 jours. Il a comparu, sans procureur, devant des tribunaux pour adolescents et adultes.

Sans le sou, il avait demandé à un ami de lui venir en aide. L'avocat Harry R. Rose fut consulté. Il découvrit que le jeune homme était âgé de 15 ans et non de 18 ans comme l'indiquaient les dossiers de la cour. Le procureur de la Couronne, Me Harold A. Sanders, décida de le traduire devant la cour juvénile le 21 décembre. M. Rose avertit M. Sanders par lettre qu'il ne pourrait pas se présenter devant le tribunal ce jour-là et réclama un ajournement.

Il n'y eut aucune remise et l'adolescent dut subir son procès en l'absence de son avocat. Il enregistra un plaidoyer de culpabilité après avoir protesté à deux reprises de son innocence. Il est reconnu coupable, dit-il, pour en finir.

Le juge Douglas Webster ordonna subseqüemment que l'accusé soit jugé

au même titre qu'un adulte et traduit en cours de police.

Selon la loi de la délinquance juvénile, un juge peut déclarer adulte une personne âgée de moins de 16 ans s'il croit garantir ainsi la protection de la société.

Me Rose en a appelé de cette décision auprès du juge Moorehouse. Ce dernier a dit que l'affaire n'aurait pas dû être jugée en l'absence d'un avocat et que l'accusé n'a pas obtenu justice.

Au cours de son procès en cour juvénile, l'adolescent a reconnu avoir dérobé \$14 à un homme qui l'avait fait boire. Il a admis également des condamnations antérieures pour vols avec effraction. Il était en liberté provisoire.

M. Rose, qui agit bénévolement dans cette cause, a déclaré qu'il continuera de s'intéresser au jeune homme.

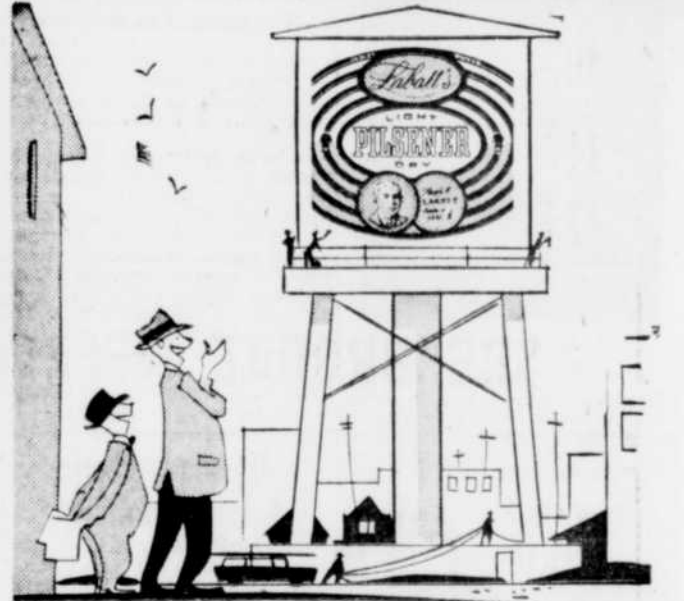
La santé de Londres

En 1954, la mortalité à Londres, soit 10,9 par mille, a été la plus basse jamais enregistrée, d'après un rapport préliminaire qui vient de paraître. Ce n'est qu'un des faits qui indiquent comment se maintient l'étonnante amélioration d'après-guerre de la santé dans la capitale. La mortalité due à la tuberculose, soit 0,18 par mille, s'établit à un bas niveau record.

THÉ

KING COLE

Un mélange des PLUS FINIS!



"DEPUIS CE CHANGEMENT AU CHÂTEAU D'EAU, CETTE VILLE ALTÉRÉE EST AUX ANGES! C'EST LA NOUVELLE ÉTIQUETTE DE LA PILSENER LABATT."



Dégustez par les maîtres brassiers de sept autres brasseries, à la demande de M. Hugh F. Labatt, la Pilsener succédée des diages enthousiastes, une bière légère, au goût sec, une vraie Pilsener!

Votre première bouteille de Pilsener bien froide est une révélation... rien ne désaltère aussi agréablement ni aussi efficacement que ce breuvage, plus léger que les uns — plus sec que les autres. Etanchez votre soif avec cette bière à véritable saveur de Pilsener. Ce n'est rafraîchissant!... Dégustez bientôt une Pilsener.

Labatt — n'y a rien qui la batte!

de

KUMPER

Blended

GIN

FONDÉE EN 1695
Distillée au Canada

Problèmes d'histoire

On Haldimand avait-il été gouverneur du Canada, en 1777?

Le général Frederick Haldimand succédait, comme on sait, au gouverneur Carleton, qui avait donné sa démission après avoir longtemps été en conflit avec des hauts fonctionnaires de Québec et avoir essuyé un désaveu de la part du gouvernement impérial. Il était né en Suisse et, entre dans l'armée britannique, il avait participé à la bataille des Plaines d'Abraham. Il devint lieutenant-gouverneur des Trois-Rivières et c'est sous son autorité, en grande partie, que s'écoula le régime militaire dans la région trifluviale. Il revenait au Canada au moment où une situation difficile commençait à s'établir en notre pays. La France venait de reconnaître l'indépendance des colonies américaines et l'Angleterre savait que le gouvernement français appuierait par les armes la nouvelle république. Afin de ne pas avoir à subir la défection générale des Canadiens français, elle envoyait un gouverneur capable de parler français et qui connaissait bien la mentalité de chez nous.

Pour les lépreux du Dr Schweitzer

La construction d'un nouveau village de lépreux s'achève à Lambaré, sous la direction du Dr Albert Schweitzer. Les matériaux de construction ont été achetés avec l'argent du Prix Nobel décerné au Dr Schweitzer, et tous les travaux ont été réalisés par les lépreux eux-mêmes. Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) a envoyé à Lambaré 1,200 kilos de lait en poudre pour les femmes et les enfants du nouveau village. (UNESCO)

VOTRE HORAIRE DES PROGRAMMES DE TÉLÉVISION

Une gracieuseté de LA TRIBUNE

CRBT — Canal 2	CBMT — Canal 6	WMTW — Canal 8	WMVT — Canal 3
3:00 Musique	Musique	Test Pattern	Test Pattern
4:00	Mr. Wizard	Love of Life	For the Ladies
5:00 Grenier aux images	Children's Corner	Adventure Serial	Polar Bear Playtime
6:00 Mire et musique	Howdy Denny	Rin Tin Tin	Chuck Wagon Tales
7:00 Ce soir	Holiday with the stars	Tri-State News	Serial Theatre
8:00 La Sport en revue	Tabloid	The Early Show	
9:00 Science en pantoufles	Window on Canada	John Daly and News	Newstime
10:00 A l'Auberge	Living	Weather & Sport Digest	Armchair Adventure
11:00 Télé-Journal	Red Buttons	Helping Hands	
12:00	The Plouffe Family	Ozzie & Harriet	Secret Files
1:00	Frigitaire Entertain	Your Favorite Playhouse	Life of Riley
2:00	Dear Phoebe	The Visa	I led three lives
3:00 Trente secondes	Cavalcade of Sports	Line up	Cavalcade of Sports
4:00 Conférence de presse	Sports Magazine	Person to Person	Greatest moments in sports
5:00 Dernières nouvelles	CBC News	Tomorrow's Headlines	Mr. District Attorney
	A.C.A. Theatre	Sports Final	Friday Night Playhouse

DONAHUE ELECTRIC
1273 King Ouest — Tél. LO 7-4777

CBFT — Canal 2 CBMT — Canal 6 WMTW — Canal 8 WMVT — Canal 3

CRBT — Canal 2	CBMT — Canal 6	WMTW — Canal 8	WMVT — Canal 3
11:00 Concert pour la jeunesse	Test Pattern		
12:00			
1:00	Children's Theater		
2:00			
3:00 Musique	Musique	T.B.A.	Junior Frolic
4:00	Mickey Rooney	The Big Picture	
5:00	Children's Corner	Film of the week	
6:00	Disneyland		
7:00	Life is work living	Duffy's Tavern	Mr. Wizard
8:00	Holiday Ranch	Sammy Kaye	Sat. Night Playhouse
9:00	The Jackie Gleason Show	Jackie Gleason Show	
10:00	Regards sur le Canada		
11:00	On Camera	Two for the money	Town & Country Time
12:00	Hockey NHL	Red Skelton Show	Saturday Playhouse
1:00			
2:00	Le point d'interrogation	Professional Father	Willy with June Hayne
3:00	Nouvelles et Long Mètr.	CBC News & B. O'Connor News	Wrestling
4:00	Lutte de Chicago		
5:00			
6:00			
7:00			
8:00			
9:00			
10:00			
11:00			
12:00			

VENTES — INSTALLATIONS — SERVICE

Avant d'acheter une télévision, consultez-nous

SHERBROOKE TELEVISION ENR.

177 ouest, rue King

Tél. ventes: LO 2-2230—Service LO 2-9171

GRANDE DANSE
au club
BELMONT
rue King-Est
Sherbrooke
SAMEDI
22 janvier
de 8.30 heures à la fermeture
avec l'orchestre de
TI-BLANC RICHARD
et ses Joyeux Copains
Prix de présence donné par le
masson Raby & Frères.
Service d'autobus Larame, aller-
retour, Départ du marché Lansdowne,
à 8h30 et 9 heures.

CHRONIQUE SUR
LE BRIDGE
par
Noël Duchesne
BANNIR LA ROUTINE
La connaissance du bridge débute
certainement par l'étude des notions
élémentaires des enchères et de la
conduite du jeu. Le novice doit tout
d'abord s'appliquer à l'observation des
règles générales; il ne pourrait trouver
profit à s'aventurer dans le domaine
des enchères psychiques ou à soupçonner
toujours un jeu de déception de
la part des adversaires. Il faut
tout d'abord apprendre à observer
une règle et en étudier les effets,
avant de pouvoir l'enfreindre à l'oc-
casion avec profit. Mais alors que
l'expérience aura mûri le joueur et
formé son jugement au point de vue
de l'analyse, rien ne sera plus domi-
nante et ne nuira davantage à son
perfectionnement que la routine,
c'est-à-dire une soumission aveugle
aux règles générales et aux habitudes
courantes. La meilleure et la plus
efficace des règles ne peut être ap-

pliquée sans discernement et sans ju-
gement. Avant d'accepter la routine,
considérez si la main ne présente
pas une exception.
Donneur: Sud
Nord-Sud vulnérables
Nord
D V 6
V 8 4 3
A 9 5 3
D V
Ouest Est
A 2 7 4
R 2 A D 10 9 6 5
R V 10 8 6 4 2 D 7
7 6 4 5 3 2
Sud
A R 10 9 8 5 3
R 2
A R 10 9 8
Ouest Nord Est
2-0 2-4 3-5
passe passe passe
5-4 (1) 5-3 5-3

CINÉMA PREMIER
AUI. A SAMEDI
Le meilleur film britannique
depuis "THE KIDNAPPERS"
DIRK BOGARDE
KENNETH MORE
DONALD SINDEN
DONALD HUSTON
Color by
TECHNICOLOR
DOCTOR IN
HOUSE
A.I. Arthur Rank Organization Presentation
Samedi soir à 11.15 — Représentation tardive
spéciale du spectacle du dimanche.
Billets en vente à 11.00 h. p.m. — Adm. régulière.

"CRY OF THE HUNTED"
M-G-M'S SAVAGE THRILLER
VITTORIO GASSMAN
BARRY SULLIVAN · POLLY BERGEN
Samedi soir à 11.15 — Représentation tardive
spéciale du spectacle du dimanche.
Billets en vente à 11.00 h. p.m. — Adm. régulière.

GRANADA
ALAN LADD
The Black Knight
Technicolor PATRICIA MEDINA
ROBERT MITCHEM
JEAN SIMMONS
ARTHUR HUNNICUTT
Samedi soir à 11.15 — Représentation tardive
spéciale du spectacle du dimanche.
Billets en vente à 11.00 h. p.m. — Adm. régulière.

GRANDE DANSE
au club
BELMONT
rue King-Est
Sherbrooke
SAMEDI
22 janvier
de 8.30 heures à la fermeture
avec l'orchestre de
TI-BLANC RICHARD
et ses Joyeux Copains
Prix de présence donné par le
masson Raby & Frères.
Service d'autobus Larame, aller-
retour, Départ du marché Lansdowne,
à 8h30 et 9 heures.

CHRONIQUE SUR
LE BRIDGE
par
Noël Duchesne
BANNIR LA ROUTINE
La connaissance du bridge débute
certainement par l'étude des notions
élémentaires des enchères et de la
conduite du jeu. Le novice doit tout
d'abord s'appliquer à l'observation des
règles générales; il ne pourrait trouver
profit à s'aventurer dans le domaine
des enchères psychiques ou à soupçonner
toujours un jeu de déception de
la part des adversaires. Il faut
tout d'abord apprendre à observer
une règle et en étudier les effets,
avant de pouvoir l'enfreindre à l'oc-
casion avec profit. Mais alors que
l'expérience aura mûri le joueur et
formé son jugement au point de vue
de l'analyse, rien ne sera plus domi-
nante et ne nuira davantage à son
perfectionnement que la routine,
c'est-à-dire une soumission aveugle
aux règles générales et aux habitudes
courantes. La meilleure et la plus
efficace des règles ne peut être ap-

pliquée sans discernement et sans ju-
gement. Avant d'accepter la routine,
considérez si la main ne présente
pas une exception.
Donneur: Sud
Nord-Sud vulnérables
Nord
D V 6
V 8 4 3
A 9 5 3
D V
Ouest Est
A 2 7 4
R 2 A D 10 9 6 5
R V 10 8 6 4 2 D 7
7 6 4 5 3 2
Sud
A R 10 9 8 5 3
R 2
A R 10 9 8
Ouest Nord Est
2-0 2-4 3-5
passe passe passe
5-4 (1) 5-3 5-3

LA TRIBUNE, SHERBROOKE, VENDREDI 21 JANVIER 1958

SUR LES ONDES

CHLT	11:00—Nouvelles de Presse	8:15—Grand Gildersleeve
VENDREDI:	11:05—Intermède	8:30—Cavalier Cabriolet
3:00—Maria Chapdelaine	11:10—Bonne nuit jeunesse	8:35—Whiteman's
3:15—No connaissez-vous	11:15—Nouvelles de Presse	8:40—Let's hear it again
3:25—Refrains d'été	11:20—Musique en dinant	8:45—Variétés
et d'aujourd'hui	11:24—Prof. Asselin &	8:50—Variétés
4:00—Les beaux jours	11:30—Reveil Rural	9:00—Variétés
4:15—Intervalle	11:39—Signal horaire du	9:05—Variétés
4:30—Ritmes et chans.	11:51—Blanc, blanche du	9:10—Variétés
4:45—Calette & Roland	11:55—Radio Journal	9:15—Variétés
5:00—Nouvelles de Presse	1:25—Variétés instrumentales	9:20—Variétés
5:15—Nouvelles de Presse	1:43—Caucasian Association	9:25—Variétés
5:30—Nouvelles de Presse	2:00—Metropolitan Opera	9:30—Variétés
5:45—Nouvelles de Presse	3:35—Avis de décès	9:35—Variétés
6:00—Radio Journal	4:00—Radio Journal	9:40—Variétés
6:10—Radio Journal	4:10—L'heure du	9:45—Variétés
6:20—Radio Journal	6:00—L'heure du	9:50—Variétés
6:30—Radio Journal	7:00—Le chapelain en	9:55—Variétés
6:40—Radio Journal	7:15—Intermède	10:00—Variétés
6:50—Radio Journal	7:30—Tris de Québec	10:05—Variétés
7:00—Le chapelain en	7:45—Variétés de l'Est	10:10—Variétés
et son peche	8:00—Lagazinee sports	10:15—Variétés
7:15—La famille Plouffe	8:30—Radio Journal	10:20—Variétés
7:30—La voix du CARC	8:45—Variétés de l'Est	10:25—Variétés
7:45—Le Survenant	9:00—Radio Journal	10:30—Variétés
8:00—Radio-College	9:20—A votre santé	10:35—Variétés
8:20—Zézette	9:30—Les voix d'or	10:40—Variétés
8:40—Radio Journal	10:00—Briqueuse semi-	10:45—Variétés
8:50—Variétés	classique	10:50—Variétés
9:00—Les iters en marche	10:15—Musique de danse	10:55—Variétés
9:10—Radio Journal	11:00—Variétés sportives	11:00—Variétés
9:20—Radio Journal	Dou	11:05—Variétés
9:30—Les affaires de l'Etat	11:15—Orchestre de danse	11:10—Variétés
9:40—Radio Journal	11:30—Radio Journal	11:15—Variétés
9:50—Radio Journal	et Radio Journal	11:20—Variétés
10:00—Nouvelles sportives	12:00—Formule	11:25—Variétés
11:15—Revue de l'actualité		11:30—Variétés

Carnet MONDAIN

Déplacements

M. et Mme Douglas Ross, chemin de Bromptonville, sont actuellement en voyage en Californie pour quelques semaines.

Mme F. Stehen de la rue Vimy, est de retour d'un voyage à Verdun où elle a rendu visite à son frère et sa belle-sœur, M. et Mme A. Goulet.

Mlle Julie Mercier, de Trois-Rivières, a passé la fin de semaine dernière à Sherbrooke.

M. et Mme Germain Delisle, de Sherbrooke, ont été de passage à Asbestos, dernièrement.

Mme Philippe Happer, de Rimouski, a visité M. et Mme Aurolien Happer et Paul-Emile Rioux, d'Est Angers. Elle a aussi été de passage à Montréal en visite chez M. et Mme Benoit Happer.

M. Domane Belzide, de Montréal, était de passage à Sherbrooke, récemment.

Thé

Ont reçu les invités au thé du Sherbrooke Ladies Curling Club qui avait lieu, mardi après-midi, le 18 janvier, Mmes J. Nightingale, D. McRae, Philip Mathias, Forest Keene, J. Bowman, Neil Dinning, E. Diamond, P. Francis, G. Genest, J.-S. Couture et Mlle Simone Bailey. Mmes R. Wiggitt, Earl Peabody, L. Chevalier et J.-E. Lacroix ont versé le thé.

Thé musical

Le thé musical de l'Amicale du Mont Notre-Dame aura lieu, samedi, le 5 février, de quatre heures à six heures, à la salle du Mont Notre-Dame.

Association des infirmières catholiques

L'assemblée régulière de l'Association des infirmières catholiques aura lieu, lundi soir, à 8 heures, à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke. Toutes les infirmières sont cordialement invitées.

Société St-Jean-Baptiste

Les membres de la société St-Jean-Baptiste, sections masculine et féminine de la paroisse du Christ-Roi ainsi que le public sont invités à une soirée récréative qui aura lieu, dimanche, le 23 janvier, à 8 heures, à la salle paroissiale, rue Aberdeen. Mme J. Forest, présidente diocésaine, et M. Marcel Bureau, propagandiste diocésain, seront les invités d'honneur. L'entrée est libre. Le conseil féminin sera à la salle à 7 heures pour le renouvellement des cartes.

Partie de cartes des Filles d'Isabelle

Les Filles d'Isabelle organisent une partie de cartes au profit de leurs œuvres de bienfaisance qui aura lieu, dimanche, le 23 janvier, à la salle St-Thérèse, 13 rue Victoria, à 8 heures. Le prix de présence sera tiré à 8 heures. Les membres qui désirent donner des cadeaux sont priés de les faire parvenir à Mme I. Donahue, 1275 King-Ouest ou à Mme Carmen Lacourse, 1013 Wellington-nord.

Récitation du chapelet

Les infirmières sont invitées à aller réciter le chapelet, ce soir, à 8 heures, à la résidence de Mme Henri Vincent, 91 rue Clemenceau.

Partie de cartes

Samedi soir, à 8 heures, à St-Thérèse d'Avila aura lieu une partie de cartes organisée par la fraternité du Tiers-Ordre au profit des œuvres de la paroisse.

Tirage

La couverture de lit mise en raffle le 8 janvier dernier par la section féminine SSIB a été gagnée par M.

VOICI LE REMÈDE CONTRE LA TOUX DUE AUX RHUMES

Voici enfin un sirop contre la toux, nouveau et de goût agréable—le sirop contre la toux Medi-Trating Vicks. Une combinaison d'un nouvel agent pénétrant et d'une formule médicamenteuse. L'agent pénétrant transporte le médicament jusqu'aux replis irrités de la gorge lui permettant d'agir immédiatement. Il agit partout où il pénètre; de la son appellation: sirop contre la toux "Medi-Trating" Vicks.

SIROP CONTRE LA TOUX VICKS MEDI-TRATING

Il agit en pénétrant

Sirop DESCHIENS à l'HEMOGLOBINE

Pâle?... Sans forces?... Sans appétit?...
—Voire sang manque d'hémoglobine. Vous souffrez d'anémie, une maladie des globules rouges du sang. Le SIROP DESCHIENS est un puissant ferrugineux; il rend la vie au tissu sanguin, redonne des forces, stimule l'appétit et accroît l'énergie. Recommandé par le corps médical depuis plus de 30 ans.

contre L'ANÉMIE

Pierre Lajoie qui retenait le numéro 391.

"Variety Program"

Au nombre des personnes qui assisteront au "Variety Program" organisé par le chapitre Epsilon d'Exemplar, Beta Sigma Phi, qui aura lieu jeudi, le 27 janvier, à 8h. 30, à l'Auditorium de l'École Mitchell, au profit du Child Welfare Clinic, mentionnons, M. et Mme Paul McKenna, Mmes A. J. Laverdure, A. S. Hansford, Mlle Lucille Crochier, Maude Stewart, Mmes Albert Kouri, K. Early, Conrad Fortier, Romeo Audet, M. et Mme J. Veasy, M. D. F. Watson, Frank Sims, Mmes Russell Wheeler, Eric Fuller, Dan Heleix, Harry Munster, Robert Neill, Mlle Jane Timmouthe, Patricia Timmouthe, Susan Hanson, Gail Stark, M. et Mme J. Germain, M. et Mme E. Anderson, Mlle Betty Anderson, Monica Veilleux, Nora Leonard, Kathleen Leonard, Mmes Sam Eichenberg et Phil Renner.

Santé des dents

Lorsqu'un homme se meurt d'un doigt avec un marteau, la guérison s'opère dans un court délai, généralement sans laisser de traces.

Rien de tel pour les dents. Elles ne retrouvent pas d'elles-mêmes leur bon état. Bien plus, à moins de soins immédiats, la légère blessure ou l'infection anodine progresse graduellement et la dent ne peut plus être sauvée.

Des études sérieuses indiquent une relation directe entre les visites au dentiste et le nombre de dents saines chez un individu.

Le Bureau des recherches économiques et des statistiques de l'Association dentaire américaine révèle que parmi les personnes qui n'ont pas visité le dentiste depuis plus de trois ans, le nombre d'individus qui réclameront une denture artificielle sera, selon toute probabilité, beaucoup plus considérable que parmi ceux qui ont reçu des soins professionnels périodiques.

L'enquête, qui portait sur 37.911 personnes, révèle que parmi les femmes, 50,4 pour cent ont visité le dentiste depuis trois ans, 17,9 pour cent avaient besoin d'un double dentier comparés à 6 pour cent des femmes qui avaient suivi un traitement au cours des 18 à 24 mois précédents.

Parmi les hommes les proportions étaient de 20,9 pour cent et de 7,6 pour cent, respectivement.

R. Duane Moen, directeur du Bureau, dit que l'enquête démontre que les femmes sont mieux avisées que les hommes au sujet des traitements dentaires.

La carie peut se déclarer des l'apartir de la première dent. Elle est l'adulte de la carie exerce le plus de ravages. M. Moen a découvert que ce sont les adolescents âgés de 15 à 19 ans qui requièrent, le plus, les soins du dentiste.

Chaque individu de ce groupe a, en moyenne cinq dents cariées. Jusqu'à l'âge de 14 ans chez les hommes et de 19 ans chez les femmes, la carie dentaire est la cause principale de la perte des dents. Plus tard, la périodontite ou pyorrée, infection des gencives et des structures qui supportent les dents est la principale cause.

Dernièrement, trois savants de l'Université de l'Illinois ont examiné 5.014 patients. Leur enquête a démontré qu'à l'âge de 45 ans un homme sur deux ou bien souffre de l'une ou l'autre de ces maladies.

Publié à titre de service de la santé publique par la Ligue d'Hygiène Dentaire.



PATRON No 832. — Crochetez ce patron pour une nappe ou un couvre-lit. Assemblez les carrés de 40 ou 60 carrés et confectionnez les pièces à la grandeur désirée.

Ce patron se vend 40c. Explications en anglais seulement. Veuillez adresser vos commandes: Le Service des Patrons, La Tribune, Sherbrooke.

Sirop DESCHIENS à l'HEMOGLOBINE

Pâle?... Sans forces?... Sans appétit?...
—Voire sang manque d'hémoglobine. Vous souffrez d'anémie, une maladie des globules rouges du sang. Le SIROP DESCHIENS est un puissant ferrugineux; il rend la vie au tissu sanguin, redonne des forces, stimule l'appétit et accroît l'énergie. Recommandé par le corps médical depuis plus de 30 ans.

contre L'ANÉMIE



M. et Mme Louis Grégoire (Marielle Grégoire) dont le mariage a été béni, le 27 décembre dernier, en l'église du St-Esprit. Mme Grégoire est la fille de M. et Mme Philippe Grégoire, de Sherbrooke, et M. Grégoire est le fils de M. et Mme Dorvénie Grégoire, de Weedon.

Les choses de l'esprit manquent de popularité

(PC) — On s'est élevé dernièrement aux États-Unis contre l'attitude affichée par certains milieux américains à l'endroit des choses de l'esprit et de ceux qui les cultivent. "La raison pour laquelle si peu d'étudiants s'inscrivent aux recherches alors qu'on a de plus en plus besoin de chercheurs et d'ingénieurs, affirment-ils, c'est qu'ils ne voient pas l'importance de ces choses de l'esprit ne sont pas populaires et que l'on ne respecte pas les penseurs, les savants et les intellectuels."

C'est dans la famille que l'on se forme la plupart du temps une mentalité distincte à ce sujet. Si les parents sont uniquement préoccupés de sport et des promesses du grand garçon qui a compté deux buts pour le club de hockey de l'école, les autres enfants ne seront pas portés à meubler leur cerveau et à éprouver de l'admiration pour les personnes qui ont atteint un développement intellectuel avancé. Les enfants doivent sentir que leurs succès scolaires ont plus d'importance encore que leurs exploits sportifs ou autres aux yeux de leurs parents et de leurs frères et sœurs.

D'autre part, les parents qui attachent une importance exagérée à l'intelligence et aux bulletins, croient souvent autour de leurs enfants une atmosphère des plus nuisibles à leur comportement enotif et les empêchent de donner leur plein rendement. L'enfant, à tel point qu'il lui faut négocier le jeu du sport, peut craindre d'être ridiculisé par ses amis et pris pour un être à part.

L'une ou l'autre de ces attitudes est préjudiciable au respect que doit ressentir la personne humaine pour les choses de l'intelligence. Atrophie ou hypertrophie des valeurs mènent tous les jours aux mêmes résultats désastreux.

A quoi tiendrait le charme irrésistible de la Française?

(PC) — On a souvent parlé du charme irrésistible de la Française, de ce je ne sais quoi qui lui donne un attrait si irrésistible aux yeux du sexe masculin. A quoi cela tient-il? Eh bien, selon Suzanne de Felice, une jeune Parisienne, ce charme se résume en grande partie à une question de proportions.

Suzanne vient de présenter une thèse de maîtrise, à la faculté des Sciences où elle est inscrite à Paris, sur la constitution physique de la Française.

C'est la première fois que les mensurations de la femme française font l'objet d'une étude rigoureusement scientifique. Et d'après les conclusions de Suzanne, la Française moyenne n'est pas mal du tout.

Voici quelques points saillants de sa thèse. La grande moyenne des Françaises est de 5 pieds et trois pouces et trois quarts, bien que 40 pour cent d'entre elles atteignent cinq pieds et sept pouces. Il ne faut cependant aucun doute que les Américaines soient beaucoup plus grandes.

Le poids moyen de la Française est de 119 livres, pour les femmes dont l'âge varie entre 25 et 45 ans, de 124 livres pour celles qui ont entre 35 et 48 ans.

En général, les Françaises ont le torse et les bras longs et par conséquent des jambes plus courtes que celles des Américaines. La mesure de la taille varie entre 26 et 27 pouces et les hanches mesurent environ 36 pouces et demi.

La Française est brachycéphale, c'est-à-dire qu'elle a la crâne assez court. Ses sourcils sont hauts et sa bouche, large.

Soixante-dix pour cent de l'élément féminin en France se classe dans la catégorie des yeux clairs: gris, bleu gris, gris vert ou brun mousseline de soie.

Le nez est droit dans la plupart des cas; sinon, il est retroussé. En somme, la Française moyenne est plutôt grande, ni trop mince ni trop grosse et elle a un teint clair.

Depuis la parution de cette thèse, les grands manufacturiers parisiens ont modifié, revêtu leur échelle de mensurations pour la confection de leurs robes en série.

Les gâteaux au jus d'orange font des desserts délicieux

Les gâteaux font de merveilleux desserts lorsque l'air froid aggrave l'appétit de toute la famille. Ce gâteau au jus d'orange épargne beaucoup de temps et de travail à la ménagère; il est facile à faire, ne demande pas de glacage spécial, et les raisins contenus dans le gâteau sont une source appréciable d'énergie. Pour terminer un repas à la maison ou pour inclure dans la cantine à l'école, c'est un régal dont vous voudrez garder la recette parce qu'il mettra de la variété dans vos desserts durant toute l'année.

Gâteau au jus d'orange
1-2 tasse graisse végétale
1 tasse sucre
2 oeufs
1-2 tasse raisins
1-2 tasse jus d'orange
2 tasses farine à pâtisserie, tamisée
1 c. à thé poudre à pâte
1 c. à thé sel
1-2 c. de soda
2-3 tasse babeurre ou lait sur.

Sirop
1-2 tasse jus d'orange
1-2 tasse sucre
2 c. de table rum ou essence de rum
Amener le tout à l'ébullition.
1.—Mettre la graisse en crème.
Ajouter le sucre 1-3 de tasse à la fois en battant bien à chaque addition. Ajouter les oeufs un à la fois, battant fortement à chaque addition, jusqu'à ce que le tout soit bien mélangé. Lorsque le mélange est

Pour accompagner le café, servez des croquets au fudge et aux noix

De toutes les friandises, rien n'est plus facile à faire en un tournemain, que les savoureux croquets au fudge copieusement farcis de noix. La cuisine qui en a le secret ne manquera jamais d'admirateurs! Faites-en l'expérience, la prochaine fois afin d'en avoir toujours sous la main, à servir avec le café. Votre



une séance de jeux au grand air, café lui-même devrait être chaud. Voyez avec quelles délices ils saluent le plateau de croquets au fudge, sûrement si vous observez avec soin que vous leur offrirez avec une am-

ple provision de bon café chaud. Faciles à faire en un tournemain, les croquets au fudge et aux noix se conservent bien; vous pouvez donc en apprêter d'assez fortes quantités afin d'en avoir toujours sous la main, à servir avec le café. Votre

Préparez-en une bonne quantité. On vous saura toujours gré d'offrir d'aussi succulents croquets au fudge avec un café... mais on vous appréciera bien davantage si vous avez préparé suffisamment de café pour en servir une deuxième tasse à la ronde.

Croquets au fudge et aux noix

3 carrés (3 on.) de chocolat non sucré
1/2 tasse de beurre
2 tasses de sucre
2 oeufs légèrement battus
1 c. à thé de sel
1 tasse de farine tamisée
1 tasse de noix hachées.

Faire fondre ensemble le chocolat et le beurre au-dessus de l'eau chaude. Retirer du feu. Ajouter le sucre et battre jusqu'à ce qu'il soit dissous. Ajouter les oeufs. Tamiser le sel avec la farine, ajouter et battre pour bien opérer le mélange. Incorporer les noix. Verser dans un moule à gâteau carré de 8 pouces, graissé; faire cuire à four modéré, 350°F., exactement 30 minutes, puis laisser refroidir. (Le mélange s'affaîfrit en refroidissant.) Une fois refroidi, détailler en carrés.

À partir d'une mayonnaise ou d'une sauce vinaigrette il est facile de créer soi-même des assaisonnements

C'est bien commode de savoir faire plusieurs sauces différentes, car souvent c'est la sauce qui fait la salade.

A partir d'une mayonnaise préparée ou d'une sauce vinaigrette, il est facile de créer soi-même des assaisonnements pour le régal du gourmet. Par exemple votre marque favorite de mayonnaise sert de base à une sauce nouvelle et délicieuse que l'on appelle sauce des îles, qui deviendra, nous en sommes sûrs, aussi populaire que sa sœur, la "sauce des Mille-Îles".

Qu'est-ce qui donne ce goût délicieux? Le secret réside dans l'apport d'arômes divers: condiment aux cornichons, olives hachées, persil, ketchup et poivre de cayenne.

Son goût savoureux et relevé accompagne si bien une laitue croquante, qu'il ne faut pas avoir peur d'en servir de généreuses portions. Pour faire une salade attrayante, entourez la laitue des feuilles plus sombres d'une laitue non pommée, et garnir de tranches de concombre cannelées.

La mayonnaise seule est évidemment délicate mais puisqu'elle s'assaisonne, on peut s'en servir pour créer diverses sortes de sauces.

Sauce des îles
1 t. de mayonnaise

2 c. à table de céleri haché
1 c. à table de persil finement haché
2 c. à thé de ketchup, un peu de poivre de cayenne.

Mélanger avec une sauce vinaigrette qui soit entièrement nouvelle.

Sauce des îles
1 t. de mayonnaise

2 c. à table de céleri haché
1 c. à table de persil finement haché
2 c. à thé de ketchup, un peu de poivre de cayenne.

Mélanger avec une sauce vinaigrette qui soit entièrement nouvelle.

Sauce des îles
1 t. de mayonnaise

2 c. à table de céleri haché
1 c. à table de persil finement haché
2 c. à thé de ketchup, un peu de poivre de cayenne.

Mélanger avec une sauce vinaigrette qui soit entièrement nouvelle.

Sauce des îles
1 t. de mayonnaise

2 c. à table de céleri haché
1 c. à table de persil finement haché
2 c. à thé de ketchup, un peu de poivre de cayenne.

Mélanger avec une sauce vinaigrette qui soit entièrement nouvelle.

Sauce des îles
1 t. de mayonnaise

2 c. à table de céleri haché
1 c. à table de persil finement haché
2 c. à thé de ketchup, un peu de poivre de cayenne.

Mélanger avec une sauce vinaigrette qui soit entièrement nouvelle.

Sauce des îles
1 t. de mayonnaise

2 c. à table de céleri haché
1 c. à table de persil finement haché
2 c. à thé de ketchup, un peu de poivre de cayenne.

Mélanger avec une sauce vinaigrette qui soit entièrement nouvelle.

Sauce des îles
1 t. de mayonnaise

2 c. à table de céleri haché
1 c. à table de persil finement haché
2 c. à thé de ketchup, un peu de poivre de cayenne.

Mélanger avec une sauce vinaigrette qui soit entièrement nouvelle.

Sauce des îles
1 t. de mayonnaise

2 c. à table de céleri haché
1 c. à table de persil finement haché
2 c. à thé de ketchup, un peu de poivre de cayenne.

Mélanger avec une sauce vinaigrette qui soit entièrement nouvelle.

Sauce des îles
1 t. de mayonnaise

2 c. à table de céleri haché
1 c. à table de persil finement haché
2 c. à thé de ketchup, un peu de poivre de cayenne.

Mélanger avec une sauce vinaigrette qui soit entièrement nouvelle.

Sauce des îles
1 t. de mayonnaise

2 c. à table de céleri haché
1 c. à table de persil finement haché
2 c. à thé de ketchup, un peu de poivre de cayenne.

Mélanger avec une sauce vinaigrette qui soit entièrement nouvelle.

Sauce des îles
1 t. de mayonnaise

2 c. à table de céleri haché
1 c. à table de persil finement haché
2 c. à thé de ketchup, un peu de poivre de cayenne.

Mélanger avec une sauce vinaigrette qui soit entièrement nouvelle.

Sauce des îles
1 t. de mayonnaise

2 c. à table de céleri haché
1 c. à table de persil finement haché
2 c. à thé de ketchup, un peu de poivre de cayenne.

Mélanger avec une sauce vinaigrette qui soit entièrement nouvelle.

Sauce des îles
1 t. de mayonnaise

2 c. à table de céleri haché
1 c. à table de persil finement haché
2 c. à thé de ketchup, un peu de poivre de cayenne.

Mélanger avec une sauce vinaigrette qui soit entièrement nouvelle.

Sauce des îles
1 t. de mayonnaise

2 c. à table de céleri haché
1 c. à table de persil finement haché
2 c. à thé de ketchup, un peu de poivre de cayenne.

Mélanger avec une sauce vinaigrette qui soit entièrement nouvelle.

Sauce des îles
1 t. de mayonnaise

2 c. à table de céleri haché
1 c. à table de persil finement haché
2 c. à thé de ketchup, un peu de poivre de cayenne.

Mélanger avec une sauce vinaigrette qui soit entièrement nouvelle.

Sauce des îles
1 t. de mayonnaise

2 c. à table de céleri haché
1 c. à table de persil finement haché
2 c. à thé de ketchup, un peu de poivre de cayenne.

Mélanger avec une sauce vinaigrette qui soit entièrement nouvelle.

Sauce des îles
1 t. de mayonnaise

2 c. à table de céleri haché
1 c. à table de persil finement haché
2 c. à thé de ketchup, un peu de poivre de cayenne.

Mélanger avec une sauce vinaigrette qui soit entièrement nouvelle.

Sauce des îles
1 t. de mayonnaise

2 c. à table de céleri haché
1 c. à table de persil finement haché
2 c. à thé de ketchup, un peu de poivre de cayenne.

Mélanger avec une sauce vinaigrette qui soit entièrement nouvelle.

Votre Horoscope

Samedi, le 22 janvier 1955

21 mars au 19 avril (Le Bélier) — Vous pouvez perdre le terrain gagné si vous ne redoublez pas de surveillance. Prenez le conseil d'une personne plus âgée dans une discussion d'affaires.

20 avril au 20 mai (Le Taureau) — Vous devez plus entreprendre et votre avancement est plus probable. L'atmosphère familiale est plus favorable que ces jours derniers.

21 mai au 21 juin (Les Gémeaux) — Vous constatez un renouveau d'activité autour de vous. Votre étoile est généreuse aujourd'hui et vos affaires marchent à merveille. Vous n'êtes pas tout-à-fait à la hauteur d'une situation.

22 juin au 21 juillet (Le Cancer) — Vous lancez une initiative qui survivra à bien des obstacles. Évitez les bouleversements de santé et voyez à protéger vos intérêts.

22 juillet au 21 août (Le Lion) — Vous aurez à subir une légère perte d'argent ou les conséquences d'un mauvais achat. Dans le domaine sentimental, vous aurez l'occasion de faire preuve de prudence car une rivalité se dessine quelque part.

22 août au 22 septembre (La Vierge) — Accélérez vos activités et ne tardez pas à donner suite aux plans que vous avez proposés. Votre soirée dépasse tout ce que vous avez imaginé.

23 septembre au 22 octobre (La Balance) — Vous avez une forte influence sur une personne de l'autre sexe mais prenez garde que les rôles soient bien inversés. Vous profiterez d'un avantage temporaire.

23 octobre au 21 novembre (Le Scorpion) — Aujourd'hui le bon et le moins bon sont mêlés et ne prenez pas de risques avant d'avoir étudié le pour et le contre dans vos moindres décisions.

22 novembre au 21 décembre (Le Sagittaire) — Il vaut mieux pour vous de prendre l'initiative et de ne compter sur personne. Les nouvelles que vous recevrez sont quelque peu déconcertantes au premier abord.

22 décembre au 20 janvier (Le Capricorne) — Vous devrez faire preuve d'un maximum de tact et de jugement si vous voulez obtenir ce que vous désirez. Une aventure a des échos.

21 janvier au 19 février (Le Verseau) — Votre expérience devra s'adapter à des besoins nouveaux. Il faut vous fier aux apparences et mettre votre projet en oeuvre.

20 février au 20 mars (Les Poissons) — Divers facteurs rendent votre journée intéressante et il y a un regain d'activité autour de vous. Attention de ne pas vous brûler les ailes.

Si c'est aujourd'hui votre anniversaire

Vous traverserez la vie avec force et confiance et vous saurez toujours prendre les événements du bon côté. Il se trouvera des envieux dans votre milieu mais vous serez quand même entouré de considération. Vous aurez une existence prospère et les joies familiales ne vous seront pas refusées.

Statistiques vitales
ST-SEBASTIEN, (DNC) — Les dernières statistiques de St-Sébastien démontrent que la paroisse compte 1,327 âmes, réparties en 232 familles.

Il y eut durant l'année 12 mariages, 42 baptêmes et 8 sépultures. Parmi ces 8 sépultures, on comptait quatre adultes et autant d'enfants.

En mai dernier, comme conférencière invitée lors de la semaine d'hygiène mentale

PHARMACIE COMTOIS

PRESCRIPTIONS — BANDES HERNIAIRES
PARFUMERIE — DÉPOSITAIRE LAURA SECORD
72, rue Frontenac — Tél. 544 — Lac Mégantic

Construction prochaine d'un barrage au Lac des Araignées

LAC MEGANTIC, (DNC) — Une séance du conseil de Lac Mégantic eut lieu lundi soir, au lieu ordinaire, en présence de S. H. le maire Conrad Brasseur, et de MM. les échevins: le Dr V. Bolduc, W. Fortin, P. Brûlotte, P. Fortin, L. Paré, E. Boulanger, Y. Perreault et H. Latulippe, formant quorum.

Un nombre plus considérable de citoyens remplissait la salle. Ces derniers ont assisté à l'une des séances les plus paisibles et les plus constructives de ces derniers temps.

Le greffier, M. Hervé Fecteau, fit lecture des minutes de la dernière assemblée, qui furent adoptées sans discussion, sur proposition de l'échevin Bolduc, appuyé par l'échevin Ernest Boulanger.

On présenta les comptes. La lecture terminée, les échevins Perreault et Wilfrid Fortin furent d'accord pour affirmer qu'après avoir étudié l'état de la ville avec le réclamation du compte 1198, au montant de \$105.80, ils sont d'avis que cette dernière n'a aucune responsabilité en cette affaire, et ont demandé que ce compte reste en suspens.

L'échevin Wilfrid Fortin: "Au sujet de l'item 1203, compte au montant de \$321.75, pour impression de cartes indicatives des noms des rues, j'ai l'impression que ces cartes coûtent \$2 à la ville, et sont revendues pour \$1. Il y aurait probablement lieu de voir à ce que la ville obtienne du vendeur un rabais, ou la vende au moins au prix coûtant".

Le maire Brasseur: "Quand cette dépense a-t-elle été autorisée par le conseil?"

Aucun échevin n'a semblé au courant qu'une semblable autorisation ait été donnée, et le conseil a décidé de laisser ce compte en suspens.

Alors qu'il n'y avait plus d'autres remarques, il fut proposé par l'échevin Yvon Perreault, appuyé par l'échevin Irénée Paré, que les comptes soient acceptés à l'exception des items 1198 et 1203.

On passa à la lecture de la correspondance.

L'Union des municipalités fait part au conseil qu'une semaine de la Santé aura lieu, et prie ce dernier d'inviter les corps publics. L'échevin Bolduc dit avoir le club Rotary à fait quelque chose en ce sens, et on lui laisse la responsabilité de pousser l'affaire.

La compagnie Bell Téléphone dit qu'elle est prête à envoyer ses représentants, disant à Lac Mégantic le renouvellement du contrat d'installation des poteaux, au lieu de l'heure qu'on voudra bien lui indiquer.

Le tourisme

La Tribune, par M. Alphonse Gauthier, éditorialiste, constate que le tourisme est devenu tellement abondant dans le Nord, que les chemins y conduisant sont devenus totalement insuffisants. Par contre, le tourisme périlleux dans les Cantons de l'Est, et pourtant, il y a une magnifique nature de beaux lacs poissonneux, de grands forêts giboyeuses, un panorama exceptionnellement attrayant, et des sites enchanteurs. "Qu'avons-nous fait dans ce sens?", demande M. Gauthier. La lettre continue, et invite finalement les représentants de la ville à se rendre à Sherbrooke, à une date qu'il demande d'indiquer, ainsi que le nombre des délégués, pour discuter du développement possible du tourisme.

Ici un échevin, M. Brûlotte, a fait remarquer qu'il faut d'abord de bonnes routes. "Si nous réussissons à attirer le tourisme par les routes actuelles, les touristes ne reviendront plus".

On a donné lecture d'une deuxième lettre, dans le même sens, venant du même endroit. Le maire a expliqué qu'il n'y a pas eu de séance du conseil entre ces deux lettres, ce qui fait que la première n'a pu être prise en considération.

Tout le conseil est favorable pour qu'on donne suite aux suggestions de M. Gauthier, de La Tribune, et on a décidé que 5 ou 6 représentants de la ville se rendront à Sherbrooke, à une date qu'il demande d'indiquer, ainsi que le nombre des délégués, pour discuter du développement possible du tourisme.

On fit lecture d'une demande d'augmentation de salaire, par un

employé du département de l'électricité.

Le maire Brasseur: "Que le comité de l'électricité étudie la demande, et qu'il fasse ses recommandations au conseil".

Le garage Mercier offre à la ville, pour environ \$4,000, un tracteur TD-9, pour usage mais reconditionné.

Le maire Brasseur: "On devait d'abord examiner celui de la ville, afin de voir combien les réparations peuvent coûter. Ensuite, s'il y a lieu, on pourra considérer l'offre faite".

On a discuté quelque peu la-dessus, se demandant ce qu'il y a à réparer, et on a semblé dire qu'il pourrait en coûter environ \$1,000 de réparation. On examinera cela sans tarder.

Chemins d'hiver

Une lettre du ministère de la voirie fut produite, concernant des octrois pour l'entretien des chemins d'hiver. Le ministre de la Voirie accorde, sur recommandation de l'hon. Patrice Tardif, des octrois de \$100, \$125 et \$225 le mille, pour l'entretien de chemins mentionnés dans la lettre, et aux conditions déjà fixées. Le conseil a constaté alors que le chemin de la "Damo" et la "Côte à Nicole" ne se trouvent pas inclus dans les prévisions. On a décidé de demander que ces derniers soient aussi couverts par des octrois.

Nouveau barrage

Le ministre des Ressources hydrauliques de Québec annonce que le gouvernement est prêt à entreprendre le défrichement, la construction du barrage au Lac des Araignées. Comme c'est la ville qui, en définitive, devra payer, on lui propose des versements annuels pouvant varier entre \$38,000 et \$45,000. On demande de considérer la chose, et de remplir des formules, prouvant qu'elle accepte les conditions mentionnées sur la lettre.

Le maire Brasseur: "La ville ne peut actuellement s'engager à payer un montant annuel aussi élevé que celui qui est dans la lettre, \$12,000, car elle ne le peut pas. Il faudrait demander un délai et une diminution des versements annuels. Nous ne sommes pas d'ailleurs les seuls intéressés".

L'échevin Perreault: "Qu'on demande une entrevue avec les autorités gouvernementales".

Le maire Brasseur: "Nous demandons à l'hon. Patrice Tardif de mener une entrevue avec le ministre". Il a expliqué que même avec le barrage du Lac des Araignées,

la production d'électricité de la ville sera quand même insuffisante dans les cas imprévus, et qu'il faudra quand même rester branché, par mesure de prudence, à la Shawinigan.

L'échevin Latulippe: "La ville doit faire tout son possible pour réaliser cette affaire du Lac des Araignées, parce que ça va donner du travail aux gens et favoriser la ville".

Le maire: "Cela presse, car les travaux doivent absolument commencer de bonne heure".

L'échevin Paré: "Il y a entre autres choses, la question du feu en forêt".

L'échevin W. Fortin: "Nos législateurs sont en session; c'est plus facile de les rencontrer maintenant". On s'entendit pour ménager une entrevue avec les responsables, le plus tôt possible.

On a donné ensuite lecture du rapport mensuel de la police. Celui-ci met le conseil au courant que la pression d'eau, lors d'un test, est aussi basse que 20, dans la section du camp militaire. On a semblé d'opinion que le tuyau principal est trop petit.

L'échevin Latulippe: "Je crois que le gouvernement provincial aide pour la protection contre les incendies. Peut-être qu'il y aurait moyen d'obtenir 50%".

Le maire: "On donne des subventions pour l'achat d'outillage, mais non pour la construction d'aqueduc".

L'échevin Wilfrid Fortin: "Je crois que le gouvernement fédéral donne aussi de l'aide dans ce domaine".

L'échevin Latulippe: "Je propose que demande soit faite aux deux gouvernements". On a accepté unanimement. M. W. Fortin a fait remarquer que point n'est besoin de passer une résolution pour cela.

Le maire Brasseur: "On devrait rencontrer au plus tôt M. Stearn pour discuter du taux d'électricité".

MM. Perreault et W. Fortin ont abondé dans ce sens, et il semble que c'est ce qu'on fera à brève échéance.

L'échevin Wilfrid Fortin: "J'ai l'impression qu'il serait dans l'ordre que le conseil adresse des condoléances à la famille Martel, durement éprouvée par la mort de son fils".

Le maire Brasseur: "Le conseil a accepté d'adresser la mort de son fils".

L'échevin Wilfrid Fortin: "Nous aurons des élections, à moins que tous ne soient élus par acclamation". (On sourit dans la salle). Les échevins sortant de charge sont MM. Wilfrid Fortin, dans le Nord; Pamphile Fortin, dans le Centre; et Ernest Boulanger, dans Fatima.

La mise en nomination aura lieu le 25 janvier, et les élections, s'il y a lieu, le 7 février. Si ce n'est, il y eut adjournement.



ACCLAMATION. — M. Ernest Boulanger a été élu par acclamation maire de la paroisse Ste-Cécile de Whittou. Il avait déjà rempli cette importante fonction de 1947 à 1952. Nos félicitations.

Funérailles de M. O. Martel

LAC MEGANTIC, (DNC) — Les funérailles de M. Odilon Martel ont eu lieu à l'église Ste-Agnès de Lac Mégantic. Le cortège funéraire, sous la direction de Jacques de Frère, comprenait les porteurs d'honneur, MM. Conrad Brasseur, J.-M. Stearns, L.-L. Mercier, Jos. Dion, Joseph Nadeau et Jos. Cliche; les porteurs du corps, MM. Pamphile Fortin, Albert Audet, Amédée Coulombe, Jos. Guérin, Donat Blais et Lucien Laroche.

Suivaient la dépouille mortelle: Mme Odilon Martel (Eva Roy) et Mme Léger Roy, mère de Mme Martel. Les enfants: M. et Mme Elodie Ducloux (Germaine Martel), MM. et Mmes Henri-Louis Martel, Arthur Martel, Marcel Dion (Yvette Martel), Léopold Martel, Georges Brasseur (Thérèse Martel), Stanislas Morin (Monique Martel), Clément Martel, Benoît Martel, Mlle Henriette Martel. Les petits-enfants: Lyse, Madeleine, Gaétane et Guy Ducloux; Suzanne, Jacques et Serge Martel; Denis, Gilles, Conrad, Carl et Jean, Luc, Nicole, Claudette et Christine Brasseur; Micheline, Michel, Edith, Charlotte et Catherine Morin; Francine Martel et Robert Martel. Les 13 frères et sœurs de Mme Martel, un beau-frère du défunt, et une foule remarquablement considérable de parents, d'amis et de concitoyens venus rendre un dernier hommage au défunt.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Philippe Desgranges, curé de la paroisse Ste-Agnès. Le service fut chanté par M. l'abbé Léopold Lemaire, curé de la paroisse Notre-Dame de Fatima, un ami de la famille Martel, assisté de MM. les abbés Sirois et Caouette, comme diacre et sous-diacre.

La chorale Ste-Agnès, dirigée par M. François Paradis, exécuta de fait, pendant la messe, le Requiem de Pietro A. V. Les solistes furent M. René DeBlois, de Québec, chantant le cantique d'adieu "Beau Ciel". Mlle Bernadette Roy était à la console de l'orgue. La TRIBUNE offre à la famille si durement éprouvée, l'expression de ses plus sincères condoléances.

Le domicile des avocats et le palais de justice

QUEBEC, (De notre courrière parlementaire) — Le premier bill du gouvernement étudié par la Chambre basse, hier après-midi, fut celui qui amende le code de procédure civile et le gros de la discussion a porté sur la distance qui doit exister entre le domicile des avocats et le palais de justice. Jusqu'ici il fallait que l'avocat ait son bureau dans un rayon d'un mille. La nouvelle porte cette distance à deux milles.

L'hon. Maurice Duplessis qui pilotait le projet de loi a expliqué qu'il faut tenir compte des circonstances. Les avocats demandaient de porter à 5 milles ce rayon mais le premier ministre croit que 2 milles est suffisant.

Etat des routes, dans la région de Mégantic

LAC MEGANTIC, (DNC) — M. Paul Picard, du Jeune Commerce de Lac Mégantic, a présenté le rapport suivant, sur l'état des routes entre cette localité et les principaux centres environnants, de Mégantic à Beauceville, la route est large, verte, mais glacée; de Mégantic à St-Georges-de-Beauce, la route est en excellent état; de Mégantic à Sherbrooke, la route est en bon état, mais glissante. Les automobilistes sont invités à user de prudence dans l'application des freins, et sont priés de ne pas faire de vitesse.

Section féminine de la société St-Jean Baptiste, à Mégantic

LAC MEGANTIC, (DNC) — Un cercle de Philanthropes, section féminine, vient d'être fondé à Lac Mégantic, comme preuve à la réorganisation de la société St-Jean Baptiste. Il n'y a pas eu de section masculine définitivement fondée, parce que les hommes présents ne voulaient pas prendre de décision en l'absence des dirigeants de la St-Jean Baptiste, retenus au dehors par leurs occupations. Le Dr Jos. Aubut fut désigné toutefois comme organisateur.

L'assemblée avait été réunie par les soins du cercle des fermières de la paroisse Ste-Agnès. Un nombre considérable de dames et de demoiselles y assistaient. Le conférencier était M. Marcel Bureau, de Sherbrooke. Il expliqua les bienfaits d'une assurance-groupe, dans laquelle les associés s'engagent à donner \$1 par décès. Les groupes sont de 1,500 personnes. L'organisation actuelle de la St-Jean Baptiste compte 8 de ces groupes, qui sont, en quelque sorte, solidaires les uns des autres. Beaucoup de questions ont été posées au conférencier, auxquelles il a répondu avec beaucoup de tact et de compétence. Le bureau de direction de la section féminine fut composé comme suit: Mme Henri Gagnon, présidente; Mme Alfred Brousseau, vice-présidente; Mme Roger Duchesneau, secrétaire, et

Mme Louis Michaud, trésorière.

A la fin de l'assemblée, M. l'abbé Philippe Desgranges, curé fut invité à prendre la parole. Il fit l'éloge de l'organisation que l'on venait de mettre sur pied, "qui ne manquera pas à Mégantic comme ailleurs, dit-il, de rendre des services appréciables à la population. C'est très intéressant, et à poursuivre, pour une famille, de recevoir à la mort de l'un de ses membres assurés, la somme de \$1,000. Je fais partie personnellement d'une telle assurance, et il ne m'en a rarement coûté plus de \$6 ou \$7 par année".

Le domicile des avocats et le palais de justice

QUEBEC, (De notre courrière parlementaire) — Le premier bill du gouvernement étudié par la Chambre basse, hier après-midi, fut celui qui amende le code de procédure civile et le gros de la discussion a porté sur la distance qui doit exister entre le domicile des avocats et le palais de justice. Jusqu'ici il fallait que l'avocat ait son bureau dans un rayon d'un mille. La nouvelle porte cette distance à deux milles.

L'hon. Maurice Duplessis qui pilotait le projet de loi a expliqué qu'il faut tenir compte des circonstances. Les avocats demandaient de porter à 5 milles ce rayon mais le premier ministre croit que 2 milles est suffisant.

Etat des routes, dans la région de Mégantic

LAC MEGANTIC, (DNC) — M. Paul Picard, du Jeune Commerce de Lac Mégantic, a présenté le rapport suivant, sur l'état des routes entre cette localité et les principaux centres environnants, de Mégantic à Beauceville, la route est large, verte, mais glacée; de Mégantic à St-Georges-de-Beauce, la route est en excellent état; de Mégantic à Sherbrooke, la route est en bon état, mais glissante. Les automobilistes sont invités à user de prudence dans l'application des freins, et sont priés de ne pas faire de vitesse.

Section féminine de la société St-Jean Baptiste, à Mégantic

LAC MEGANTIC, (DNC) — Un cercle de Philanthropes, section féminine, vient d'être fondé à Lac Mégantic, comme preuve à la réorganisation de la société St-Jean Baptiste. Il n'y a pas eu de section masculine définitivement fondée, parce que les hommes présents ne voulaient pas prendre de décision en l'absence des dirigeants de la St-Jean Baptiste, retenus au dehors par leurs occupations. Le Dr Jos. Aubut fut désigné toutefois comme organisateur.

L'assemblée avait été réunie par les soins du cercle des fermières de la paroisse Ste-Agnès. Un nombre considérable de dames et de demoiselles y assistaient. Le conférencier était M. Marcel Bureau, de Sherbrooke. Il expliqua les bienfaits d'une assurance-groupe, dans laquelle les associés s'engagent à donner \$1 par décès. Les groupes sont de 1,500 personnes. L'organisation actuelle de la St-Jean Baptiste compte 8 de ces groupes, qui sont, en quelque sorte, solidaires les uns des autres. Beaucoup de questions ont été posées au conférencier, auxquelles il a répondu avec beaucoup de tact et de compétence. Le bureau de direction de la section féminine fut composé comme suit: Mme Henri Gagnon, présidente; Mme Alfred Brousseau, vice-présidente; Mme Roger Duchesneau, secrétaire, et

Mme Louis Michaud, trésorière.

A la fin de l'assemblée, M. l'abbé Philippe Desgranges, curé fut invité à prendre la parole. Il fit l'éloge de l'organisation que l'on venait de mettre sur pied, "qui ne manquera pas à Mégantic comme ailleurs, dit-il, de rendre des services appréciables à la population. C'est très intéressant, et à poursuivre, pour une famille, de recevoir à la mort de l'un de ses membres assurés, la somme de \$1,000. Je fais partie personnellement d'une telle assurance, et il ne m'en a rarement coûté plus de \$6 ou \$7 par année".

Le domicile des avocats et le palais de justice

QUEBEC, (De notre courrière parlementaire) — Le premier bill du gouvernement étudié par la Chambre basse, hier après-midi, fut celui qui amende le code de procédure civile et le gros de la discussion a porté sur la distance qui doit exister entre le domicile des avocats et le palais de justice. Jusqu'ici il fallait que l'avocat ait son bureau dans un rayon d'un mille. La nouvelle porte cette distance à deux milles.

Trois conseillers sortent de charge, à Lac Mégantic

LAC MEGANTIC, (DNC) — La mise en nomination aura lieu le 25 janvier. La votation, s'il y a lieu, se fera le 7 février suivant.

Les échevins dont le mandat s'achève sont les suivants: M. Wilfrid Fortin, dans le quartier nord; M. Pamphile Fortin, dans le quartier centre; et M. Ernest Boulanger, dans Fatima.

Cette date (17 janvier) on tient de source fiable que M. Ernest Boulanger, qui avait été élu par acclamation pour un deuxième terme, ne reviendra pas sur les rangs. Pour le remplacer, il est rumored que M. J.-E. Cloutier ou M. Jos. Breton, ou les deux à la fois, briguent les suffrages.

Dans le centre, M. Pamphile Fortin, qui ne siège que depuis un an, ayant remplacé M. Roméo Dubuc, alors démissionnaire, sera de nouveau sur les rangs. Il semble qu'il n'ait une élection par acclamation.

Dans le nord, il est rumored que M. Wilfrid Fortin sollicite un deuxième mandat. On mentionne comme opposant possible, l'un ou l'autre des trois citoyens suivants: MM. Léo Lemieux, François Baron ou Lucien Bilodeau.

Les choses se préciseront assurément d'ici quelques jours, et dame Rumour devra céder la place à la réalité. Il y a beaucoup d'activité, ce qui laisse présager qu'il y aura lutte.

Partie de cartes

LAC MEGANTIC, (DNC) — Une partie de cartes eut lieu mardi soir, à la salle des Chevaliers de Colomb, sous la direction des Filles d'Isabelle, organisée dans le but de réunir des fonds pour leurs œuvres de charité. Cette partie fut suivie d'une vente de pâtisseries. L'assistance fut nombreuse, et le succès complet. Félicitations aux Filles d'Isabelle, pour l'excellente besogne qu'elles accomplissent, et à la population, pour sa belle coopération.

Nouveau conseil, à la société St-Vincent de Paul de Mégantic

LAC MEGANTIC, (DNC) — Le notaire Luc-Lin Bourque a été élu président de la conférence St-Vincent de Paul de Lac Mégantic, à l'assemblée générale de cet organisme de charité, qui a eu lieu à M. François Dallaire, qui avait rempli ce poste depuis plusieurs années.

Il y eut aussi rapport financier, par M. François Dallaire, et discussion sur des sujets touchant le développement de cette société de charité. Voici le résultat des élections: M. Armand Philpott était président; vice-président, M. François Dallaire; secrétaire-trésorier, M. Armand Philpott; visiteurs: MM. E. L. Vachon, Dominique Lemieux, Lucien Bilodeau, Léo Lemieux, Roland Cloutier, Laval Fortier, Gaston Gosselin, Fridolin Lessard, Joseph Dube et Albin Beaulieu furent choisis pour le nord de la ville; MM. Yvon Perreault, Pierre Allard, Henri Giguère et le Dr Jos. Aubut, pour le centre; MM. Jos. Lacroix, Lucien Gosselin, Lucien Bilodeau, Elieucippe Jacques, Évariste Roy, Gérard Boudette, Fernand Mercier, pour Fatima.

Il fut convenu de demander au conseil de payer le lait aux familles

Fin de vacances

SPRINGFIELD, (Par courrier) — Plusieurs étudiants et étudiantes de la paroisse ont passé leurs vacances dans leurs familles respectives, à l'occasion des fêtes. Ce sont: MM. Paul Yvon Lécours et Raymond Baillargeon, de l'Université de Sherbrooke; Gaston Gosselin, du jûvent des Services de Marie d'Ayer's Cliff, Raymond Busque, de l'Externat classique de Mégantic; Serge Ferland, du collège des RR. FF. des Ecoles chrétiennes d'Arthabaska; René Busque, du jûvent Mont-St-Bernard des Frères de la Charité, à Sorel; Claude Bouchard, du jûvent des Frères de la Charité de Drummondville; Yvon Lécours, du jûvent des Frères de la Charité de Compton; Léo Parent, du séminaire de St-Victor de Beauce; Roland et Richard Busque, de St-Gédéon; Miles Thérèse Boulanger et Jacqueline Roy, du pensionnat de la Présentation de Marie d'Acadie; Marie-Reine de l'Église, de Coaticook.

Tournai de ski

On s'attend à une forte inscription au concours de ski qui a lieu au club Hillcrest, le 22 et le 23 janvier, ouvert à tous les membres du Jeune Commerce de la paroisse. Le comité des sports de la Jeune Chambre de Sherbrooke, qui a organisé le tournoi, invite tous les membres à participer à cet événement sportif, spécialement ceux de la paroisse. Le tournoi aura lieu à la montagne de St-Vincent de Paul, à Coaticook.

UCF de Stratford

STRATFORD, (DNC) — Quarante membres assistèrent à la dernière réunion du cercle de l'UCF. Après la prière et le chant habituels, la présidente fit ses souhaits du nouveau an et demanda la bénédiction à l'aumônier, M. le curé Roméo Lapointe. Celui-ci acquiesça volontiers à la demande de la présidente et en profita pour lire quelques paroles d'encouragement à l'intention des dames présentes. La secrétaire fit lecture du procès-verbal de la dernière réunion et de la correspondance, après quoi on passa à la méditation d'usage.

La présidente suggéra ensuite la formation d'équipes d'études et c'est à cette fin que le cercle distribua à ses membres des livres d'éducation pour alimenter la lecture des futures équipes.

Vinrent ensuite l'étude du sujet à l'ordre du jour pour la réunion et celle d'un passage de la Bible. M. l'aumônier prit à nouveau la parole pour parler aux dames de l'association des Messagères de Notre-Dame et de la revue qu'elle publie: "Idéal féminin". M. le curé conviendra aux membres de s'abonner à cette revue pour mieux connaître l'excellent travail de réhabilitation féminine, particulièrement dans les modes, poursuivi par cette nouvelle association.

Honneur au mérite!

ST-SEBASTIEN, (Par courrier) — Voici la liste des premiers de classe au couvent de St-Sebastien, pour les derniers concours.

1ère année, titulaire, Mme Adrien Audet; Renée Audet, Louise Michaud.

2e année, titulaire, R. St-Jean du Carmel; Céline Roy, Odette Michaud.

3e année: Daniel Boulanger, Diane Hallé.

4e année: Lise Dion, Jocelyne Paradis.

5e année: Georgette Paradis, Andrée Paradis.

6e année, titulaire, R. St-Theophane: Micheline Boulanger, Paulette Veilleux.

7e année: Lise Paradis, Nicole Hallé.

8e année: Christian Blouin, Monique Blouin.

9e année: Marie Mercier, Suzanne Roy.

10e année: Lise Boulanger, Céline Gosselin.

11e année, titulaire, R. St-Lucien: Colette Veilleux, Suzanne Lapierre.

Classe dirigée par le professeur Adrien Audet. 6e année: Jude Bernier, Roger Michaud. 6e année: Richard Paradis, Camille Paradis. 7e année: Christian Blouin, Raymond Fillion. 8e année: Claude Talbot, Mario Bolduc.

M. Leonard Wright, élu maire de Stukely-Sud

STUKELY-SUD, (DNC) — M. Leonard Wright a été réélu maire du village de Stukely-Sud, pour un second mandat, lors de la mise en nomination à ce poste. Les conseillers Normand Cloutier et Georges-Emile Boivert, ont tous deux été réélus par acclamation, et M. R. P. Hillier a été élu, en remplacement de M. Harvey Comeau, sortant de charge. Les autres conseillers sont MM. J.-A. Proulx, Sidney McElroy et Homer Whitehead.

A la campagne

M. Maurice Lachapelle a été élu, par acclamation, maire de la paroisse de Stukely-Sud. Les conseillers réélus par acclamation sont MM. Marcel St-Georges et Armand Grice, et M. Arthur Boivert a été élu en remplacement de M. Armand Beaudin. Les autres membres du conseil sont MM. Arthur Larose, Jules Courtemanche et Jean-Paul Marc-Aurèle.

Statistiques vitales

GREENLAY, (DNC) — La paroisse de St-Gregoire VII de Greenlay compte 861 âmes, dont 636 communicants et 225 non-communicants, de langue française, ainsi que 21 autres communicants de langue anglaise. Il y a encore 160 familles, dont 116 demeurent au village. Six familles catholiques sont de langue anglaise. Au cours de 1954, il y eut 36 naissances, neuf mariages et trois sépultures, dont deux d'adultes. Les différentes écoles de la paroisse sont fréquentées par 186 enfants; 50 sont inscrits dans les classes de la campagne, et 136 sont répartis dans les cinq classes du couvent, au village. 18 étudiants fréquentent des institutions à l'extérieur de la localité.

Candidature de M. Léo Lemieux

LAC MEGANTIC, (DNC) — Une délégation nombreuse et très représentative vient de se présenter au domicile de M. Léo Lemieux, afin de le prier de se porter candidat à l'élection, au siège No 2 du quartier Nord de Lac Mégantic. M. Lemieux a accepté devant cette pression, disant qu'il était de son devoir de ne pas désappointer ceux qui ont mis leur confiance en lui.

"Je préférerais qu'il n'y ait pas de lutte, car elle laisse parfois des blessures incurables, mais involontairement causées", dit-il. "S'il doit y avoir opposition, avec la coopération de tous ceux qui veulent me supporter, je ferai de mon mieux pour me rendre digne de votre confiance, et livrer un combat dans les meilleurs intérêts de la ville".

Réceptions à Val Racine

VAL RACINE, (Par courrier) — A l'occasion des fêtes, M. et Mme Philippe Jacques recevaient leurs parents et amis à un souper qui fut suivi d'une veillée de "bon vieux temps" où il y eut chants, partie musicale, danses canadiennes et réveillon.

Etaient présents, outre M. et Mme Philippe Jacques, M. et Mme Roméo Laroche (Fernande Jacques), de Montclair, M. et Mme Roméo Turcotte (Hélène Jacques), de Lac Mégantic, M. et Mme Yvon Jacques (Jeanne Labrie), M. et Mme Roland Labrie (Yvonne Jacques), de Granby, M. et Mme Gédéon Proulx, MM. et Mmes Germain Jacques et Aline Lécours, de Notre-Dame des Beaux-Étoiles, de St-Jean-de-la-Patrie, M. et Mme Renée Jacques et Jovce Lefebvre, de Wellington, Vt. M. et Mme Proulx, Paul-Emile et Roland Jacques, M. et Mme Collette, Suzanne, Micheline et Sylvie Turcotte, Jean-Guy et Noëlle Proulx, Yvon, Richard et D. Jacques, Odette et Jacques Labrie, et Mlle Lise Labrie, de Granby.

Honneur au mérite!

Une seconde réception avait lieu à la résidence de M. et Mme Philippe Jacques, et elle réunissait cette fois les personnes suivantes: M. et Mme Léo Jacques, MM. Germain et Donat Jacques, Bernard Boisclair, Miles Renée Jacques, Aline Lefebvre, de Notre-Dame des Bois, Lucille Côté, de La Patrie, Jovce Lefebvre, de Wellington, Vt. Muguette Jacques, M. et Mme Laroche, Roland, Norbert et Claude Jacques.

MEGANTIC SPORTING GOODS
H. Paul Laporte, prop.
Distributeur de T.V.
C.B.S. COLUMBIA
à fidélité intégrale.
92, rue Frontenac — Tél. 309
LAC MEGANTIC

BOURQUE & BOURQUE

NOTAIRES
96, rue Frontenac
LAC MEGANTIC, P.Q.



GRATIFICATION — Mlle Cécile Gobeil, institutrice de La Patrie, vient d'obtenir du département de l'Instruction publique, par l'entremise de M. Henri Tremblay, l.c., une gratification pour succès dans l'enseignement. Nos félicitations.

Gros incendie, à Lac Mégantic

LAC MEGANTIC, (DNC) — Un incendie a détruit la propriété de M. Raymond Rosa, 72, rue Dollard, à Lac Mégantic. Il n'y a pas eu de perte de vie, mais le chef Couture a déclaré que c'était là un des plus durs incendies à maîtriser, depuis assez longtemps. Deux familles ont été jetées sur le pavé. Celle de M. Raymond Rosa, qui habitait le bas, et celle de M. Kenneth Stuart, qui habitait le haut. Très peu de ménage fut sauvé, et ce qui est resté à l'intérieur a été fort endommagé par le feu, la fumée ou l'eau.

Les pompiers furent appelés à une heure moins 5 minutes, et 40 minutes plus tard, le feu était maîtrisé non sans avoir causé de forts dommages à la propriété.

L'incendie a débuté dans la cave, et on croit qu'il s'est propagé par les fils électriques, dans tout l'édifice, en peu de temps, est devenu la proie de l'élément destructeur. Les pompiers étaient sous la direction du chef H.-P. Couture, assisté du constable J.-P. Boulanger. Les pompiers qui ont participé activement au travail sont MM. Gérard Lapierre, Jacques Bellefleur, Gaétan Fortier, J.-Yves Laroche, Paul Brûlotte, Germain Fortier, Stanislas Morin, Jacques Laroche, Rosario Blanchette et Origène Roy.

Ecole bénite à Mégantic le 23

LAC MEGANTIC, (DNC) — M. l'abbé Léopold Lemaire, curé de la paroisse Notre-Dame de Fatima de Lac Mégantic, annonce que la bénédiction de l'école du Camp Militaire aura lieu dimanche prochain, le 23 janvier après-midi, sous la présidence de Mgr Lucien L'Heureux, p.d., v.g., représentant de l'archevêque de Sherbrooke.

Des personnalités du monde civil et religieux assisteront à la cérémonie, notamment l'hon. Patrice Tardif, conseiller législatif, M. J.-A. Blanchette, adjoint parlementaire au ministère de la défense nationale, M. Redmond Roche, député de Champlain, et adjoint parlementaire au ministère des Finances, le Dr Gérard Neel, député de Frontenac, S. H. le maire Conrad Brasseur, M. Auguste Girard, président de la Commission scolaire, etc.

Après la bénédiction, M. Max Stearn recevra les invités au Mesa militaire. Le tout se terminera par un grand banquet paroissial, présidé par Mgr Lucien L'Heureux, au sous-sol de l'église de Fatima, auquel sont cordialement invités tous les citoyens de la paroisse et de Lac Mégantic.

Après la bénédiction, M. Max Stearn recevra les invités au Mesa militaire. Le tout se terminera par un grand banquet paroissial, présidé par Mgr Lucien L'Heureux, au sous-sol de l'église de Fatima, auquel sont cordialement invités tous les citoyens de la paroisse et de Lac Mégantic.

M. Leonard Wright, élu maire de Stukely-Sud

STUKELY-SUD, (DNC) — M. Leonard Wright a été réélu maire du village de Stukely-Sud, pour un second mandat, lors de la mise en nomination à ce poste. Les conseillers Normand Cloutier et Georges-Emile Boivert, ont tous deux été réélus par acclamation, et M. R. P. Hillier a été élu, en remplacement de M. Harvey Comeau, sortant de charge. Les autres conseillers sont MM. J.-A. Proulx, Sidney McElroy et Homer Whitehead.

Classe dirigée par le professeur Adrien Audet. 6e année: Jude Bernier, Roger Michaud. 6e année: Richard Paradis, Camille Paradis. 7e année: Christian Blouin, Raymond Fillion. 8e année: Claude Talbot, Mario Bolduc.

Honneur au mérite!

Une seconde réception avait lieu à la résidence de M. et Mme Philippe Jacques, et elle réunissait cette fois les personnes suivantes: M. et Mme Léo Jacques, MM. Germain et Donat Jacques, Bernard Boisclair, Miles Renée Jacques, Aline Lefebvre, de Notre-Dame des Bois, Lucille Côté, de La Patrie, Jovce Lefebvre, de Wellington, Vt. Muguette Jacques, M. et Mme Laroche, Roland, Norbert et Claude Jacques.

MEGANTIC SPORTING GOODS
H. Paul Laporte, prop.
Distributeur de T.V.
C.B.S. COLUMBIA
à fidélité intégrale.
92, rue Frontenac — Tél. 309
LAC MEGANTIC

BOURQUE & BOURQUE

NOTAIRES
96, rue Frontenac
LAC MEGANTIC, P.Q.

MEGANTIC SPORTING GOODS
H. Paul Laporte, prop.
Distributeur de T.V.
C.B.S. COLUMBIA
à fidélité intégrale.
92, rue Frontenac — Tél. 309
LAC MEGANTIC

BOURQUE & BOURQUE
NOTAIRES
96, rue Frontenac
LAC MEGANTIC, P.Q.

MEGANTIC SPORTING GOODS
H. Paul Laporte, prop.
Distributeur de T.V.
C.B.S. COLUMBIA
à fidélité intégrale.
92, rue Frontenac — Tél. 309
LAC MEGANTIC

Honneur au mérite!

Une seconde réception avait lieu à la résidence de M. et Mme Philippe Jacques, et elle réunissait cette fois les personnes suivantes: M. et Mme Léo Jacques, MM. Germain et Donat Jacques, Bernard Boisclair, Miles Renée Jacques, Aline Lefebvre, de Notre-Dame des Bois, Lucille Côté, de La Patrie, Jovce Lefebvre, de Wellington, Vt. Muguette Jacques, M. et Mme Laroche, Roland, Norbert et Claude Jacques.

Statistiques vitales

1955 SERA UNE SAISON EXCEPTIONNELLE

LA TECHNIQUE DU SKI



Grâce à la courtoisie de

**Thomas
Adams
Distillers
Ltd.,**

les services de

**STAN
CUTHBERT**

sont disponibles à toutes les organisations sans profit,

pour des

**ENCANS
DE CHARITE**

Signalez 224

Le ski en surface plane

On ne marche pas avec des skis comme on le fait à pied ou en raquettes. Les skis sont faits pour glisser. Commencez sans bâtons et vous vous apercevrez qu'il faut imprimer aux hanches et au tronc un mouvement de rotation pour obtenir ce glissement. Tenez vos skis bien parallèles et près l'un de l'autre. Faites de longues enjambées et donnez à la hanche un mouvement de rotation en avant à chaque pas, suivi d'une forte poussée, bien calculée, avec le pied resté en arrière. Pendant le glissement, alors que le corps repose de tout son poids et s'équilibre sur le ski d'en avant, un moment de repos pendant lequel les muscles se détendent.

Tout secret du skiing réside dans ce mouvement de rotation des hanches, l'élasticité des genoux et l'inclinaison du corps en avant, la participation du haut du corps au mouvement et la faculté de transporter rapidement et entièrement le poids d'un pied sur l'autre. On devra essayer et apprendre ces mouvements essentiels en terrain plat et sur une pente légère, avant de pouvoir progresser.

Le skieur est alors préparé à se servir des bâtons dont le but est d'aider à la vitesse et à l'équilibre et non pas de servir de support. Lorsque vous portez le bâton en avant, ne l'étreignez pas avec la main, mais détendez les muscles du bras. La pointe des bâtons doit être posée assez près des skis et plus ou moins en avant selon la vitesse acquise. Le travail véritable des bâtons

se fait en arrière du corps. Gardez vos bras près du corps, la main étant engagée dans la dragonne. A la fin de chaque poussée, votre bras doit se trouver complètement tendu derrière vous. On peut se servir des bâtons alternativement ou simultanément.

Lorsqu'on les emploie alternativement, on peut ramener chaque bâton en avant, soit en même temps que le ski opposé, soit avec le ski correspondant. Pour augmenter la vitesse, on peut ne pas se servir des bâtons à tous les pas, par exemple faire deux pas avec les bâtons et deux sans bâtons.

Patinage

Lorsque l'on glisse bien, on augmentera la vitesse au moyen d'un mouvement de patinage. C'est d'ailleurs un excellent exercice d'équilibre.

Lorsqu'on emploie ce mouvement de patinage pour changer de direction, on obtient un virage brusque. Il accroît la vitesse dans les courbes.

Virage brusque

bes d'une piste et constitue un virage très pratique sur une croûte cassante.

Skiing en montée

Utilisez de la même méthode qu'en terrain plat jusqu'à ce que la pente devienne si escarpée que vous soyez obligé de faire des pas plus courts. Il faut alors placer le ski sur la neige en frappant du pied pour obtenir une plus forte adhérence. Le poids du corps repose sur l'arrière du ski posé sur la neige. Vous devez toujours avoir un bâton en contact avec le sol, du côté de la jambe qui va donner la poussée, tandis que vous placerez l'autre bâton juste en arrière de la fixation du ski avant.

Quand la pente s'accroît, pratiquez la montée en ciseau en penchant vos skis de côté. Si la piste est très lisse, placez le ski avant en

travers et aussi haut que possible sur la pente, à un angle sur. Avancez ensuite le ski avant en lui imprimant une motion de glissement.

Dans les endroits les plus à pic, placez les skis dans une position horizontale en travers de la piste pieds réunis et marchez de côté ou encore en plaçant vos skis en forme de V ouvert à l'avant, les pointes écartées et les queues réunies.

Entraînez-vous à monter des pentes peu abruptes sans l'aide de bâtons, pour apprendre à distribuer convenablement le poids de votre corps en montant.

Pour changer de direction en position transversale, on place les skis en forme de V, ouverts à l'avant et on met graduellement les skis dans la direction désirée en s'appuyant sur les bâtons.

La descente

Position du corps — Le tout entier doit être sans raideur, décidément sur une surface dure et glacée, faites pencher le corps en avant, les genoux souples, fléchis en avant et vers le ski un écartement allant jusqu'à 60 degrés. Les talons cessent de toucher le sol un peu en avant de l'autre quand on marche sur une surface rugueuse ou une neige balayée par le vent et la position du corps doit varier. On transpose le poids du corps normale est à angle droit avec la pente. L'équilibre peut être contrôlé par un léger mouvement des genoux et le skieur devrait toujours se tenir prêt à passer sur des dépressions ou des bosses, il faut essayer de faire le poids de son corps d'un ski à l'autre. Les bras se tiennent près du corps, les coudes repliés, les mains à la hauteur et en avant des hanches, les bâtons étant dirigés vers l'arrière.

Lorsque vous êtes en position transversale, la plus grande partie de votre corps repose sur le ski aval tandis que le ski amont a une avance d'environ un pied sur l'autre. Inclinez les deux skis sur le côté pour éviter un glissement de biais de la pente.

(A suivre en page 10)



Sur la photo ci-haut, on remarque de gauche à droite, M. Raymond Houle, capitaine-instructeur du club de ski Victoria, M. Jean-Yves Gosselin, le seul skieur unijambiste du Canada, M. le chanoine Bernier, curé de la paroisse St-Christophe d'Arthabaska, et, finalement M. Benoit Auger, président du club de ski Victoria. M. Houle, instructeur du club de ski, est un ancien champion universitaire canadien; actuellement, il est classé comme l'un des meilleurs skieurs de la province dans le domaine du slalom. Par contre, Jean-Yves Gosselin, dont les exploits comme unijambiste ne se comptent plus, n'a pas cessé d'émerveiller les quelques milliers de spectateurs présents au grand slalom de dimanche dernier.

L'ENDROIT IDEAL POUR PASSER VOS VACANCES D'HIVER

EST

L'AUBERGE HILLCREST, INC.

"Le Paradis d'hiver des Cantons de l'Est"



Tél.:

L'Oraine 9-0180

North Hatley, Qué.



Chambres confortables, quelques-unes avec bain — Salle à dîner: ouverte tous les jours de 12-2 et 6-8 — Repas légers à toutes heures au "Snack-Bar" — Licence — Salle de jeux — Promenades en traîneaux — Patinoire illuminée — Ecole de ski: cours individuels ou par groupes.

CHAUFFAGE À L'HUILE

Un trésor de confort vous attend! Ne commandez pas N'IMPORTE QUELLE huile à chauffage, signalez LO 2-3817 et NOTRE camion se rendra chez vous.

Commandez d'Adam... vous constaterez la différence... tant dans la qualité que dans le service.

W. - H. ADAM LTEE
HUILE A CHAUFFAGE

22, rue Windsor

Téléphone LO 2-3817

"The North Hatley Ski Lift Co. Ltd."

vous invite à pratiquer votre sport favori

"LE SKI"

au "GREEN TIMBER MOUNTAIN" — HILLCREST



Développement modèle — Pistes nouvelles d'une longueur d'un mille et plus — Toutes les pistes et pentes ouvertes aplanies et bien entretenues sont au service des débutants, intermédiaires et experts — 5 Monte-pentes en opération — Equipe de secours de l'Ambulance St-Jean et Patrouille de Ski — Snow-Cat (auto à chenilles) pour conditionner les pistes et aussi pour faire visiter et donner une vue d'ensemble à ceux qui le désirent.

Tous les mardis — mercredis et jeudis de 8 à 10 p.m.

SKI LE
SOIR —
ECOLE
DE SKI

sous la
direction de
ERICH
SCHILLER

POUR VOTRE EQUIPEMENT DE

SKI

VOYEZ

H. MUNKITTRICK

35 sud, rue Belvédère

- SKIS • BOTTINES
- LIGNE COMPLETE DE BOTTINES "RIEKE"
- BATONS
- HARNAIS
- SKIS REFORMES
- POSAGE DE REBORDS D'ACIER

Nous nous spécialisons dans l'application du laque et du plastique de base.

Voici un magasin qui se spécialise dans les articles de sport. C'est là que vous obtiendrez satisfaction en tout.

NOUS REPARONS LES SKIS
H. MUNKITTRICK

35 sud, rue Belvédère

Téléphone LO 7-6070

BIENVENUE

AUX

AMATEURS DE SKI

DE TOUTE LA PROVINCE!

"L'endroit idéal pour vos vacances d'hiver"

- CUISINE EXCELLENTE
- COCKTAIL LOUNGE



SPORT
D'HIVER

Hôtel Pleasant View

Excellent endroit pour conventions, congrès, etc.

Le deuxième plus considérable hôtel de touristes de la province.

NORTH HATLEY, Qué.

TELEPHONE 23

AVEC UN EQUIPEMENT APPROPRIE, VOUS PROFITEREZ PLUS DU SKI...

et vous trouverez tout ce
QU'IL VOUS FAUT CHEZ

MITCHELL

Venez nous visiter et demandez à l'un des vendeurs du rayon des articles de sport de vous indiquer les items nécessaires à l'amélioration de votre rendement sportif. Ils seront tous heureux de vous assister!

Notre ligne complète de skis, harnais et accessoires est réduite durant cette vente.



20%
à
30%
d'escompte

Profitez de notre réduction spéciale. C'est votre chance de vous procurer un équipement de ski à des prix très réduits!

REDUCTIONS SPECIALES

BOTTINES DE SKI d'excellente qualité. Toutes sont très bien faites, et des plus récentes modèles. Chaque paire offerte représente une AUBAINE EXCEPTIONNELLE!

BOTTINES DE SKI POUR ENFANTS — Bottines solides qui offrent ce qu'il y a de mieux en fait de confort et support pour les jeunes skieurs. Prix réguliers: \$8.20 à \$16.25. **\$3.90 à \$5.50**

BOTTINES DE SKI POUR HOMMES ET DAMES — Excellente qualité, modèle récent. Toutes sont faites de cuir de qualité splendide, par des artisans experts. Des bottines d'une valeur régulière de \$22.00 sont offertes pour **\$14.60**

Des bottines d'une valeur régulière de \$39.75 sont offertes pour **\$27.00**

Que vous soyez un skieur expert ou débutant, voici votre opportunité de vous procurer votre équipement de ski en économisant sensiblement. Voici trois autres aubaines merveilleuses.

SUPER-NOYER

en longueurs de 6 à 7 pieds. Complètes avec harnais à même et une paire de bâtons télescopiques en aluminium. Rég. \$34.85. Complet pour

23.25

ERABLE DELUXE

en longueurs de 5½ à 7 pieds, avec harnais à même et une paire de bâtons en aluminium. Rég. \$22.90. Complet pour

15.25

ERABLE A DOME ROND

en longueurs de 6 à 7 pieds. Complet avec harnais et une paire de bâtons de bambou. Rég. \$16.50 — Complet pour

11.25

... et nous avons un grand nombre d'autres items que nous avons l'intention de liquider à bas prix remarquables! Si vous êtes un skieur et désirez obtenir des aubaines extraordinaires sur l'équipement de ski, c'est ici l'endroit pour vous équiper.

Quincaillerie Accessoires Electriques

J.S. MITCHELL & CO. LTD.

162 nord, rue Wellington

Sherbrooke

Tél. LO 2-2662

POUR TOUS LES SKIEURS DES CANTONS DE L'EST

Quelques notes sur le cirage des skis

Nous, qui sommes si bien pour- A l'époque des Vikings, les skis vus de ski, de bords en acier et de étaient faits d'une pièce de pin mûr lacques chimiques, ferions-nous bien conservant une forte proportion de jeter un coup d'oeil sur le passé de ces résines naturelles. Les skis faits pour constater les progrès faits dans de ce bois glissaient si bien qu'ils le développement de ces accessoires causaient peu d'ennui lorsque la neige au cours des siècles passés.

était fort apprécié et le plus long- temps les skis faits de ce bois étaient utilisés, meilleurs ils étaient, car l'usage constant finissait par user le grain du bois et former des fines sautes étendues à la longueur du tiers du ski ce qui facilitait leurs qualités glissantes ainsi que leur direction facile.

Des skis récemment découverts dans des tourbières Scandinaves avaient encore à leur surface des traces de goudron, ce qui prouve que les skieurs de cette époque reculée traitaient et protégeaient déjà leurs skis avec des préparations à base résineuse. Nous apprenons ainsi que le principe de l'imprégnation était pratiqué par les skieurs d'autrefois, bien que l'usage des cires spécialement préparées pour les skis comme nous en possédons aujourd'hui, n'a commencé qu'il y a environ 35 ans.

Le principe de couvrir d'une couche lissante les glisseurs pour neige, est loin d'être nouveau. De nombreuses générations d'Esquimaux ont recouvert les lisses en des rigoles de leurs traîneaux, lors des gelées, de couches épaisses d'un pouce ou deux de boue et de tourbe formant une masse comparativement durable qui assure un glissement facile lorsqu'elle se recouvre d'une mince pellicule de glace. Cependant, ces lisses de boue sont fragiles lorsqu'il s'agit de circuler sur des surfaces raboteuses et il faut souvent combler les portions écornées avec n'importe quelle substance qui est facilement accessible, de la boue, de la tourbe ou d'autres substances, telle par exemple le graisse cuit. Quant à la pellicule de glace, l'esquimaux l'appliquait en prenant une gorgée d'eau dans sa bouche et en la "vaporisant" sur les lisses de boue, puis en l'égalisant rapidement en la frottant avec sa main en peau dours. Ceci requiert une certaine habileté ainsi que de la pratique. — Et cette technique ne peut s'appliquer qu'à des lisses rigides et non à des skis flexibles.

Nombre d'expéditions polaires ont utilisé la technique des esquimaux pour leurs traîneaux et l'ont même améliorée. Fridtjof Nansen lorsqu'il préparait sa traversée du cap glacial du Groenland en 1888 fit une étude approfondie de la friction de la neige sur les lisses de traîneau et découvrit que la basse conductivité de la chaleur était d'importance majeure. Il découvrit qu'une mince pellicule de maillachort était un excellent succédané pour les lisses en os ou pour le glissement sur la neige. Dans son livre "En ski au Groenland" Nansen décrit également l'usage de hareng salé sur les skis pour empêcher les entraînements sur neige collante.

Se basant sur ses expériences il exposa une théorie sur la lubrification à l'eau qui dut attendre 58 ans avant d'être prouvée correcte.

Pendant ce temps d'autres cherchaient une solution à ce même problème. Il est amusant de lire du premier brevet norvégien pour une cire à ski qui consistait en un accessoire fixe sur le dessus de chaque ski de façon à ce que l'huile suinte jusqu'au dessous du ski et le lubrifie, de même que la neige. Quelques années plus tard ce premier brevet était suivi d'un autre pour une préparation à base d'huile de lin et de poudre métallique, ce fut là la première lacque pour ski.

Le mérite d'avoir inventé la première cire pour ski revient à un Norvégien nommé Sverre Ostbye qui chercha à trouver quelque chose

QUI 'C' QUI SKIE

Nous reproduisons ci-après une chanson sur le ski qui fut très populaire il y a quelques années. Notons que cette chanson a été composée par deux Canadiens, et l'esprit qui contient les paroles n'a d'égal que l'entrain et la musicalité de la mélodie.

QUI 'C' QUI SKIE
(Roger Hanck et Jacques Aubert)

1er Couplet :

Dés que le Bonhomme Hiver s'amène
Les gens n'ont que le ski dans l'corps
Du lundi à la fin d's'maine
Chacun ne songe plus qu'au Nord
Au Nord ton père. Au Nord, ta mère
Ta belle-sœur et ton p'tit cousin
Au Nord, la belle corsetière,
Au Nord, la bonne du voisin

Refrain :

Qui'qu'il skie

Tout le monde skie
Jeunes et vieux, chômeurs, poètes,
Pour le ski, c'est acquis,
Pas besoin d'être un athlète
Qui'qu'il skie
Tout le monde skie
Ca vous met le coeur en fête
Vive le ski
Sport exquis
Pas de roue, skis !

2e Couplet :

Vous avez besoin d'un dentiste
Il est parti pour Mont-Tremblant
Ne cherchez pas votre garagiste
Il a pris l'train pour Mont-Rolland
Votre ami a fait l'infidèle
Ne vous inquiétez pas en vain
Vous l'trouverez à St-Adèle,
A Piedmont ou Val-Morin

3e Couplet :

Vous belle-mère à l'appendicite,
Un beau soir, éclate dans vos bras,
N'allez pas rigoler trop vite
Vous n'êtes pas sorti d'embarras !
Elle a choisi son jour, la vieille,
Car on n'voit pas un seul croque-mort
Ils sont tous disparus la vieille,
Ils ont fichu l'camp pour le Nord.

de mieux que la cire de chandelle qui jusqu'alors avait été si souvent utilisée pour empêcher la neige humide de coller aux skis. Malheureusement cette paraffine permettait aux skis de glisser tout autant vers l'arrière que vers l'avant, rendant difficile le glissement à niveau et impossible la montée en côte. D'autre part, la descente en côte était considérablement améliorée, et la cire de paraffine est encore de nos jours la cire préférée pour les sauts.

Sverre Ostbye se demanda s'il était possible de mettre quelque chose sous les skis qui les conserveraient secs, mais serait à la fois suffisamment dure pour permettre le glissement facile, et suffisamment molle pour empêcher le glissement vers l'arrière.

Avec cette idée en tête il fit des expériences en utilisant de la résine ordinaire et de la résine de pin. Quand arriva le jour de la grande course "cross country" annuelle d'Holmenkollen, Sverre était malade et incapable d'y prendre part. Ne se comptant pas pour battu, il fit appliquer de la cire sous les skis de son frère, Peter. On raconte que lorsque Peter vint au point de départ, ses skis semblaient collés à la neige. Il aurait voulu grater ses skis pour en décoller cette masse collante qui y adhérait, mais son numéro fut appelé, le signal du départ fut donné, et bien malgré lui il fut forcé de se lancer. Le reste est de l'histoire. Ceux qui assistèrent à son départ ne lui concédèrent aucune chance de gagner. Jugez de leur surprise quand Peter arriva bon premier, dépassant considérablement son plus proche rival. Une fois que la masse collante se fut quelque peu usée, les skis prirent des ailes et les milles filèrent comme par magie.

Ostbye avait lancé une idée qui devait révolutionner le sport du ski. Depuis ces expériences de 1913 nombre d'autres se sont essayés à améliorer les résultats et le nombre et la variété des cires qu'on trouve sur les tablettes des magasins d'articles de sport en est la preuve. Certaines de ces cires sont plus efficaces que d'autres. C'est pourquoi il est si important de connaître le type de cire qui convient pour tel ou tel état de la neige.

En 1939 l'Association norvégienne du ski entreprit de patronner une étude approfondie des propriétés de cires pour skis. Il existait nombre

d'hypothèses relatives à la friction sur la neige. Quelques-unes étaient basées sur l'orientation des particules de neige, d'autres sur le roulement des grains de neige, d'autres encore, semblable à celle de Nansen, sur la lubrification par l'eau. Chacune de ces hypothèses avait ses défauts et aucune d'elles n'était suffisante par elle-même pour expliquer tous les phénomènes de façon satisfaisante. Une expérience unique en son genre fut tentée pour permettre l'étude de ce problème.

On construisit un ski de forme circulaire, circulant sur un lit de neige, circulaire aussi, à une vitesse et sous une pression contrôlées. Non seulement on utilisa des neiges de toutes espèces à des températures allant jusqu'à 0°F, mais diverses espèces de cires furent essayées dans des conditions identiques. L'effet de la forme du ski particulièrement sur la neige humide et collante fut soigneusement étudiée. En même temps, on procédait à l'étude de la lubrification par l'eau dans toutes les combinaisons possibles de glace, de neige, cire, laque, verre, cuivre et laiton, à toutes les variations de vitesse et de pression.

Quand les résultats de ces expériences furent analysés on constata qu'il existait une corrélation entre la dureté, l'élasticité et les qualités d'adhérence de l'eau d'un grand nombre de cires et leurs qualités d'adhérence à la neige, ainsi que les variations des conditions climatiques. En plus on constata que la friction causée par le glissement d'un ski sur la neige dépend de la formation d'une pellicule d'eau entre la surface du ski et les cristaux de neige qui sont en contact direct avec le ski.

Cette pellicule d'eau résulte à la fois de la chaleur générée par la friction et la pression, ni la chaleur, ni la friction indépendamment l'une de l'autre, suffisent à causer la formation. Une pression critique d'environ 230 grammes par centimètre carré doit nécessairement exister avant qu'une lubrification suffisante puisse se produire.

Afin de prouver de façon définitive si la théorie de lubrification par l'eau est justifiée ou non, les savants des laboratoires de la Cie "General Electric" ont fait des expériences avec une base de teinture de fuschine. Cette poudre est normalement verte, mais elle devient rouge au contact de l'eau. Et, ce qui importe, plus, elle reste rouge même après congélation. Rien n'est plus simple que de saupoudrer de la neige sèche avec cette teinture de fuschine, puis de glisser en ski sur cette surface. Les traces rouges prouveront de façon définitive s'il s'est réellement formé de l'eau durant le passage des skis sur la neige ainsi traitée.

Voyons un peu comment l'absence ou la présence de telle pellicule d'eau peut affecter notre vitesse.

1.—Absence d'une pellicule d'eau. Quand le froid est extrême et que la neige est très fine et très tassée, le contact est direct entre les cristaux de neige et le ski sec, une force

lectrostatique contrôle la friction, permettant le glissement difficile. Si la surface en contact avec la neige et le ski est trop considérable pour produire enveloppée d'une pellicule d'eau, un lien adhésif est formé qui occasionne (A suivre en page 10)

2.—Pellicule d'eau mince. Plus la pellicule d'eau est mince, plus le coefficient de friction sera bas, d'où vitesse plus grande assurée. Cette mince pellicule d'eau doit être présente pour que le ski puisse bien glisser. Quand il existe une telle mince couche d'eau, de fortes forces réactives séparent les surfaces du ski de la neige, la friction est réduite et une plus grande vitesse est possible.

3.—Pellicule d'eau épaisse. A mesure qu'augmente l'épaisseur de la pellicule d'eau, ce qui se produit quand la neige est humide, une force d'attraction se manifeste entre le ski et la neige. S'il y a suffisamment

Pour passer une agréable fin de semaine, allons essayer les pentes de ski de

L'AUBERGE DES ERABLES

au LAC BOWKER

Monte-pente en opération samedi et dimanche

★ PATINOIRE ★

Pour jouir de votre sport favori... commencez bien votre saison de ski en visitant

CODERE !



Nous sommes bien équipés pour vous fournir les articles qui vous permettront de jouir pleinement de toutes vos randonnées de ski.

- Skis — bâtons — Sacs — Harnais
- Accessoires — Pantouffles d'après-midi
- Coupe-vent — Attaches — Lunettes
- Cire, etc.

Equipements complets pour hommes, dames et enfants.

Notre département du ski est prêt à vous venir en aide et à solutionner vos problèmes du ski.

Nous vendons les fameuses bottines DAoust et SAMSON

CODERE LIMITÉE

30 nord, rue Wellington — Tél. LO 9-2501 SHERBROOKE

JOIGNEZ-VOUS

maintenant au

CLUB DE SKI HILL CREST

Courses pour le club et entre les clubs

TAUX :

Couples mariés .. \$8.00
Hommes \$6.00
Femmes \$5.00
Juniors,
14 à 18 ans \$1.00

Andy BRUYGOM,
président

Enfants n'ayant pas 14 ans admis gratuitement



SKIS MASTERCRAFT... Fabriqués par les artisans Master dans des bois bien séchés — populaires "bouts Tempus".
Erable, dessus "ridge" 5.99
Erable, dessus dôme 7.55
Noyer, dessus dôme 14.95

RECORD D'AMER JUSQU'AU BOUT
Erable, dessus dôme 13.45
Noyer, dessus dôme 19.95

SKIS EN ERABLE POUR LES JEUNES — Pour enfants de 8 à 14 ans.
Erable, dessus "ridge", 5 1/2 pi. 3.55
Erable, dessus dôme, 5 1/2" 5.65

BATONS DE SKI MASTERCRAFT Junc du Tonkin fort et léger, acier Kroydon et duraluminium — De 1.35 à 7.95

BOTTES DE SKI MASTERCRAFT... Fabrication experte avec plusieurs des plus récentes caractéristiques "européennes", pour améliorer votre habileté et votre appréciation du sport. Renforcements d'acier, cuir solide, durable et d'un fini élégant. Un assortiment complet de styles et pointures. La paire, 4.45 à 23.95

HARNAIS DE SKI CHALET... Assurant un confort ferme, se mettent et s'enlèvent facilement.
Junior 1.75 à 3.75
Senior 2.50
Cable et micro 4.95 et 6.50

ACCESSOIRES DE SKI... Une ligne complète de cires, casques, mitaines, lunettes, etc. Service d'experts pour pose de rebords, ajustage de harnais, cirage.

La manière facile de transporter les skis !

PORTE-SKIS POUR TOITURE D'AUTO

Une valeur exceptionnelle ! Le porte-skis CTC pour toiture d'auto est solidement fabriqué pour tenir solidement au toit de l'auto. Il peut transporter 4 paires de skis et leurs bâtons. Nouveau modèle amélioré — à prix canadien. Tire qui vous fait économiser. Complet avec sucs et courroies ultra-fortes.

5.95



- Peintures Dutch Boy
- Skis et équipements de ski importés et domestiques
- Accessoires de tous genres
- Appareils de télévision de toutes sortes

Propriétaire : KERMIT GRANT, sportsman bien connu.



RIEN DE PLUS EXCITANT QUE LE SKI !

RIEN DE MIEUX QUE LE MANOIR ORFORD

l'endroit où tous les skieurs se rencontrent avant ou après leur merveilleuse excursion de ski dans les environs du majestueux Mont Orford.

- GRILL LICENCIE
- SALLE A MANGER
- ENDROIT IDEAL POUR CONGRES OU REUNIONS

LAC ORFORD Qué.



- Magnifique chalet pour les skieurs
- Descentes idéales
- Club organisé
- Monte-pente en opération

Suivez la route No 1

L'entrée du Parc est bien marquée et se trouve entre Magog et Orford.

LA PROVINCE DE

Québec

Publiée par l'Office Provincial de Publicité

GRAND SUCCÈS DU SLALOM-INVITATION À ARTHABASKA

Ce concours organisé par le Club de Ski Victoria a obtenu un triomphe sans égal

Raymond Houle, Jacqueline Blanchette et Jean-Paul Blanchette sortent vainqueurs

Le grand slalom-invitation organisé par le Club de Ski Victoria Inc. a remporté un franc succès. Quelque 50 concurrents venus de tous les coins du territoire ont participé à la compétition.

Le grand slalom-invitation organisé par le Club de Ski Victoria Inc. a remporté un franc succès. Quelque 50 concurrents venus de tous les coins du territoire ont participé à la compétition.

"La maison du ski par excellence entre Sherbrooke et Victoriaville"

CHEZ

PATRY & THERRIEN Enr.

VOYEZ NOS SPECIAUX !

SKIS :

CANADIAN ABC
ARMOTEK
ALOUETTE LAMINES
GOLDSEAL

BOTTINES :

● TYROL
● RIEKER
● DAOUST

"DES PRIX POUR TOUS LES GOÛTS"

179 N.-D. est — Tél. 3124 — Victoriaville

BONNE CHANCE !

STATION DE SERVICE SHELL - MATHIEU

"Là où la courtoisie est de mise !"

● LUBRIFICATION

● GAZOLINE

● LAVAGE

22 Notre-Dame Est — Tél. 2458 — Victoriaville

MEILLEURS VOEUX AU CLUB DE SKI VICTORIA !

IMPRIMERIE

POITRAS & NADEAU Enr.

Impressions commerciales et de luxe

Tél. : 4989

76 est, rue Notre-Dame — VICTORVILLE

HOMMAGES DE LA VILLE D'ARTHABASKA

AU

CLUB DE SKI VICTORIA

LE CONSEIL DE VILLE INVITE TOUS LES SKIEURS DES CANTONS DE L'EST A VENIR SE DIVERTIR ET SE RECREER A ARTHABASKA.

BIENVENUE A TOUS LES SKIEURS DES CANTONS DE L'EST AU CHALET DU

CLUB de SKI VICTORIA

Les pentes du Mont St-Michel sont présentement en excellentes conditions et la saison bat son plein.

● 2 ski-tow ●

LE SEUL ENDROIT DES CANTONS DE L'EST OU SE PRATIQUE LE SKI DU SOIR. — 15 LAMPES DE 1,000 WATTS ECLAIRENT PARFAITEMENT LES PENTES.

HAUTEUR : 1300 pieds
PENTE : 2700 pieds

OUVERT :

Mardi soir : de 8 à 10 p.m.
Jeudi soir : de 8 à 10 p.m.
Samedi : L'après-midi.
Dimanche : L'après-midi.

COMMENT SE RENDRE AU CLUB DE SKI VICTORIA ?

DE SHERBROOKE: route 5 jusqu'à Arthabaska et route de St-Norbert.
DE DRUMMONDVILLE: route 20 jusqu'à Arthabaska et route de St-Norbert.
DE THETFORD MINES: jusqu'à Plessisville, Plessisville à Victoriaville (route 5), Victoriaville-Arthabaska et route de St-Norbert

★ FONDE EN 1935 ★

diff. assistant capitaine. Secrétaire: Mlle Claire Petit, Suzanne Béliveau, Louise Arcand. Téléphonistes: MM. Pierre-Paul Croteau, Emile Tardif. Chronométristes: MM. Ubaldo Croteau, Gaetan Boivin. Juges de descente: MM. Gérard Pelletier, Omer Coriveau, Jacques Mercier, Roland Boudet.

Des chronométristes olympiques "Longines", gracieuseté de la Bijuiterie Gérard Mercier, servaient à l'enregistrement du temps.

On estime à près de 1.000 personnes la foule qui a envahi les pentes d'Arthabaska pour venir encourager les compétiteurs et assister à la démonstration de ski offerte par le skieur unijambiste, Jean-Yves Gosselin. Tous ont admiré l'habileté et le

courage dont fait preuve cet athlète canadien.

Le soir, quelques 250 skieurs se sont rendus au Pavillon pour le souper canadien et la distribution des trophées et cadeaux. On remarquait en particulier à la table d'honneur, l'hon. Wilfrid Labbé, ministre d'Etat, le maire de Victoriaville, M. Yvon Jutras, et madame la mairesse, le maire d'Arthabaska, M. Elphège Labbé, M. l'abbé G. Cloutier, M. J. Yves Gosselin, et M. Benoît Auger, président du Club de Ski Victoria, ainsi que les représentants des clubs visiteurs.

Les invités ont adressé la parole tour à tour et Son Honneur le Maire de Victoriaville a fait la joie des skieurs en annonçant que la Ville de

Victoriaville apporterait son aide financière au Club de Ski Victoria.

Ce souper fut suivi d'une soirée récréative où les skieurs, malgré leur journée de ski, débordaient d'entrain et d'enthousiasme.

Cette journée fut sans contredit la mieux réussie dans l'histoire du Club de Ski Victoria, et ce dernier remercie tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à son succès, principalement les généreux donateurs de trophées, et cadeaux et les clubs de la Zone des Cantons de l'Est, entr'autres Magog, Drummondville et Sherbrooke, qui ont envoyé de fortes équipes de skieurs. Ils peuvent être assurés d'une forte délégation du Club de Ski Victoria, lors de leur concours respectif.

Le bureau de direction du club de ski Victoria compose cette année:

Président: M. Benoît Auger.
Vice-président: Claude Ferland.
Gérant: Georges Houle.
Trésorier: Gérard Pelletier.
Secrétaire: Mlle Roméo Roy.
Capitaine-instructeur: Raymond Houle.
Assistant-instructeur: Julien Tardif.
Directeur-publiciste: Jacques Mercier.
Directeurs: MM. Dr Arthur Thibault

Jean-Louis Patry,
Lucien Champoux,
Gérard Mercier.

Directrices: Mlles Ghislaine Alain,
Réjeanne Patry,
Rita Laroche,
Gabrielle Boissonneault.

Aumônier: M. l'abbé Gérard Cloutier.
Directeur de la montagne: M. Emile Blanchette.

Soirée Lacordaire

STOKE, (DNC) — L'assemblée régulière des cercles Lacordaire avait lieu récemment. Après la prière récite par M. le curé Poulin, aumônier du groupement, M. Lionel Roy souhaita la bienvenue aux assistants. M. le curé dit quelques paroles d'encouragement à l'adresse des membres, et M. Fortier, président régional de l'Est, voulut bien donner des explications sur la nouvelle charte des Lacordaire. M. Fortier était accompagné de son épouse ainsi que de M. Elphège Tremblay, son secrétaire, et de Mme Tremblay.

A l'occasion de cette réunion, il y eut initiation des personnes suivantes: Régis Delorme, aspirant, Yvan et Monique Laroche. Ont reçu leur insigne de trois ans d'abstinence, des mains de M. Julien Provancher, secrétaire, et de Mme Alfred Daigle, présidente; M. et Mme Léon Goupil, Mme J. Gamache, M. Luc Jetté et Mme Louis Goupil. Reçurent l'insigne d'un an: M. et Mme Odeve Gendron, Mme Joseph Baillegon, Mlle Roland Roy. Les officiers initiateurs étaient: MM. Aimé Audet, Julien Provancher, Jean-Guy Roy, l'aumônier et le président.

A la partie récréative et musicale, un groupe de musiciens-amateurs firent valoir leurs talents. MM. Gérard Rousseau, Julien Provancher, Bertrand Guimond, de St-Camille, Roland Guillemette et Aimé Audet. Le jeune Alain Delorme, accompagné des musiciens, exécuta la danse du "Ptit bonhomme". M. Emilien Rouleau joua une gigue simple. 18 concurrents participèrent à des jeux de société qui consistaient à faire de beaux paquets avec l'aide de leur seule main gauche. Les prix ont été remportés, pour ce tour d'adresse, par MM. Rosario Dubé, Julien Provancher, Jean-Guy Roy, Mmes Lionel Roy et Ernest Giroux et Mlle Monique Barrière. M. Roland Ducharme fut l'heureux gagnant du tirage d'une bûche de Noël. Une collation fut servie à la fin de la soirée.

Succès scolaires

PIOPOLIS, (Par courrier). — Voici les résultats des derniers concours de l'école No 1A, dirigée par Mme François Gosselin.

9e année: Claudette Cameron, Lise Thivierge.
8e année: Michelle Gosselin, Carole Fortier, Denise Grenier, Germaine Lemieux. 7e année: Claudette Lemieux, Louise Labrie, Gabrielle Grenier, Charles-Auguste Lafontaine, Ghislaine Gauthier. 6e année: Bibiane Grenier, Serge Gosselin, Roland Labrie, Françoise Grenier, André Fortier. 5e année: Diane Gosselin, Jeanne d'Arc Labrie, Jean-Guy Lafontaine, Diane Grenier, Doris Grenier. 4e année: Gerald Fortier, Marcel Thivierge, Monique Doyon, André Gauthier.

A l'école No 1B, dirigée par Mme Roméo Cameron. 3e année: Lise Labrie, Pierrette Gauthier, Diane Lafontaine, Bibiane Lafontaine, Olivette Lemieux. 2e année: Céline Grenier, Robert Doyon, Normand Lafontaine, Réjean Thivierge, Clermont Guay. 1ère année: Maurice Gauthier, Louise Leblanc, Jocelyne Grenier, Jacqueline Labrie, Linda Chouinard.

Voyages annuels de Liaison française

MONTREAL, (Spécial) — Les voyages quinquennaux de la Liaison française, en collaboration avec le Conseil de la vie française, connaissent des succès de plus en plus grands. Présentement, 135 des notres sont en Louisiane pour les fêtes du deuxième centenaire de l'arrivée des Acadiens dans ce pays. L'an dernier, près de 550 personnes ont traversé le Canada jusqu'à Victoria, et 50 autres se sont rendues dans le nord du Québec et de l'Ontario.

Au cours des prochaines vacances d'été, la Liaison française offrira trois magnifiques voyages, dont deux dans l'Ouest canadien jusqu'à la côte du Pacifique et un dans les Maritimes, pour les fêtes acadiennes. La première randonnée à travers le pays, d'une durée de 21 jours, se fera du 30 juin au 21 juillet. Ce sera le "voyage idéal", dans les nouvelles voitures de grand luxe du Pacifique Canadien, comprenant le fameux wagon à dôme-observatoire. Ce voyage comprendra la croisière des Grands Lacs.

La deuxième excursion à travers le Canada durera 16 jours, soit du 15 au 31 juillet. Ce sera le "voyage-aubaine", offert à des conditions un peu plus modestes, mais assurant le maximum de confort. Les 230 Canadiens français qui ont fait semblable voyage, l'an dernier, ne tarissent pas d'éloges sur son organisation.

Ces deux randonnées dans l'Ouest comporteront des séjours dans les grandes villes et plusieurs journées d'excursions dans les parcs nationaux, à Banff et au Lac Louise. Le voyage officiel dans les provinces maritimes durera 12 jours, du 9 au 21 août, et les détails seront annoncés plus tard. Les personnes intéressées à ces voyages feront bien de s'adresser au Conseil de la vie française, à l'Université Laval, Québec, ou à M. P.-E. Gingras, commissaire du trafic à la gare Windsor, Montréal, ou à M. L.-P. St-Hilaire, agent général du Pacifique Canadien à Québec.

1er né à St-Ludger

ST-LUDGER, (DNC) — Le premier bébé de l'année 1985 à St-Ludger est né à M. Emile Carrier, professeur, et à Mme Carrier. Il s'agit d'une fille née le 5 janvier et baptisée sous les prénoms de Marie-Celine-Monique. Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Bégin, oncle et tante de l'enfant. Porteur: Mlle Hermance Carrier, institutrice à Magog, tante de l'enfant. Nos félicitations aux heureux parents.

Naissance à Valcourt

VALCOURT, (Par courrier) — A M. et Mme Laurent Deslauriers, de Bécancour, est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Serge-Denis. Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Deslauriers, de St-Césaire, oncle et tante de l'enfant. Porteur: M. Arthur Deslauriers, de St-Césaire, grand-mère de l'enfant.

HOMMAGES DE

BENOÎT AUGER

● ASSURANCES

● GENERALES

● VIE

● ACCIDENTS MALADIES

● FEU

615 Notre-Dame ouest—Tél. 2509—Victoriaville

BONNE SAISON !

MOLSON GOLDEN ALE

ROGER LAUZON LTEE

AGENT

REPRESENTANT LOCAL

GERMAIN PEPIN

Elections chez les Enfants de Marie

GREENLAY, (DNC) — Les élections à la congrégation des Enfants de Marie de la paroisse St-Grégoire VII de Greenlay ont eu lieu à l'occasion de la première assemblée régulière de l'année. Le résultat du scrutin fut le suivant: Présidente: Mlle Anita Simoneau, Vice-présidente: Mlle Eda Thérèse, Secrétaire: Mlle Monique Normand, Trésorière: Mlle Agathe Simoneau, Organiste: Mlle Luitgarde Laberge. La congrégation groupe quelque 30 jeunes filles de la paroisse.

Quelques notes...

(Suite de la page 9)

un glissement définitif. Pendant des années cette tendance a été faussée, mais tend à se redresser. Dans de telles conditions, la friction entre les pneus et la neige augmente rapidement avec l'augmentation de la vitesse, fait que bien des skieurs ont appris à leur regret.

Dans de tels cas il est nécessaire d'appliquer une cure rude, car une surface rude rompt continuellement les cristaux quand le ski glisse sur eux et les espaces entre les particules de neige restent vides. Naturellement, une surface lisse et laquée est précisément ce qu'il ne faut pas dans de telles circonstances. La simple application de bandes de cire sur le ski augmente de 20% la vitesse.



Studio
François
Gosselin

Dans une photo caractéristique, on voit le sensationnel skieur Jean-Yves Gosselin en pleine descente alors que plusieurs milliers de spectateurs surveillaient chacun de ses moindres mouvements. Une longue salve d'applaudissements salua l'acrobatie à la fin de la vertigineuse descente.

La technique...

(Suite de la page 8)

La méthode la plus utile de freinage consiste en une glissade de côté contrôlée, gouvernée par le degré d'inclinaison des skis dans la position transversale.

L'aptitude à contrôler cette glissade de côté est un des principes fondamentaux du skiing en descente.

Apprenez à tomber

Apprenez à tomber correctement en vous accroupissant et en vous penchant de côté et non pas en arrière. Tenez vos pieds réunis et tirez vos muscles tendus. Pour vous relever, placez vos skis en dessous de vous à angle droit avec la pente.

Virages

Il existe dans les livres une abondante documentation au sujet des virages. "Stem, Christian et Telemark" qui ne servent pas seulement à changer de direction, mais encore à contrôler la vitesse. Pratiquement, tous ces virages sont assez simples. Les experts et les meilleurs skieurs participant aux concours, tendent à les combiner pour faire face aux difficultés qu'ils rencontrent.

Fréquemment, on ébauche un virage en soulevant légèrement les queues des skis et en reposant ceux-ci parallèlement l'un à l'autre dans une direction autre que celle de la course. Une glissade de côté se produit alors et le virage se termine aisément par le contrôle de cette glissade, au moyen d'une inclinaison convenable des skis et la distribution judicieuse du poids du corps. La plus grande partie de ce poids doit reposer sur le ski aval.

Bien des skieurs se facilitent ce commencement de virage en plantant un bâton dans la neige près de la pointe du ski aval et s'en servant comme pivot pour accomplir leur virage.

Concours de ski

Une fois en possession de la technique générale, le skieur est prêt à prendre part aux concours. En participant à des concours de descente, de "slalom", de sauts, de courses de fond, il améliorera sa technique et acquerra ce style personnel qui est le cachet marquant au coin le skieur accompli.

Dans la course de "descente", le concurrent est autorisé à aller droit devant lui ou à freiner et à virer où il lui plaît, le long du parcours déterminé d'une manière générale; tandis que dans le "slalom", chaque concurrent doit suivre une route précise marquée de paires de fanions. Le "slalom" en d'autres termes, est une course de descente contrôlée. Le mot "slalom" est norvégien signifiant une piste (lom), autour d'obstacles naturels comme des arbres ou des rochers.

Pour réduire au minimum le danger d'une course de descente, et pour faire du slalom une véritable épreuve sportive, il est de plus en plus commun de combiner les deux concours en un seul, connu sous le nom de "descente contrôlée", où l'on emploie des fanions placés aux endroits dangereux ou encore de "slalom géant" qui est une descente où

Le tricolore écrase les Leafs et reprend la 1ère position



Maurice RICHARD



Jean BELIVEAU

Haworth mène les Braves à une victoire de 4-3

VALLEYFIELD, (PC) — Un but de Gordie Haworth à 4:45 de la dernière période a conduit hier soir les Braves de Valleyfield à une victoire de 4-3 contre les Saguenéens de Chicoutimi dans une joute de la ligue professionnelle du Québec, disputée devant une assistance de quelque 500 personnes, l'une des plus faibles de la saison ici.

Les Braves sont montés en quatrième position, sur un pied d'égalité avec les Saguenéens.

André Corriveau, Larry Kwong et Bruce Cline ont marqué les autres buts du Valleyfield. Les compteurs du Chicoutimi furent Ted Power, Germain Léger et Jim Bartlett.

Quatre des six punitions imposées durant la joute ont été décernées aux Saguenéens.

VALLEYFIELD, (PC) — Alignements et sommaire:

CHICOUTIMI — Buts: Hughes, Défenses: Glaude, Taillefer, Roy, McNab. Avants: S. Smrke, Bartlett, Lucas, Léger, L. Smrke, Topoll, Power, Dussault, Sakamoto, Gravelle.

VALLEYFIELD — Buts: Payette, Défenses: Ernst, Deslauriers, Collins, Needham. Avants: Joannette, Bisillon, Bougie, Dubuc, Kwong, Haworth, Cline, Leclerc, Gagnon.

Arbitre: Eric Milford. Juges des lignes: Jim Haggerty et Percy Roy.

Si vous désirez une meilleure législation sociale et connaître un parti qui fait passer les hommes avant l'argent,

Venez entendre la politique CCF
SAMEDI SOIR à 8 H. P. M.
à l'hôtel New Sherbrooke

Mme Thérèse Casgrain, chef provincial,
William Dodge, prés. provincial,
Roméo Mathieu, sec. FUIQ (CCT-CIO)
Michel Chartrand et un membre du Parlement
adresseront la parole.

Il y aura discussion entre les exposés.
CE SOIR à CHLT: ROMEO MATHIEU, 10:15 h.

VENTE de JANVIER BAT SON PLEIN

Le succès remporté au cours de la première semaine de la vente nous incite à continuer encore cette semaine.

COMPLETS ET PALETOTS
d'automne et d'hiver.
Régulièrement jusqu'à \$49.50
En vente à **\$19.50**

COMPLETS ET PALETOTS
d'automne et d'hiver.
Régulièrement jusqu'à \$59.50
En vente à **\$29.50**

Ce groupe comprend des
COMPLETS ET PALETOTS
d'automne et d'hiver — 100% worsted de laine.
Valeur régulière jusqu'à \$69.50
En vente à **\$39.50**

Complets sur mesures Station wagon
non réclamés. Nous Tison 100% laine avec collet
les coupons à **\$29.50** et fourrure. **\$27.50**

Pantalons d'occasion Costumes pour dames
Une vraie subaine dans les plus récents modèles.
à ce prix. Surplus de production **\$19.50**
et plus à écouter et plus

S. RUBIN LIMITED
Manufacturiers en gros de vêtements pour hommes
16, rue des Grandes Fourches Entrée du bureau

L'omnium Labatt sera disputé au Summerlea

L'Omnium Labatt, le plus grand tournoi de golf du Canada, aura lieu cet été sur le parcours du club Summerlea de Montréal, où il avait été inauguré à l'été de 1953. La Professional Golfers Association des États-Unis et celle du Canada, sous les auspices desquelles le tournoi est présenté, ont approuvé les dates du 25 au 28 août pour le tournoi de cette année.

C'est la 3e reprise annuelle du grand tournoi omnium Labatt et le site choisi indique bien que la compagnie Labatt a l'intention de suivre le plan tracé à l'origine afin d'offrir à chaque année entre Montréal et Toronto. L'an dernier, le tournoi doté d'une bourse de \$26,500 a été disputé sur le terrain du club de golf Scarbo de Toronto.

L'un des quatre tournois les plus riches du continent, l'Omnium Labatt compte toujours dans ses rangs la crème des professionnels. Des 25 plus grands gagnants de bourses l'an dernier, tous sauf quatre se trouvaient au nombre des finalistes au tournoi Labatt à Scarborough.

Bud Holscher, de Santa Monica, Californie, et âgé seulement de 21 ans, a remporté le premier prix de \$5,000 et le trophée Labatt. Holscher, qui en était à sa première tournée au circuit régulier de tournois de la P. G. A., a ainsi presque doublé ses gains au cours de la saison. Le vainqueur du tournoi en 1953, Doug Ford, de Klamath Lake, N. Y., n'a pu répéter son exploit mais a trouvé à seulement quatre coups de la P. G. A., à l'âge de 21 ans, un pied d'égalité avec Bernard Geoffrion, Irvin a laissé Geoffrion sur le banc dans la troisième période. Béliveau et Geoffrion ont maintenu chacun 50 points.

Les Leafs ont commencé à sombrer dans la deuxième période alors que les Canadiens ont enfilé trois buts.

Richard a compté à chacune des périodes, chaque fois sur un lancer de déchoi d'environ 30 pieds, avec tout le flair et le pittoresque qui sont les caractéristiques du meilleur compte de tous les temps.

Une foule de 14,299 personnes a assisté à la joute.

TORONTO — Buts: Lumley, Défenses: Morrison, Horton, Thomson, Cahill, Bolton. Avants: Kennedy, Nesterenko, Smith, Armstrong, So-linger, Stewart, Migay, Sloan, Bailey, Klukay, Macdonald.

MONTREAL — Buts: Plante, Défenses: Bouchard, Johnson, St-La-

23e truc du chapeau pour Richard-Béliveau brille

MONTREAL, (PC) — Maurice Richard a réussi le 23e truc du chapeau de sa carrière dans la Ligue Nationale de hockey pour conduire hier soir les Canadiens de Montréal à une décisive victoire de 6-2 sur les Maple Leafs de Toronto.

Cette victoire a fait remonter les Canadiens en première place de la ligue, sur un pied d'égalité avec les Red Wings de Détroit. Ces derniers ont perdu hier soir par 3-2 aux mains des Bruins de Boston.

Avec ces trois buts d'hier soir, Richard a porté son total de la saison à 26.

Jean Béliveau a également compté deux buts pour les Canadiens portant lui aussi son total de la saison à 26. Calum (Baldy) MacKay a été l'autre compte de Montréal.

Les deux buts des Leafs ont été comptés par Sid Smith, un ailier gauche qui a maintenant compté 24 fois depuis le début de la saison.

Béliveau a également recueilli un assist pour obtenir un total de trois points et se hisser en tête des compteurs de la ligue Nationale, sur un pied d'égalité avec Bernard Geoffrion. Irvin a laissé Geoffrion sur le banc dans la troisième période.

Béliveau et Geoffrion ont maintenu chacun 50 points.

Les Leafs ont commencé à sombrer dans la deuxième période alors que les Canadiens ont enfilé trois buts.

Richard a compté à chacune des périodes, chaque fois sur un lancer de déchoi d'environ 30 pieds, avec tout le flair et le pittoresque qui sont les caractéristiques du meilleur compte de tous les temps.

Une foule de 14,299 personnes a assisté à la joute.

TORONTO — Buts: Lumley, Défenses: Morrison, Horton, Thomson, Cahill, Bolton. Avants: Kennedy, Nesterenko, Smith, Armstrong, So-linger, Stewart, Migay, Sloan, Bailey, Klukay, Macdonald.

MONTREAL — Buts: Plante, Défenses: Bouchard, Johnson, St-La-

Les Bruins infligent un échec de 3-2 aux Wings

BOSTON, (PC) — Deux buts de Doug Mohns et Léo Labine au début de la troisième période ont conduit hier soir les Bruins de Boston à une victoire de 3-2 sur les Red Wings de Détroit. Pour les Wings qui se sont vus rejoindre par les Can-

adiens de Montréal en tête de la ligue Nationale, c'était la deuxième défaite en autant de joutes.

Cette victoire des Bruins, leur deuxième en neuf parties contre les Red Wings, n'a commencé à se dessiner que dans la dernière période. Les Wings menaient en effet par 2-0 à la fin du premier vingt, grâce à des buts d'Alex Delvecchio et de John Wilson.

Mohns diminua cette avance de moitié avec le premier de ses deux buts, dans la deuxième période, alors

que Tony Leswick, des Red Wings, les chances à 3:48 du troisième vingt, puis Labine compta sur un lancer à six pieds des filets, à 6:18 alors que les Wings étaient encore à court d'un homme, cette fois à la suite d'une punition à Marcel Pronovost.

La joute a marqué de superbe façon le retour du vétéran Jim Henry Sawchuk.

VALLEYFIELD, (PC) — Alignements et sommaire:

CHICOUTIMI — Buts: Hughes, Défenses: Glaude, Taillefer, Roy, McNab. Avants: S. Smrke, Bartlett, Lucas, Léger, L. Smrke, Topoll, Power, Dussault, Sakamoto, Gravelle.

VALLEYFIELD — Buts: Payette, Défenses: Ernst, Deslauriers, Collins, Needham. Avants: Joannette, Bisillon, Bougie, Dubuc, Kwong, Haworth, Cline, Leclerc, Gagnon.

Arbitre: Eric Milford. Juges des lignes: Jim Haggerty et Percy Roy.

Si vous désirez une meilleure législation sociale et connaître un parti qui fait passer les hommes avant l'argent,

Venez entendre la politique CCF
SAMEDI SOIR à 8 H. P. M.
à l'hôtel New Sherbrooke

Mme Thérèse Casgrain, chef provincial,
William Dodge, prés. provincial,
Roméo Mathieu, sec. FUIQ (CCT-CIO)
Michel Chartrand et un membre du Parlement
adresseront la parole.

Il y aura discussion entre les exposés.
CE SOIR à CHLT: ROMEO MATHIEU, 10:15 h.

VALLEYFIELD, (PC) — Alignements et sommaire:

CHICOUTIMI — Buts: Hughes, Défenses: Glaude, Taillefer, Roy, McNab. Avants: S. Smrke, Bartlett, Lucas, Léger, L. Smrke, Topoll, Power, Dussault, Sakamoto, Gravelle.

VALLEYFIELD — Buts: Payette, Défenses: Ernst, Deslauriers, Collins, Needham. Avants: Joannette, Bisillon, Bougie, Dubuc, Kwong, Haworth, Cline, Leclerc, Gagnon.

Arbitre: Eric Milford. Juges des lignes: Jim Haggerty et Percy Roy.

Si vous désirez une meilleure législation sociale et connaître un parti qui fait passer les hommes avant l'argent,

Venez entendre la politique CCF
SAMEDI SOIR à 8 H. P. M.
à l'hôtel New Sherbrooke

Mme Thérèse Casgrain, chef provincial,
William Dodge, prés. provincial,
Roméo Mathieu, sec. FUIQ (CCT-CIO)
Michel Chartrand et un membre du Parlement
adresseront la parole.

Il y aura discussion entre les exposés.
CE SOIR à CHLT: ROMEO MATHIEU, 10:15 h.

VALLEYFIELD, (PC) — Alignements et sommaire:

CHICOUTIMI — Buts: Hughes, Défenses: Glaude, Taillefer, Roy, McNab. Avants: S. Smrke, Bartlett, Lucas, Léger, L. Smrke, Topoll, Power, Dussault, Sakamoto, Gravelle.

VALLEYFIELD — Buts: Payette, Défenses: Ernst, Deslauriers, Collins, Needham. Avants: Joannette, Bisillon, Bougie, Dubuc, Kwong, Haworth, Cline, Leclerc, Gagnon.

Arbitre: Eric Milford. Juges des lignes: Jim Haggerty et Percy Roy.

Si vous désirez une meilleure législation sociale et connaître un parti qui fait passer les hommes avant l'argent,

Venez entendre la politique CCF
SAMEDI SOIR à 8 H. P. M.
à l'hôtel New Sherbrooke

Mme Thérèse Casgrain, chef provincial,
William Dodge, prés. provincial,
Roméo Mathieu, sec. FUIQ (CCT-CIO)
Michel Chartrand et un membre du Parlement
adresseront la parole.

Il y aura discussion entre les exposés.
CE SOIR à CHLT: ROMEO MATHIEU, 10:15 h.

VALLEYFIELD, (PC) — Alignements et sommaire:

CHICOUTIMI — Buts: Hughes, Défenses: Glaude, Taillefer, Roy, McNab. Avants: S. Smrke, Bartlett, Lucas, Léger, L. Smrke, Topoll, Power, Dussault, Sakamoto, Gravelle.

VALLEYFIELD — Buts: Payette, Défenses: Ernst, Deslauriers, Collins, Needham. Avants: Joannette, Bisillon, Bougie, Dubuc, Kwong, Haworth, Cline, Leclerc, Gagnon.

Arbitre: Eric Milford. Juges des lignes: Jim Haggerty et Percy Roy.

Si vous désirez une meilleure législation sociale et connaître un parti qui fait passer les hommes avant l'argent,

Venez entendre la politique CCF
SAMEDI SOIR à 8 H. P. M.
à l'hôtel New Sherbrooke

Mme Thérèse Casgrain, chef provincial,
William Dodge, prés. provincial,
Roméo Mathieu, sec. FUIQ (CCT-CIO)
Michel Chartrand et un membre du Parlement
adresseront la parole.

Il y aura discussion entre les exposés.
CE SOIR à CHLT: ROMEO MATHIEU, 10:15 h.

VALLEYFIELD, (PC) — Alignements et sommaire:

CHICOUTIMI — Buts: Hughes, Défenses: Glaude, Taillefer, Roy, McNab. Avants: S. Smrke, Bartlett, Lucas, Léger, L. Smrke, Topoll, Power, Dussault, Sakamoto, Gravelle.

VALLEYFIELD — Buts: Payette, Défenses: Ernst, Deslauriers, Collins, Needham. Avants: Joannette, Bisillon, Bougie, Dubuc, Kwong, Haworth, Cline, Leclerc, Gagnon.

Arbitre: Eric Milford. Juges des lignes: Jim Haggerty et Percy Roy.

Si vous désirez une meilleure législation sociale et connaître un parti qui fait passer les hommes avant l'argent,

Venez entendre la politique CCF
SAMEDI SOIR à 8 H. P. M.
à l'hôtel New Sherbrooke

Mme Thérèse Casgrain, chef provincial,
William Dodge, prés. provincial,
Roméo Mathieu, sec. FUIQ (CCT-CIO)
Michel Chartrand et un membre du Parlement
adresseront la parole.

Il y aura discussion entre les exposés.
CE SOIR à CHLT: ROMEO MATHIEU, 10:15 h.

VALLEYFIELD, (PC) — Alignements et sommaire:

CHICOUTIMI — Buts: Hughes, Défenses: Glaude, Taillefer, Roy, McNab. Avants: S. Smrke, Bartlett, Lucas, Léger, L. Smrke, Topoll, Power, Dussault, Sakamoto, Gravelle.

VALLEYFIELD — Buts: Payette, Défenses: Ernst, Deslauriers, Collins, Needham. Avants: Joannette, Bisillon, Bougie, Dubuc, Kwong, Haworth, Cline, Leclerc, Gagnon.

Arbitre: Eric Milford. Juges des lignes: Jim Haggerty et Percy Roy.

Si vous désirez une meilleure législation sociale et connaître un parti qui fait passer les hommes avant l'argent,

Venez entendre la politique CCF
SAMEDI SOIR à 8 H. P. M.
à l'hôtel New Sherbrooke

Mme Thérèse Casgrain, chef provincial,
William Dodge, prés. provincial,
Roméo Mathieu, sec. FUIQ (CCT-CIO)
Michel Chartrand et un membre du Parlement
adresseront la parole.

Il y aura discussion entre les exposés.
CE SOIR à CHLT: ROMEO MATHIEU, 10:15 h.

VALLEYFIELD, (PC) — Alignements et sommaire:

CHICOUTIMI — Buts: Hughes, Défenses: Glaude, Taillefer, Roy, McNab. Avants: S. Smrke, Bartlett, Lucas, Léger, L. Smrke, Topoll, Power, Dussault, Sakamoto, Gravelle.

VALLEYFIELD — Buts: Payette, Défenses: Ernst, Deslauriers, Collins, Needham. Avants: Joannette, Bisillon, Bougie, Dubuc, Kwong, Haworth, Cline, Leclerc, Gagnon.

Arbitre: Eric Milford. Juges des lignes: Jim Haggerty et Percy Roy.

Si vous désirez une meilleure législation sociale et connaître un parti qui fait passer les hommes avant l'argent,

Venez entendre la politique CCF
SAMEDI SOIR à 8 H. P. M.
à l'hôtel New Sherbrooke

Mme Thérèse Casgrain, chef provincial,
William Dodge, prés. provincial,
Roméo Mathieu, sec. FUIQ (CCT-CIO)
Michel Chartrand et un membre du Parlement
adresseront la parole.

Il y aura discussion entre les exposés.
CE SOIR à CHLT: ROMEO MATHIEU, 10:15 h.

VALLEYFIELD, (PC) — Alignements et sommaire:

CHICOUTIMI — Buts: Hughes, Défenses: Glaude, Taillefer, Roy, McNab. Avants: S. Smrke, Bartlett, Lucas, Léger, L. Smrke, Topoll, Power, Dussault, Sakamoto, Gravelle.

VALLEYFIELD — Buts: Payette, Défenses: Ernst, Deslauriers, Collins, Needham. Avants: Joannette, Bisillon, Bougie, Dubuc, Kwong, Haworth, Cline, Leclerc, Gagnon.

Arbitre: Eric Milford. Juges des lignes: Jim Haggerty et Percy Roy.

Si vous désirez une meilleure législation sociale et connaître un parti qui fait passer les hommes avant l'argent,

Venez entendre la politique CCF
SAMEDI SOIR à 8 H. P. M.
à l'hôtel New Sherbrooke

Mme Thérèse Casgrain, chef provincial,
William Dodge, prés. provincial,
Roméo Mathieu, sec. FUIQ (CCT-CIO)
Michel Chartrand et un membre du Parlement
adresseront la parole.

Il y aura discussion entre les exposés.
CE SOIR à CHLT: ROMEO MATHIEU, 10:15 h.

VALLEYFIELD, (PC) — Alignements et sommaire:

CHICOUTIMI — Buts: Hughes, Défenses: Glaude, Taillefer, Roy, McNab. Avants: S. Smrke, Bartlett, Lucas, Léger, L. Smrke, Topoll, Power, Dussault, Sakamoto, Gravelle.

VALLEYFIELD — Buts: Payette, Défenses: Ernst, Deslauriers, Collins, Needham. Avants: Joannette, Bisillon, Bougie, Dubuc, Kwong, Haworth, Cline, Leclerc, Gagnon.

Arbitre: Eric Milford. Juges des lignes: Jim Haggerty et Percy Roy.

Si vous désirez une meilleure législation sociale et connaître un parti qui fait passer les hommes avant l'argent,

Venez entendre la politique CCF
SAMEDI SOIR à 8 H. P. M.
à l'hôtel New Sherbrooke

Mme Thérèse Casgrain, chef provincial,
William Dodge, prés. provincial,
Roméo Mathieu, sec. FUIQ (CCT-CIO)
Michel Chartrand et un membre du Parlement
adresseront la parole.

Il y aura discussion entre les exposés.
CE SOIR à CHLT: ROMEO MATHIEU, 10:15 h.

VALLEYFIELD, (PC) — Alignements et sommaire:

CHICOUTIMI — Buts: Hughes, Défenses: Glaude, Taillefer, Roy, McNab. Avants: S. Smrke, Bartlett, Lucas, Léger, L. Smrke, Topoll, Power, Dussault, Sakamoto, Gravelle.

VALLEYFIELD — Buts: Payette, Défenses: Ernst, Deslauriers, Collins, Needham. Avants: Joannette, Bisillon, Bougie, Dubuc, Kwong, Haworth, Cline, Leclerc, Gagnon.

Arbitre: Eric Milford. Juges des lignes: Jim Haggerty et Percy Roy.

Si vous désirez une meilleure législation sociale et connaître un parti qui fait passer les hommes avant l'argent,

Venez entendre la politique CCF
SAMEDI SOIR à 8 H. P. M.
à l'hôtel New Sherbrooke

Mme Thérèse Casgrain, chef provincial,
William Dodge, prés. provincial,
Roméo Mathieu, sec. FUIQ (CCT-CIO)
Michel Chartrand et un membre du Parlement
adresseront la parole.

Il y aura discussion entre les exposés.
CE SOIR à CHLT: ROMEO MATHIEU, 10:15 h.

VALLEYFIELD, (PC) — Alignements et sommaire:

CHICOUTIMI — Buts: Hughes, Défenses: Glaude, Taillefer, Roy, McNab. Avants: S. Smrke, Bartlett, Lucas, Léger, L. Smrke, Topoll, Power, Dussault, Sakamoto, Gravelle.

VALLEYFIELD — Buts: Payette, Défenses: Ernst, Deslauriers, Collins, Needham. Avants: Joannette, Bisillon, Bougie, Dubuc, Kwong, Haworth, Cline, Leclerc, Gagnon.

Arbitre: Eric Milford. Juges des lignes: Jim Haggerty et Percy Roy.

Si vous désirez une meilleure législation sociale et connaître un parti qui fait passer les hommes avant l'argent,

Venez entendre la politique CCF
SAMEDI SOIR à 8 H. P. M.
à l'hôtel New Sherbrooke

Mme Thérèse Casgrain, chef provincial,
William Dodge, prés. provincial,
Roméo Mathieu, sec. FUIQ (CCT-CIO)
Michel Chartrand et un membre du Parlement
adresseront la parole.

Il y aura discussion entre les exposés.
CE SOIR à CHLT: ROMEO MATHIEU, 10:15 h.

VALLEYFIELD, (PC) — Alignements et sommaire:

CHICOUTIMI — Buts: Hughes, Défenses: Glaude, Taillefer, Roy, McNab. Avants: S. Smrke, Bartlett, Lucas, Léger, L. Smrke, Topoll, Power, Dussault, Sakamoto, Gravelle.

VALLEYFIELD — Buts: Payette, Défenses: Ernst, Deslauriers, Collins, Needham. Avants: Joannette, Bisillon, Bougie, Dubuc, Kwong, Haworth, Cline, Leclerc, Gagnon.

Arbitre: Eric Milford. Juges des lignes: Jim Haggerty et Percy Roy.

Si vous désirez une meilleure législation sociale et connaître un parti qui fait passer les hommes avant l'argent,

Venez entendre la politique CCF
SAMEDI SOIR à 8 H. P. M.
à l'hôtel New Sherbrooke

Mme Thérèse Casgrain, chef provincial,
William Dodge, prés. provincial,
Roméo Mathieu, sec. FUIQ (CCT-CIO)
Michel Chartrand et un membre du Parlement
adresseront la parole.

Il y aura discussion entre les exposés.
CE SOIR à CHLT: ROMEO MATHIEU, 10:15 h.

VALLEYFIELD, (PC) — Alignements et sommaire:

CHICOUTIMI — Buts: Hughes, Défenses: Glaude, Taillefer, Roy, McNab. Avants: S. Smrke, Bartlett, Lucas, Léger, L. Smrke, Topoll, Power, Dussault, Sakamoto, Gravelle.

VALLEYFIELD — Buts: Payette, Défenses: Ernst, Deslauriers, Collins, Needham. Avants: Joannette, Bisillon, Bougie, Dubuc, Kwong, Haworth, Cline, Leclerc, Gagnon.

Arbitre: Eric Milford. Juges des lignes: Jim Haggerty et Percy Roy.

Si vous désirez une meilleure législation sociale et connaître un parti qui fait passer les hommes avant l'argent,

Venez entendre la politique CCF
SAMEDI SOIR à 8 H. P. M.
à l'hôtel New Sherbrooke

Mme Thérèse Casgrain, chef provincial,
William Dodge, prés. provincial,
Roméo Mathieu, sec. FUIQ (CCT-CIO)
Michel Chartrand et un membre du Parlement
adresseront la parole.

Il y aura discussion entre les exposés.
CE SOIR à CHLT: ROMEO MATHIEU, 10:15 h.

VALLEYFIELD, (PC) — Alignements et sommaire:

CHICOUTIMI — Buts: Hughes, Défenses: Glaude, Taillefer, Roy, McNab. Avants: S. Smrke, Bartlett, Lucas, Léger, L. Smrke, Topoll, Power, Dussault, Sakamoto, Gravelle.

BUREAU:
115, RUE DES FORGES
TEL. 2-4512 & 2-5890
C.P. 217

DRUMMONDVILLE



Les Dragons perdent 6-2



Robert Leclerc

Robert "Bob" Leclerc, s'il n'a pas absolument réalisé des exploits au cours de sa carrière dans le hockey, a su se rendre utile, autant avec le club Drummondville de l'ancienne ligue de la cité qu'avec les Pirates et maintenant les Dragons. La saison 1946-47 fut sa meilleure, alors qu'il fut choisi le joueur le plus utile à son équipe (Drummond). Mais avec les Pirates, il se borna comme défense (durant huit années consécutives) à briser les assauts des camps adverses. Ses coéquipiers ont d'ailleurs reconnu depuis longtemps le magnifique travail qu'il a accompli pour les Pirates, durant les huit années où il a évolué avec eux. Bob Leclerc qui forme une ligne fort efficace maintenant, chez les Dragons, en compagnie de Bob Payette et Elise Couture, nous a déclaré hier: "Je crois bien que c'est ma dernière année dans le hockey. Je n'ai pas l'intention de revenir au jeu l'an prochain. Il y a de cela trois ou quatre ans, j'ai subi une fracture de la joue, lors d'une semi-finale entre le club de Watford et les Pirates de Drummondville. Je faillis y laisser un œil. Depuis ce temps, ma condition n'est pas aussi bonne et je considère qu'après cette saison-ci, j'en aurai assez fait". Mais Bob ajoute à l'endroit des Dragons: "Je suis quand même très heureux de m'allier avec des copains de toujours et je considère les Dragons comme le meilleur club, lorsque nous sommes au grand complet". Au sujet de l'équipe à battre dans le circuit, Bob s'exprime ainsi: "J'aurais aimé les Tigres de Victoriaville, mais depuis les récentes acquisitions de Sorel, ce club est devenu fort dangereux. Beaucoup plus que les Tigres. D'autre part, je vois en Al Murphy, cerbère des Athlétiques de St-Joseph-Tracy, le gardien de buts le plus vigilant et aussi le plus difficile à déjouer". Personnellement, nous trouvons regrettable que Bob Leclerc ait l'intention d'abandonner l'an prochain un sport dans lequel il accomplissait un travail dans l'ordre, mais moins efficace. Ayant été défensif durant huit ans avec les Pirates, les Dragons lui ont permis de se mettre plus en évidence en le plaçant à l'avant en compagnie de Payette et Couture. Les amateurs ont pu apprécier son jeu discret, si l'on veut, mais tout de même utile, en ce sens que, s'il ne s'est pas révélé un compte de premier ordre, nous lui sommes redevables de plusieurs assistances. En somme, Bob Leclerc, un Drummondvillais d'origine, aura brillé à sa façon dans le hockey local et chacun gardera un souvenir agréable de son passage dans nos équipes.

(Photo, La Tribune, par Studio Drummond).

Galéjade jouée à un notaire

DRUMMONDVILLE — Un notaire drummondvillais se souvenait certainement, durant son séjour sous les tropiques, de la galéjade que lui joua un groupe de ses amis, à son départ de Drummondville, hier matin.

Me Antoine Fradet quittait notre ville, vers 7 heures hier matin, pour se rendre en Floride, en passant par Sorel pour y prendre des amis. Mais il avait-il franchi quelques milles en dehors des limites de la Cité, l'agent de la route Real Tessier, de la Sûreté provinciale, le forçait à stopper son véhicule, pour lui servir une sommation à comparaître comme témoin dans une cause importante.

On devine aisément le désespoir de cet excellent concitoyen, qui voyait à son départ se dérouler toute possibilité de jouir d'une vacance pour bien méritée. Et que diraient ses amis de Sorel?

Mais la loi, c'est la loi, et le notaire, résigné à son sort, s'apprêtait à remonter dans sa voiture et faire un volte-face, quand il se vit soudain entouré de plusieurs autres véhicules, dont descendaient plusieurs de ses amis, pour lui souhaiter un bon voyage.

Les moments d'inquiétude furent vite oubliés, on rit de bon cœur, et le notaire a continué sa route avec une bonne histoire à raconter à ses amis.

Toute des plus monotones. — Faiblesse à notre défensive. — Cinq des six points enregistrés à la deuxième période. — Deux seules punitions. — Les Royaux de Sorel nous visitent dimanche.

DRUMMONDVILLE — Les Dragons de Drummondville sont revenus, hier soir, avec une autre défaite sur les bras. Cette fois, ce sont les As de St-Hyacinthe qui leur ont fait baisser pavillon au compte de 6 à 2.

Dire que la joute était captivante serait employer un terme abusif; elle n'était même pas intéressante. Trop de diversité dans la façon de jouer des deux équipes a rendu la joute décousue au possible.

Aucun point n'a été compté au premier engagement et les deux équipes ont travaillé assez bien dans leur cage respective. Mais à la deuxième période, les As de St-Hyacinthe ont décemment mené le bal et enregistré cinq points. Robert Bleau, dont l'habileté est certainement supérieure à celle du gardien de buts des As, a tenté de se multiplier, mais s'est vite épuisé devant les assauts répétés des adversaires. Il faut tout de même souligner que Bleau a accompli un travail de géant, mais on ne peut pas tout lui demander en somme.

Il est vrai que Gerry McCabe et Denis Pénin manquaient à l'appel; de fait, la défensive a souffert de faiblesse à plusieurs moments de la joute et nous demeurons convaincus qu'une sorte de léthargie incompréhensible renferme nos joueurs dans une torpeur dangereuse pour les prochaines joutes à venir. Incidemment, Denis Pénin était absent pour une troisième fois consécutive.

A la troisième période, Melançon s'est échappé avec Couture après seulement une minute de jeu pour donner un premier point aux nôtres. Vers le milieu de la période, Fernand Gladiu a enregistré le sixième et dernier point des As, sur des passes de Butts et Beauregard. Par de temps après, Durancœur, aidé de Renaud, comptait un deuxième point pour les Dragons.

Il n'y eut que deux punitions au cours de la joute et elles ont été décernées à la troisième période. Labelle s'est tout d'abord mérité le banc des punitions et ensuite Beauregard, du même club. Tous deux ont été punis pour rudesse.

Par cette victoire, les As de St-Hyacinthe se classent en quelque sorte en deuxième position, à quatre points des Dragons.

Par cette victoire, les As de St-Hyacinthe se classent en quelque sorte en deuxième position, à quatre points des Dragons.

Par cette victoire, les As de St-Hyacinthe se classent en quelque sorte en deuxième position, à quatre points des Dragons.

Par cette victoire, les As de St-Hyacinthe se classent en quelque sorte en deuxième position, à quatre points des Dragons.

Par cette victoire, les As de St-Hyacinthe se classent en quelque sorte en deuxième position, à quatre points des Dragons.

Par cette victoire, les As de St-Hyacinthe se classent en quelque sorte en deuxième position, à quatre points des Dragons.

Par cette victoire, les As de St-Hyacinthe se classent en quelque sorte en deuxième position, à quatre points des Dragons.

Par cette victoire, les As de St-Hyacinthe se classent en quelque sorte en deuxième position, à quatre points des Dragons.

Par cette victoire, les As de St-Hyacinthe se classent en quelque sorte en deuxième position, à quatre points des Dragons.

Par cette victoire, les As de St-Hyacinthe se classent en quelque sorte en deuxième position, à quatre points des Dragons.

Par cette victoire, les As de St-Hyacinthe se classent en quelque sorte en deuxième position, à quatre points des Dragons.

Par cette victoire, les As de St-Hyacinthe se classent en quelque sorte en deuxième position, à quatre points des Dragons.

Par cette victoire, les As de St-Hyacinthe se classent en quelque sorte en deuxième position, à quatre points des Dragons.

Par cette victoire, les As de St-Hyacinthe se classent en quelque sorte en deuxième position, à quatre points des Dragons.



DEVOUEMENT JUSTEMENT RECOMPENSE — La Chambre de commerce des jeunes a profité de leur premier souper annuel de l'année 1955 pour remettre de magnifiques récompenses à trois de leurs membres: MM. Roland Bergeron, Bruno Boissonnault et René Dumont, ce dernier secrétaire. MM. Bergeron, Boissonnault et Dumont ont accompli un travail superbe pour le recrutement de nouveaux membres afin de grossir de plus en plus les rangs de notre Jeune commerce. Ci-haut, nous reconnaissons de gauche à droite: MM. Roland Bergeron, qui a reçu un bricquet de table; Bruno Boissonnault, qui tient dans ses mains un très beau cendrier de table de forme demi-sphérique; le président Armand Bouchard qui a remis les présents et René Dumont, qui a reçu un ensemble, plus et crayon.

Propos et potins

Par Gérard BERGERON

Le défilage des rues se continue. Les grandes artères sont maintenant libres, et on continue à déglacer graduellement les rues moins passantes.

Ces jours derniers, des employés municipaux travaillaient à coups de pics sur la rue Lindsay, près de la voie du C.N.R. Un loustic a prétendu que c'était ledit des travaux pour la construction du viaduc.

Le maire Michaud est parti aux Etats, pour aller chercher des manufactures. D'aucuns se demandent s'il réussira à passer à la douane. Certains trouvent qu'il a l'air bien sûr de son coup, et affirment qu'il a emmené avec lui un gros camionneur de Drummondville avec toute sa flotte de camions.

Les journaux à potins disparaissent graduellement de nos kiosques à journaux; le public se dégoûte de ces feuilletons où foisonnent les attaques personnelles.

Une de ces publications mont-réalisées est née d'une très mauvaise réputation dans nos murs, récemment, en flétrissant la réputation de quelques-uns de nos concitoyens.

Qu'ils lavent leur linge sale de la façon qu'ils voudront, mais qu'ils nous laissent donc laver le nôtre en paix, sans venir l'éclabousser.

En d'autres termes, que chacun se mêle de ce qui le regarde, et laisse faire le voisin.

Le même conseil à certains hommes publics qui se permettent de tracer une ligne de conduite aux journaux. On en rencontre de plusieurs catégories.

Ainsi ce médecin qui accuse les journalistes de vouloir lui faire trahir le secret professionnel, quand ils demandent seulement à un accidenté à succomber à ses blessures.

De même aussi ce chef d'union ouvrière qui engueule les journalistes quand ils demandent une nouvelle qui n'est pas à son goût.

Et ces autres individus, qui

(A suivre en page 15)



ODETTE OLIGNY CHEZ NOS PARENTS — Mme Odette Oigny qui donnait, lundi dernier, le quatrième concert de la saison 1954-55 de l'Association locale de l'École des Parents, a captivé son auditoire et a su traiter avec simplicité et à propos l'entretien qu'elle avait intitulé "Belle maman, bonne maman". (Photo La Tribune, par Studio Drummond)

Le concert de l'Harmonie sera présenté le 3 mars

DRUMMONDVILLE — L'Harmonie de Drummondville reprendra cette année, sa tradition de donner un grand concert d'hiver, dans une de nos salles les plus accueillantes à cet effet.

Le concert annuel de l'Harmonie sera offert au public, cette année, le 3 mars, au théâtre Drummondville. Un programme de surchoix est à l'affiche, comprenant des pièces variées, depuis les marches militaires jusqu'aux extraits d'opéras et d'opérettes, sans oublier les classiques et les classiques populaires. Enfin, un programme des mieux équilibrés, pour satisfaire les goûts de tous les mélomanes.

Cette soirée artistique sera agréablement, en plus, d'un film comique, présenté en exclusivité le soir du concert de l'Harmonie.

Notre fanfare n'a pas échappé aux vicissitudes qu'ont subies tous nos groupements artistiques depuis quelques années. Mais si le nombre des musiciens a baissé quelque peu, cette baisse des effectifs n'a pas entraîné les conséquences néfastes qu'on aurait pu redouter.

De 55 qu'ils étaient, les membres de la fanfare sont descendus à 40 environ, mais c'est encore un nombre bien suffisant pour garantir à notre population des régals musicaux de haute valeur.

Grâce à la poussée énergique et soutenue de son directeur musical, M. Ralph Nolet, grâce aussi au dévouement inlassable du comité de direction et des membres en général, l'Harmonie de Drummondville a su se maintenir malgré toutes les difficultés quasi insurmontables qui ont fait disparaître plusieurs de nos autres mouvements musicaux par le passé, tels que la Symphonie de Drummondville, l'Orchestre Philharmonique, le cercle Paul Dufault, etc.

La relève a toujours été assurée par l'Harmonie des jeunes, de l'école supérieure St-Frédéric, grâce au dévouement inlassable des Frères de la Charité et du professeur Ralph Nolet. En sorte que les anciens membres ont été remplacés au fur et à mesure que les circonstances les plus diverses les obligeaient à quitter les rangs de la fanfare. Et aujourd'hui, l'Harmonie de Drummondville est tout aussi vivante qu'en n'importe quelle époque de son histoire, grâce à la loyauté tenace de ses membres.

Cette détermination à développer toujours davantage le goût du beau reçoit constamment un heureux stimulant de la part des autorités religieuses et civiles, et aussi de la part du public. Les assistances nombreuses aux concerts d'été, les applaudissements chaleureux pour acclamer nos artistes, autant de facteurs qui

Une collision à Victoriaville

VICTORIVILLE — Une violente collision a causé pour environ \$550 de dommages, quand l'automobile de M. Gérard Houle, de Princeville, est entrée en collision avec celle de M. Robert Dubois, conduite par M. Gérard Marchand. Selon la police, l'accident est survenu alors que l'une des deux voitures, qui reculait dans la rue, heurta l'autre véhicule. Le chauffeur de l'auto déclarée avoir été aveuglé par une voiture venant en sens inverse.

Personne ne fut blessé. Les constatations d'usage ont été faites par l'agent Pellerin, de la Sûreté provinciale de Princeville. La collision s'est produite vers 5.30 p.m., mardi soir.

Les immigrés et leurs problèmes

VICTORIVILLE — Le problème des immigrés n'est pas toujours très rose! Malgré que les opinions concernant ce grand problème social soient souvent partagées, une grande vérité demeure: Les immigrés ont besoin de secours! A preuve, ce fait survenu, mercredi matin, sur la rue Notre-Dame: La Sûreté provinciale de Victoriaville appréhende un jeune fille, qui fut conduite au bureau pour fins d'interrogatoire.

Elle avait, pour tout bagage, une valise passée de mode; dans ses pieds, elle portait, croyez-le ou non, une paire de souliers de ballerine. Pour comble, la pauvre jeune fille, âgée de 20 ans, venait directement de Vancouver sur le pouce et elle était en direction d'Halifax, afin de pouvoir s'embarquer sur un bateau pour gagner son passage de retour dans son pays d'origine, la Pologne.

La jeune fille n'a aucun parent au monde; la police après vérification des faits n'arriva, relâcha la voyageuse, non sans lui avoir donné une bonne paire de souliers et un peu d'argent.

Une causerie sur l'amiante

ASBESTOS, (DNC) — M. John Fisher, commentateur de Radio-Canada, connu dans tout le pays sous le nom de "Monsieur Canada", prononcera une causerie à la radio sur sa récente visite au pays de l'Amérique. Contrairement à ce qui a déjà été annoncé, cette causerie n'aura pas lieu le 21 janvier, mais vendredi, le 4 février, de 7 h. 30 à 7 h. 45 sur les ondes du Poste CBM et du réseau national de la Canadian Broadcasting Corporation.

Nécrologie

DRUMMONDVILLE — M. Honoré Parent, époux de Marie Dionne, est décédé, hier, à la demeure de son fils, François, 1669, boulevard Mercure, au Village Marcotte, à l'âge de 81 ans, après une longue maladie.

La dépouille mortelle, qui est exposée aux salons mortuaires Hoult et Frères, 1016, rue Jogues à St-Simon, partira de cet endroit samedi matin à 8 h. 30 pour l'église paroissiale de St-Philippe où les funérailles auront lieu à 9 heures.

Cécéliste dissident

OTTAWA, (PC) — Le whip du parti CCF, M. Stanley Knowles, s'est montré dissident de son chef, M. Caldwell, en s'opposant au réarmement de l'Allemagne de l'Ouest.

Le député de Winnipeg-Nord-Centre a affirmé que le réarmement allemand "est un risque calculé qui comporte un réel danger".

Un charme!

Le chauffe-eau électrique RUUD automatique

Finis les escaliers à monter et descendre, finie la fournaise à brasser, le feu à activer, la suie et la poussière à nettoyer! Le chauffe-eau électrique Ruud amène rapidement l'eau à la température désirée et, grâce à un contrôle précis par thermostat, maintient cette température constante. La lessive et l'entretien de la maison sont tellement plus faciles quand on dispose de toute l'eau bouillante nécessaire.

VOTRE CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE RUUD AUTOMATIQUE EST —

- ★ sûr
- ★ pratique
- ★ propre
- ★ économique
- ★ peu encombrant
- ★ sans danger

Rien de plus facile que de posséder votre chauffe-eau électrique Ruud automatique. Demandez le modèle qui vous convient exactement.

Prix à compter de \$99.50 (plus les frais d'installation)



VOYEZ VOTRE MARCHAND PRÉFÉRÉ OU...

SOUTHERN CANADA POWER

Qu'avez-vous à vendre à acheter ou à échanger ? — Les annonces feront ce travail pour vous

TARIF

des Annonces Classées

PRIX AU COMPTANT

pour insertions consécutives	moyenne de 25 mots ou moins
1 semaine	\$0.75
2 semaines	\$1.25
3 semaines	\$1.75
4 semaines	\$2.25
5 semaines	\$2.75
6 semaines	\$3.25
7 semaines	\$3.75
8 semaines	\$4.25
9 semaines	\$4.75
10 semaines	\$5.25

PRIX A FACTURER

1 semaine	2 semaines	3 semaines	4 semaines	5 semaines	6 semaines	7 semaines	8 semaines	9 semaines	10 semaines
\$0.75	\$1.25	\$1.75	\$2.25	\$2.75	\$3.25	\$3.75	\$4.25	\$4.75	\$5.25

Plus de 25 mots : 3 sous additionnels par mot, plus 5 sous de charge en plus.

REGLÈMENTS

Toute copie d'annonce classée doit être déposée avant 4 heures p.m. pour publication le lendemain. Pour publication le lundi, copie doit être déposée avant 12 heures p.m. Le samedi, les annonces provenant de l'étranger de la ville sont strictement payables à l'avance.

Les erreurs sont promptement rectifiées. On doit cependant les signaler avant la seconde édition. Autrement, nous ne saurions nous en occuper. Nous ne pouvons garantir la publication à une date précise. Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

A LOUER

ENTREPOT PUBLIC

(en partie chauffée)

Si vous avez besoin d'espace pour mettre quelques marchandises que vous stockez dans un entrepôt muni d'un système automatique, élévateur, voir d'événement C.P.R.

voyez

Genest-Nadeau Ltée

Tél. LO 9-2545

268-24

A LOUER

Un très beau bureau

varié et confortable,

voiture, etc.

GENEST-NADEAU LTÉE

268-24

Appartements à louer

Appartement 3 pièces, décoré à neuf

au centre de la ville. Signaux LO

2-380, entre 5 et 7 p.m.

273-7

Appartement de choix 3 pièces,

chauffé, situé 418 Cornwell (coin Murray).

Louez immédiatement. S'adresser: J.

Chapier, 133 Eymard. Tél. LO

9-2600.

Appartement 4 pièces, chauffé, quar-

tier Nord-Est chauffé à l'année, poêle,

réfrigérateur, four, (deux chambres

à coucher). Signaux LO 2-7861.

261-3

Appartements 3 et 4 pièces, chauffés,

poêle, réfrigérateur et stores ven-

diques. Journaux, frigo, chauffage

situés à 444 Vimy. Tél. LO 7-3228.

261-3

Appartements modernes 4 pièces, sa-

les de bain, chauffage central, réfré-

rigérateur, poêle, système auto-

matisé, rien à acheter, système auto-

matisé, eau chaude à l'année, balcon,

réfrigérateur, poêle, chauffage

quartier Est. Tél. LO 2-4077.

279-3

GRANDE et beaux locaux pouvant ser-

vir avantageusement pour profession-

nal, compagnie d'assurance, petite manu-

facture, salon de beauté, etc. Edifice neu-

veau. S'adresser: 402 Alexandre.

274-6

Chambres à louer

CHAMBRE meublée, chauffée, chambre

de bébé, située quartier Nord, pour

1 ou 2 jeunes filles. Beau coin. Place

tranquille, service d'autobus. S'adresser:

1971 Prospect ou avant 4 p.m. LO 1-4441.

273-7

CHAMBRE et pension dans maison bien

chauffée, pour dames ou messieurs. Agis-

sement automobile est à la disposition des

clients intéressés. S'adresser: chez: An-

ne, 1000, 1304, 1306, 1308, 1310, 1312, 1314,

1316, 1318, 1320, 1322, 1324, 1326, 1328,

1365, 1367, 1369, 1371, 1373, 1375, 1377,

1374, 1376, 1378, 1380, 1382, 1384, 1386,

1383, 1385, 1387, 1389, 1391, 1393, 1395,

1397, 1399, 1401, 1403, 1405, 1407, 1409,

1411, 1413, 1415, 1417, 1419, 1421, 1423,

1431, 1433, 1435, 1437, 1439, 1441, 1443,

1445, 1447, 1449, 1451, 1453, 1455, 1457,

1459, 1461, 1463, 1465, 1467, 1469, 1471,

1473, 1475, 1477, 1479, 1481, 1483, 1485,

1487, 1489, 1491, 1493, 1495, 1497, 1499,

1501, 1503, 1505, 1507, 1509, 1511, 1513,

1515, 1517, 1519, 1521, 1523, 1525, 1527,

1529, 1531, 1533, 1535, 1537, 1539, 1541,

1543, 1545, 1547, 1549, 1551, 1553, 1555,

1557, 1559, 1561, 1563, 1565, 1567, 1569,

1571, 1573, 1575, 1577, 1579, 1581, 1583,

1585, 1587, 1589, 1591, 1593, 1595, 1597,

1599, 1601, 1603, 1605, 1607, 1609, 1611,

1613, 1615, 1617, 1619, 1621, 1623, 1625,

1627, 1629, 1631, 1633, 1635, 1637, 1639,

1641, 1643, 1645, 1647, 1649, 1651, 1653,

1655, 1657, 1659, 1661, 1663, 1665, 1667,

1669, 1671, 1673, 1675, 1677, 1679, 1681,

1683, 1685, 1687, 1689, 1691, 1693, 1695,

1697, 1699, 1701, 1703, 1705, 1707, 1709,

1711, 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723,

1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735, 1737,

1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749, 1751,

1753, 1755, 1757, 1759, 1761, 1763, 1765,

1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779,

1781, 1783, 1785, 1787, 1789, 1791, 1793,

1795, 1797, 1799, 1801, 1803, 1805, 1807,

1809, 1811, 1813, 1815, 1817, 1819, 1821,

1823, 1825, 1827, 1829, 1831, 1833, 1835,

1837, 1839, 1841, 1843, 1845, 1847, 1849,

1851, 1853, 1855, 1857, 1859, 1861, 1863,

1865, 1867, 1869, 1871, 1873, 1875, 1877,

1879, 1881, 1883, 1885, 1887, 1889, 1891,

1893, 1895, 1897, 1899, 1901, 1903, 1905,

1907, 1909, 1911, 1913, 1915, 1917, 1919,

1921, 1923, 1925, 1927, 1929, 1931, 1933,

1935, 1937, 1939, 1941, 1943, 1945, 1947,

1949, 1951, 1953, 1955, 1957, 1959, 1961,

1963, 1965, 1967, 1969, 1971, 1973, 1975,

1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989,

1991, 1993, 1995, 1997, 1999, 2001, 2003,

2005, 2007, 2009, 2011, 2013, 2015, 2017,

2019, 2021, 2023, 2025, 2027, 2029, 2031,

2033, 2035, 2037, 2039, 2041, 2043, 2045,

2047, 2049, 2051, 2053, 2055, 2057, 2059,

2061, 2063, 2065, 2067, 2069, 2071, 2073,

2075, 2077, 2079, 2081, 2083, 2085, 2087,

2089, 2091, 2093, 2095, 2097, 2099, 2101,

2103, 2105, 2107, 2109, 2111, 2113, 2115,

2117, 2119, 2121, 2123, 2125, 2127, 2129,

2131, 2133, 2135, 2137, 2139, 2141, 2143,

2145, 2147, 2149, 2151, 2153, 2155, 2157,

2159, 2161, 2163, 2165, 2167, 2169, 2171,

2173, 2175, 2177, 2179, 2181, 2183, 2185,

2187, 2189, 2191, 2193, 2195, 2197, 2199,

2201, 2203, 2205, 2207, 2209, 2211, 2213,

2215, 2217, 2219, 2221, 2223, 2225, 2227,

2229, 2231, 2233, 2235, 2237, 2239, 2241,

2243, 2245, 2247, 2249, 2251, 2253, 2255,

2257, 2259, 2261, 2263, 2265, 2267, 2269,

2271, 2273, 2275, 2277, 2279, 2281, 2283,

2285, 2287, 2289, 2291, 2293, 2295, 2297,

2299, 2301, 2303, 2305, 2307, 2309, 2311,

2313, 2315, 2317, 2319, 2321, 2323, 2325,

2327, 2329, 2331, 2333, 2335, 2337, 2339,

2341, 2343, 2345, 2347, 2349, 2351, 2353,

2355, 2357, 2359, 2361, 2363, 2365, 2367,

2369, 2371, 2373, 2375, 2377, 2379, 2381,

2383, 2385, 2387, 2389, 2391, 2393, 2395,

2397, 2399, 2401, 2403, 2405, 2407, 2409,

2411, 2413, 2415, 2417, 2419, 2421, 2423,

2425, 2427, 2429, 2431, 2433, 2435, 2437,

2439, 2441, 2443, 2445, 2447, 2449, 2451,

2453, 2455, 2457, 2459, 2461, 2463, 2465,

2467, 2469, 2471, 2473, 2475, 2477, 2479,

2481, 2483, 2485, 2487, 2489, 2491, 2493,

2495, 2497, 2499, 2501, 2503, 2505, 2507,

2509, 2511, 2513, 2515, 2517, 2519, 2521,

2523, 2525, 2527, 2529, 2531, 2533, 2535,

2537, 2539, 2541, 2543, 2545, 2547, 2549,

2551, 2553, 2555, 2557, 2559, 2561, 2563,

2565, 2567, 2569, 2571, 2573, 2575, 2577,

2579, 2581, 2583, 2585, 2587, 2589, 2591,

2593, 2595, 2597, 2599, 2601, 2603, 2605,

2607, 2609, 2611, 2613, 2615, 2617, 2619,

2621, 2623, 2625, 2627, 2629, 2631, 2633,

2635, 2637, 2639, 2641, 2643, 2645, 2647,

2649, 2651, 2653, 2655, 2657, 2659, 2661,

2663, 2665, 2667, 2669, 2671, 2673, 2675,

2677, 2679, 2681, 2683, 2685, 2687, 2689,

2691, 2693, 2695, 2697, 2699, 2701, 2703,

2705, 2707, 2709, 2711, 2713, 2715, 2717,

2719, 2721, 2723, 2725, 2727, 2729, 2731,

2733, 2735, 2737, 2739, 2741, 2743, 2745,

2747, 2749, 2751, 2753, 2755, 2757, 2759,

2761, 2763, 2765, 2767, 2769, 2771, 2773,

2775, 2777, 2779, 2781, 2783, 2785, 2787,

2789, 2791, 2793, 2795, 2797, 2799, 2801,

2803, 2805, 2807, 2809, 2811, 2813, 2815,

2817, 2819, 2821, 2823, 2825, 2827, 2829,

2831, 2833, 2835, 2837, 2839, 2841, 2843,

2845, 2847, 2849, 2851, 2853, 2855, 2857,

2859, 2861, 2863, 2865, 2867, 2869, 2871,

2873, 2875, 2877, 2879, 2881

"Hors de l'Union nationale, il n'y a pas de salut ni d'octrois" dit le Dr Lemieux

Les députés de Wolfe et de Frontenac demandent aux honorables Duplessis et Bérin que les colons de leur comté soient traités de la même façon que ceux de Dorchester.

QUEBEC. (De notre courriériste parlementaire) — Tous les crédits de l'hon. J.-D. Bérin, pour la colonisation, au montant global de \$10,580,000, ont été votés, hier après-midi, par l'Assemblée législative en même temps qu'une somme de \$1,600,000 pour les chemins de colonisation. Presque tout le débat d'hier a porté sur la répartition de certains crédits, entre le comté de Dorchester, représenté par M. Bérin, et les comtés de Frontenac, de Wolfe et de Temiscamingue représentés respectivement par le Dr Gérard Lemieux et le Dr Gérard Goulet.

Favoritisme

Les libéraux accusaient le ministre de favoriser son comté de préférence aux comtés représentés par des libéraux. M. Bérin a expliqué que lorsqu'il fut élu pour la première fois dans Dorchester il y avait à peine 100 milles de chemins sur 1,000 milles qui étaient pavés. Les colons ont offert de contribuer en faisant le terrassement, et M. Bérin leur a aidé de telle façon qu'il ne reste plus que 20 milles à faire dans tout le comté. Le débat d'hier avait trait au montant de \$3,840,000 pour travaux de colonisation.

Les crédits

M. Raymond Bélanger, député libéral de Lévis. Le 5 février 1954, soit à la dernière session, nous avons présenté une motion pour obtenir du ministre de la Colonisation des renseignements concernant le nombre de contrats relatifs aux travaux de colonisation et le nombre des contrats qui ont été précédés de demandes de soumissions. Les documents demandés n'ont pas été produits. Quand le ministre compte-t-il les produire?

Les chemins

M. J.-D. Bérin, ministre de la Colonisation. Je crois que nous les avons déjà produits. Peut-être le député de Lévis n'en a-t-il pas pris connaissance? 95 p.c. des crédits ont été passés après demandes de soumissions à cinq ou six entrepreneurs qualifiés... Les ordres ont été donnés pour que les documents soient produits s'ils ne l'ont pas été, ils peuvent être produits tout de suite, demain.

Le député de Frontenac

Dr Gérard Noël, député libéral de Frontenac. En 1953-54, le gouvernement n'a dépensé que \$3,001,000 pour les travaux de colonisation. Pourquoi réclame-t-il des crédits de \$3,840,000 pour 1954-55? Est-ce à cause de l'approche des élections?

M. Bérin. Nous avons demandé \$3,840,000 pour 1954-55. Cela ne fait que \$200,000 de plus. Nous avons l'intention de dépenser cette somme pour le drainage des terres.

Il arrive, note le ministre, que nous dépensions dans l'année les crédits obtenus. L'an dernier la saison a été mauvaise, et des travaux n'ont pu se faire.

M. Bérin note que la longueur des chemins à entretenir augmente d'une année à l'autre comme le coût de l'entretien.

Les élections

Le Dr G. Noël déclare que les dépenses du ministère de la Colonisation augmentent au cours de chaque année d'élections; le nombre des nouveaux colons ne justifie pas cette augmentation, remarquée en 1948, 1952.

Le gouvernement, dit M. Noël, profite des travaux de colonisation pour faire de la petite politique. En 1952, année d'élections, on avait dit qu'une somme de \$4,000 serait dépensée à Ste-Cécile (Frontenac); cette somme a servi à autre chose depuis les élections.

M. Bérin. Le député de Frontenac a tort de se plaindre de traitement reçu par comté. Le gouvernement libéral a dépensé \$10,000 en 1943 et \$4,000 en 1944 pour ce comté. Nous avons dépensé \$20,000 en 1953-54 pour ce même comté, soit dix fois plus que les libéraux en 43 et cinq fois plus qu'en 1944.

Répartition des fonds

Dr G. Noël. \$20,000, ça ne se compare avec les \$332,000 qui ont été dépensés en 1953-54 dans Dorchester. Le ministre devrait répartir d'une façon plus équitable ses fonds.

M. P.-G. Goulet, député libéral de Temiscamingue. Seuls les comtés de l'Abitibi-Est et de l'Abitibi-Ouest qui comptent chacun quelque 4,000 colons, ont reçu autant que Dorchester avec 444 colons.

Pour les travaux de colonisation, Dorchester a reçu \$13,000 et Temiscamingue \$13,000.

Le Dr G. Noël. Je trouve inadmissible les déclarations du premier ministre et du ministre de la Colonisation.

Elles ne sont pas de nature à donner satisfaction à Dorchester. J'ai

longtemps vécu dans Dorchester; j'y ai des parents et des amis. Je connais Dorchester. Que ses colons soient bien traités, très bien! Mais je veux que les colons de mon comté soient traités de la même façon. Or sur un budget de \$3,000,000 pour les travaux de colonisation, 10 pour cent de la somme vont dans le comté du ministre, il faudrait changer cette façon d'agir.

Le député de Wolfe

Le Dr Gérard Lemieux, député de Wolfe, rapporte ensuite certaines paroles du premier ministre à l'effet que les paroisses pauvres devraient être les premières servies. Or, dans Dorchester, les rapports des Caisse populaires indiquent que ce comté occupe le cinquième rang de la province au point de vue épargne. Les épargnes totalisées en 1952 indiquent un montant global de \$118,956,377.

"Hors de l'Union nationale, dit M. Lemieux, il n'est point de salut ni d'octrois".

1,000 heures par année

L'hon. Bérin fait part ici de l'intention de son ministère d'augmenter les travaux de drainage, si possible, et il fait remarquer que le gouvernement paie 50 pour cent du coût de ces travaux. Le Dr Noël, d'un autre côté, fait le reproche que les niveaux et les pelles mécaniques ne fonctionnent pas plus de 1,000 heures par année. "Comment se fait-il qu'on ne fasse pas travailler davantage ces machines?", demande-t-il.

M. Bérin. Nous n'avons pas les machines suffisantes pour faire les travaux de drainage. Le gros du travail se fait par contrat.

M. Noël. Comment se fait-il que 47 tracteurs n'aient fait que 46,000 heures d'ouvrage en un an?

M. Bérin. C'est parce que nous travaillons seulement durant la belle saison.

M. Noël. Il serait facile que chaque tracteur fournisse 5,000 heures par année. Pourquoi le ministère ne le fait-il pas? C'est la question.

M. Bérin. C'est n'est pas de nature à améliorer la colonisation. Le colon ne peut obtenir les services du gouvernement en temps opportun. C'est un miracle que cette politique que l'on fait. On devrait au moins tripler les heures de travail de la machine.

M. Noël. Le député de Temiscamingue, qui se plaint de ne pas recevoir de renseignements du ministère, montre bien au contraire que le ministère le renseigne. Le député vient de me faire la plus belle propagande pour mon comté avec une telle propagande, je serai bien encore pendant vingt ans député de ce comté.

Le ministre ajoute que le gouvernement actuel est généreux envers le Temiscamingue. Le député de ce comté était déjà en Chambre en 1943 et 1944, et du gouvernement libéral il obtenait moins alors que ce que le gouvernement actuel lui donne chaque année.

But électoral

M. Goulet énumère une longue série de comtés qui ont moins reçu que Dorchester.

Le Dr Noël déclare que non seulement le ministre a dépensé \$322,000 dans Dorchester, mais que la répartition de l'argent n'a vraiment profité qu'à trois ou quatre paroisses et qu'elle a été faite dans un but électoral. Le ministre, dit-il, veut d'avoir que ses dépenses vont lui aider considérablement en temps d'élections.

Dans le comté de Frontenac qui a pourtant fait plus de la superficie de Dorchester, on n'a pas les dix chemins à construire, il ne s'est dépensé que \$20,000.

M. Duplessis. Voilà que le député de Frontenac nous reproche de donner des octrois à son comté natal. Si le ministre de la Colonisation ne rendait pas justice à son comté, l'opposition serait la première à nous le reprocher. C'est clair: l'opposition est jalouse. Elle ne nous dit pas que l'argent a été mal dépensé; elle dit qu'on lui a donné moins qu'à d'autres.

Le premier ministre note qu'on a consolidé les paroisses de Dorchester. Il ajoute: Dans mon comté, j'ai pas eu un sou pour la colonisation.

Dr G. Noël. Je trouve inadmissible les déclarations du premier ministre et du ministre de la Colonisation.

Elles ne sont pas de nature à donner satisfaction à Dorchester. J'ai

longtemps vécu dans Dorchester; j'y ai des parents et des amis. Je connais Dorchester. Que ses colons soient bien traités, très bien! Mais je veux que les colons de mon comté soient traités de la même façon. Or sur un budget de \$3,000,000 pour les travaux de colonisation, 10 pour cent de la somme vont dans le comté du ministre, il faudrait changer cette façon d'agir.

"Hors de l'Union nationale, dit M. Lemieux, il n'est point de salut ni d'octrois".

Le député libéral de Richmond, M. Emilien Lafrance, demande ensuite au ministre de la Colonisation s'il ne pourrait pas faire quelque chose pour drainer un certain ruisseau de son comté qui inonde 800 acres de terre. "On rendrait un immense service aux colons si l'on pouvait un montant sur cet item", a dit M. Lafrance.

M. Bérin. Le député de Richmond, M. Emilien Lafrance, demande ensuite au ministre de la Colonisation s'il ne pourrait pas faire quelque chose pour drainer un certain ruisseau de son comté qui inonde 800 acres de terre. "On rendrait un immense service aux colons si l'on pouvait un montant sur cet item", a dit M. Lafrance.

M. Bérin. Le député de Richmond, M. Emilien Lafrance, demande ensuite au ministre de la Colonisation s'il ne pourrait pas faire quelque chose pour drainer un certain ruisseau de son comté qui inonde 800 acres de terre. "On rendrait un immense service aux colons si l'on pouvait un montant sur cet item", a dit M. Lafrance.



LE NOUVEAU MAIRE DE LA PATRIE ET SA FAMILLE — M. Normand St. James a été élu maire du village de La Patrie lors des dernières élections municipales tenues dans cette localité du comté de Compton. M. St. James, un entrepreneur forestier, âgé de 33 ans, a défait par 51 voix de majorité, sur 292 votants, M. Valmore Dumoulin, ancien préfet du comté et maire depuis dix ans. Deux conseillers ont aussi été élus. N. Normand Boucher, industriel, a défait M. Osmère Dumont, garagiste, a vaincu M. Henri Boutin. Sur la photo ci-dessus, on voit le nouveau maire du village de La Patrie, entouré de sa femme et de ses enfants. De gauche à droite, Claudette, Mme St. James, tenant entre ses bras la petite Nicole; M. St. James, Claudette et Carole. Le benjamin de la famille, Pierre, âgé d'un an, n'apparaît pas sur la photo.

Octroi provincial de \$6,000,000 accordé à l'Ecole polytechnique

Les statistiques les plus récentes montrent que nous avons du chemin à parcourir.

Ces statistiques révèlent, en effet, que depuis 1946-1947, les Canadiens français n'ont fourni que 307 des 3,695 nouveaux ingénieurs au Canada; aucun des 3,498 ingénieurs mécaniciens; 103 des 3,252 ingénieurs électriciens; 84 des 1,957 ingénieurs chimistes; aucun des 791 ingénieurs physiciens; 56 des 658 ingénieurs miniers; 40 des 526 ingénieurs géologues; aucun des 365 diplômés en génie administratif; aucun des 227 diplômés en génie aéronautique; aucun des 136 diplômés en génie agricole, et seulement 202 des nouveaux ingénieurs en électro-mécanique. Notre proportion générale de tous ces diplômés au Canada pour la période mentionnée n'est que de 5,1 pour cent.

La fonction de l'ingénieur, a dit M. Lapalme, est devenue capitale et il faut à tout prix favoriser la naissance de vocations scientifiques. C'est à cette condition que nous pourrions réellement nous emparer des forces techniques. Pour cela aussi, il faudrait dans notre enseignement une ambiance différente de celle que nous avons connue.

En terminant, et après avoir répété qu'il était tout à fait d'accord avec le premier ministre au sujet des besoins de l'Ecole Polytechnique, M. Lapalme a demandé à M. Duplessis quel mode de paiements serait adopté pour le versement de cette subvention et dans combien de temps l'on prévoirait pouvoir terminer les travaux de construction. Il a aussi exprimé l'espoir que la nouvelle bâtisse sera en mesure de suffire non seulement aux besoins du présent, mais également à ceux de l'avenir.

Le premier ministre Duplessis, de même que le chef de l'opposition ont été pleinement d'accord pour exalter le rôle de l'enseignement scientifique chez nous et pour proclamer qu'on pouvait officiellement faire oeuvre plus patriotique qu'en fournissant la chance aux nôtres de se lancer dans ces carrières. Celles-ci s'ouvrent toutes grandes aux nôtres, en cette période de progrès technique et ils ne sauraient y prendre leur place qu'en étant bien préparés.

C'est l'hon. M. Duplessis qui a piloté le bill. Le but de cette législation, a-t-il dit, est de faciliter l'accès aux carrières scientifiques pour les jeunes de chez nous. On manque un peu partout d'ingénieurs. L'an dernier, aux Etats-Unis, par exemple, il n'en est sorti que 18,000 des écoles, alors qu'on en aurait eu besoin de 40,000. La province de Québec connaît actuellement un essor considérable, essor qui signifie l'ouverture de carrières nombreuses pour notre jeunesse. Le fait pourtant que celle-ci soit prête à y accéder.

L'Ecole Polytechnique, a poursuivi le premier ministre, fait partie de la chaîne de nos écoles scientifiques. On y forme des ingénieurs professionnels, des ingénieurs électriciens, chimistes, miniers, mécaniciens, etc. Mais ses locaux, qui n'ont pas été agrandis depuis près de 40 ans, sont devenus insuffisants, car, de plus en plus, des jeunes de chez nous veulent se lancer dans les carrières scientifiques. C'est pourquoi le gouvernement est desiréux de susciter généralement l'érection d'un nouvel édifice pour cette école.

Cette bâtisse, dont la construction s'est déjà commencée, sera sur le terrain universitaire, en vertu d'un accord avec l'université de Montréal. L'édifice actuel de la rue Saint-Denis sera désaffecté.

Dans ses remarques, à la suite du premier ministre, M. Georges Lapalme a commencé par rappeler que l'Ecole Polytechnique a été fondée en 1873 (l'hon. M. Osmère Gagnon a précisé que l'édifice actuel, toutefois, date de 1876) et qu'elle s'était appliquée depuis à atteindre les buts qu'elle s'était assignés. En 1952, par exemple, elle a fourni 79 nouveaux ingénieurs civils.

On a été trop lent, a déploré M. Lapalme, à nous éveiller chez nous aux carrières scientifiques. Nous avons brillé trop longtemps par l'absence dans ce domaine. Nous avons réalisé des progrès en ce qui a trait à la haute technique, mais nous ne fournissons pas encore la proportion d'ingénieurs qu'on attend de nous.

Les E.-Unis, de leur côté, ne reconnaissent pas le régime de Pékin et ils maintiennent des relations avec le gouvernement de Formose, sans porter attention au gouvernement de la Chine communiste.

Un porte-parole du Foreign Office a révélé que les récentes déclarations du président Eisenhower en marge du conflit chinois ont donné lieu à de nouvelles consultations diplomatiques en vue de déterminer la politique à suivre devant ce problème épineux.

Le premier ministre note qu'on a consolidé les paroisses de Dorchester. Il ajoute: Dans mon comté, j'ai pas eu un sou pour la colonisation.

Dr G. Noël. Je trouve inadmissible les déclarations du premier ministre et du ministre de la Colonisation.

Elles ne sont pas de nature à donner satisfaction à Dorchester. J'ai

longtemps vécu dans Dorchester; j'y ai des parents et des amis. Je connais Dorchester. Que ses colons soient bien traités, très bien! Mais je veux que les colons de mon comté soient traités de la même façon. Or sur un budget de \$3,000,000 pour les travaux de colonisation, 10 pour cent de la somme vont dans le comté du ministre, il faudrait changer cette façon d'agir.

"Hors de l'Union nationale, dit M. Lemieux, il n'est point de salut ni d'octrois".

Le député libéral de Richmond, M. Emilien Lafrance, demande ensuite au ministre de la Colonisation s'il ne pourrait pas faire quelque chose pour drainer un certain ruisseau de son comté qui inonde 800 acres de terre. "On rendrait un immense service aux colons si l'on pouvait un montant sur cet item", a dit M. Lafrance.

M. Bérin. Le député de Richmond, M. Emilien Lafrance, demande ensuite au ministre de la Colonisation s'il ne pourrait pas faire quelque chose pour drainer un certain ruisseau de son comté qui inonde 800 acres de terre. "On rendrait un immense service aux colons si l'on pouvait un montant sur cet item", a dit M. Lafrance.

M. Bérin. Le député de Richmond, M. Emilien Lafrance, demande ensuite au ministre de la Colonisation s'il ne pourrait pas faire quelque chose pour drainer un certain ruisseau de son comté qui inonde 800 acres de terre. "On rendrait un immense service aux colons si l'on pouvait un montant sur cet item", a dit M. Lafrance.

Lester B. Pearson accuse la Russie d'intimidation

Les statistiques les plus récentes montrent que nous avons du chemin à parcourir.

Ces statistiques révèlent, en effet, que depuis 1946-1947, les Canadiens français n'ont fourni que 307 des 3,695 nouveaux ingénieurs au Canada; aucun des 3,498 ingénieurs mécaniciens; 103 des 3,252 ingénieurs électriciens; 84 des 1,957 ingénieurs chimistes; aucun des 791 ingénieurs physiciens; 56 des 658 ingénieurs miniers; 40 des 526 ingénieurs géologues; aucun des 365 diplômés en génie administratif; aucun des 227 diplômés en génie aéronautique; aucun des 136 diplômés en génie agricole, et seulement 202 des nouveaux ingénieurs en électro-mécanique. Notre proportion générale de tous ces diplômés au Canada pour la période mentionnée n'est que de 5,1 pour cent.

La fonction de l'ingénieur, a dit M. Lapalme, est devenue capitale et il faut à tout prix favoriser la naissance de vocations scientifiques. C'est à cette condition que nous pourrions réellement nous emparer des forces techniques. Pour cela aussi, il faudrait dans notre enseignement une ambiance différente de celle que nous avons connue.

En terminant, et après avoir répété qu'il était tout à fait d'accord avec le premier ministre au sujet des besoins de l'Ecole Polytechnique, M. Lapalme a demandé à M. Duplessis quel mode de paiements serait adopté pour le versement de cette subvention et dans combien de temps l'on prévoirait pouvoir terminer les travaux de construction. Il a aussi exprimé l'espoir que la nouvelle bâtisse sera en mesure de suffire non seulement aux besoins du présent, mais également à ceux de l'avenir.

Le premier ministre Duplessis, de même que le chef de l'opposition ont été pleinement d'accord pour exalter le rôle de l'enseignement scientifique chez nous et pour proclamer qu'on pouvait officiellement faire oeuvre plus patriotique qu'en fournissant la chance aux nôtres de se lancer dans ces carrières. Celles-ci s'ouvrent toutes grandes aux nôtres, en cette période de progrès technique et ils ne sauraient y prendre leur place qu'en étant bien préparés.

C'est l'hon. M. Duplessis qui a piloté le bill. Le but de cette législation, a-t-il dit, est de faciliter l'accès aux carrières scientifiques pour les jeunes de chez nous. On manque un peu partout d'ingénieurs. L'an dernier, aux Etats-Unis, par exemple, il n'en est sorti que 18,000 des écoles, alors qu'on en aurait eu besoin de 40,000. La province de Québec connaît actuellement un essor considérable, essor qui signifie l'ouverture de carrières nombreuses pour notre jeunesse. Le fait pourtant que celle-ci soit prête à y accéder.

L'Ecole Polytechnique, a poursuivi le premier ministre, fait partie de la chaîne de nos écoles scientifiques. On y forme des ingénieurs professionnels, des ingénieurs électriciens, chimistes, miniers, mécaniciens, etc. Mais ses locaux, qui n'ont pas été agrandis depuis près de 40 ans, sont devenus insuffisants, car, de plus en plus, des jeunes de chez nous veulent se lancer dans les carrières scientifiques. C'est pourquoi le gouvernement est desiréux de susciter généralement l'érection d'un nouvel édifice pour cette école.

Cette bâtisse, dont la construction s'est déjà commencée, sera sur le terrain universitaire, en vertu d'un accord avec l'université de Montréal. L'édifice actuel de la rue Saint-Denis sera désaffecté.

Dans ses remarques, à la suite du premier ministre, M. Georges Lapalme a commencé par rappeler que l'Ecole Polytechnique a été fondée en 1873 (l'hon. M. Osmère Gagnon a précisé que l'édifice actuel, toutefois, date de 1876) et qu'elle s'était appliquée depuis à atteindre les buts qu'elle s'était assignés. En 1952, par exemple, elle a fourni 79 nouveaux ingénieurs civils.

On a été trop lent, a déploré M. Lapalme, à nous éveiller chez nous aux carrières scientifiques. Nous avons brillé trop longtemps par l'absence dans ce domaine. Nous avons réalisé des progrès en ce qui a trait à la haute technique, mais nous ne fournissons pas encore la proportion d'ingénieurs qu'on attend de nous.

Les E.-Unis, de leur côté, ne reconnaissent pas le régime de Pékin et ils maintiennent des relations avec le gouvernement de Formose, sans porter attention au gouvernement de la Chine communiste.

Un porte-parole du Foreign Office a révélé que les récentes déclarations du président Eisenhower en marge du conflit chinois ont donné lieu à de nouvelles consultations diplomatiques en vue de déterminer la politique à suivre devant ce problème épineux.

Le premier ministre note qu'on a consolidé les paroisses de Dorchester. Il ajoute: Dans mon comté, j'ai pas eu un sou pour la colonisation.

Dr G. Noël. Je trouve inadmissible les déclarations du premier ministre et du ministre de la Colonisation.

Elles ne sont pas de nature à donner satisfaction à Dorchester. J'ai

longtemps vécu dans Dorchester; j'y ai des parents et des amis. Je connais Dorchester. Que ses colons soient bien traités, très bien! Mais je veux que les colons de mon comté soient traités de la même façon. Or sur un budget de \$3,000,000 pour les travaux de colonisation, 10 pour cent de la somme vont dans le comté du ministre, il faudrait changer cette façon d'agir.

"Hors de l'Union nationale, dit M. Lemieux, il n'est point de salut ni d'octrois".

Le député libéral de Richmond, M. Emilien Lafrance, demande ensuite au ministre de la Colonisation s'il ne pourrait pas faire quelque chose pour drainer un certain ruisseau de son comté qui inonde 800 acres de terre. "On rendrait un immense service aux colons si l'on pouvait un montant sur cet item", a dit M. Lafrance.

M. Bérin. Le député de Richmond, M. Emilien Lafrance, demande ensuite au ministre de la Colonisation s'il ne pourrait pas faire quelque chose pour drainer un certain ruisseau de son comté qui inonde 800 acres de terre. "On rendrait un immense service aux colons si l'on pouvait un montant sur cet item", a dit M. Lafrance.

M. Bérin. Le député de Richmond, M. Emilien Lafrance, demande ensuite au ministre de la Colonisation s'il ne pourrait pas faire quelque chose pour drainer un certain ruisseau de son comté qui inonde 800 acres de terre. "On rendrait un immense service aux colons si l'on pouvait un montant sur cet item", a dit M. Lafrance.



Si vous voulez qu'on vous admire, ma mie, De bien recevoir, apprenez le secret. Et pour toujours régaler vos amis, Offrez Captain Morgan, le rhum qui plaît.

"Le Captain Morgan est en ville!"

Dr. Laro GOLD LABEL RUM Captain Morgan Black Label

Préparé au Canada de rhums choisis avec soin et perfectionnement vinifié, par Captain Morgan Rum Distillers Limited.

200 familles délogées par le débordement de la Seine

PARIS. (Reuter) — Des centaines d'hommes se précipitent, hier soir, à empiéter des sacs de sable devant les entrées du métro et devant les édifices riverains, tandis que la population parisienne se préparait de son mieux au débordement de la Seine.

Les 58 membres d'équipage de ce cargo de 1,717 tonnesaux s'en sont allés à Hong-Kong.

Le gouvernement britannique a révélé qu'il protesterait par l'entremise de son consul à Tamsui, sur l'île de Formose.

"Nous insistons par un règlement, a poursuivi le porte-parole du Foreign Office, si les propriétaires de ce cargo décident de réclamer des dédommagements."

La G.-Bretagne a reconnu le régime de Pékin en 1950 et elle ne maintient plus que des relations consulaires avec le gouvernement du généralissime Tchang Kai-Shek, à Formose.

Les E.-Unis, de leur côté, ne reconnaissent pas le régime de Pékin et ils maintiennent des relations avec le gouvernement de Formose, sans porter attention au gouvernement de la Chine communiste.

Un porte-parole du gouvernement nationaliste à Taipei a soutenu que le cargo anglais ne devait pas arborer le drapeau des nations neutres s'il a été bombardé par l'aviation nationaliste.

La défense nationaliste a révélé précédemment que quatre autres cargos de 2,000 tonnesaux ont été attaqués dans la région de Swatow.

A New York, pendant ce temps, le chef de la délégation nationaliste à l'ONU, M. T. F. Tsiang, a rejeté toute idée d'un compromis ou d'un cessez-le-feu.

"Mon gouvernement ne se laissera pas fléchir les mains par une décision de l'ONU, ni par aucune autre décision", a-t-il déclaré officiellement.

Tout indique, dans les circonstances, que la G.-Bretagne préfère agir avec prudence et avec réflexion afin de ne pas nuire aux possibilités d'une entente qu'on ne saurait conclure à la hâte.

La défense nationaliste a révélé précédemment que quatre autres cargos de 2,000 tonnesaux ont été attaqués dans la région de Swatow.

A New York, pendant ce temps, le chef de la délégation nationaliste à l'ONU, M. T. F. Tsiang, a rejeté toute idée d'un compromis ou d'un cessez-le-feu.

Le gouvernement canadien, a précisé le ministre, "n'a pris ni à Londres, ni à Paris l'engagement de maintenir des troupes canadiennes en Europe dans quelque mesure que ce soit et pour quelque période que ce soit. Ce qui a été souligné à ces conférences, c'est notre détermination de continuer à faire toute notre part dans l'OTAN."

Pendant un moment, on avait craint que M. Pearson ne puisse prendre la parole, en raison d'une crise de laryngite. Il avait demandé à ses collaborateurs de récupérer le texte de son discours, qui avait été remis d'avance aux journalistes parlementaires, mais il commença peu après la lecture de son discours et le texte fut redistribué. M. Pearson a parlé pendant une heure et demie et sa voix s'est raffermie à mesure qu'il parlait.

Un mandat d'autre part que des navires ont réussi à délivrer des provisions aux villages insulaires du Shetland où les bancs de neige atteignent 40 pieds de hauteur.

Plusieurs équipes de sapeurs travaillaient ardemment à l'entrée de ces gares de métro afin d'empêcher l'inondation.

Des brise-lames de béton ont été érigés d'urgence afin de protéger les quais de la Seine lorsque son niveau atteindra probablement 23 pieds de plus qu'à l'ordinaire, en fin de semaine.

La circulation a été interrompue sur tout le parcours de la Seine entre Paris et Le Havre, sauf pour les navires à moteur de la police.

Plus de 200 familles ont été évacuées de leur logis par la crue des eaux à Villeneuve-le-Roi, au sud de Paris. L'inondation a également chassé 8,000 ouvriers de leur travail à l'Aube et 500 autres ont dû quitter leurs usines à Montargis.

Les cadavres de trois personnes ont été retirés des débris d'une maison qui s'était effondrée sous une avalanche de boue et de pierre, à St-Jean-de-Maurienne.

Une jeune femme de 20 ans a donné naissance à un enfant pendant que les vagues de l'inondation léchaient sa demeure, à Jean-Yves, sur le Rhône.

Le niveau du Rhin et de la Moselle, qui ont causé des dégâts considérables la semaine dernière, a cependant diminué et l'on rapporte que le temps sec contribue à améliorer la situation.

En Ecosse, des hélicoptères de la Marine royale et des avions de la RAF ont effectué une trentaine d'envolées afin de parachuter des vivres aux villageois isolés du nord.

La situation s'améliore cependant dans cette région en dépit du fait que plusieurs familles ont encore besoin de secours.

Un rapport publié à Londres indique que 3,300 livres de victuailles et de provisions de toutes sortes ont été parachutées dans 34 villages ensevelis sous la neige et complètement isolés de toute civilisation.

Il a également fallu parachuter de la nourriture pour les animaux dans



Si vous voulez qu'on vous admire, ma mie, De bien recevoir, apprenez le secret. Et pour toujours régaler vos amis, Offrez Captain Morgan, le rhum qui plaît.

"Le Captain Morgan est en ville!"

Dr. Laro GOLD LABEL RUM Captain Morgan Black Label

Préparé au Canada de rhums choisis avec soin et perfectionnement vinifié, par Captain Morgan Rum Distillers Limited.